

République Islamique de Mauritanie

Honneur – Fraternité - Justice



Office National de la Statistique (ONS)



Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) 2013



Bureau Central du Recensement (BCR)

Volume 6 : Migrations

avril, 2015

TABLE DES MATIERES

LISTE DES TABLEAUX.....	6
SIGLES ET ABREVIATIONS.....	11
SYNTHESE DES RESULTATS.....	12
Chapitre 6 : Migrations internes et internationales.....	25
INTRODUCTION.....	25
• Contexte.....	26
• Objectifs de l'étude.....	29
• Approche méthodologique.....	29
A. Migrations Internes.....	33
1. Analyse du statut migratoire.....	33
1.1. Statut migratoire selon le sexe.....	33
1.2. Statut migratoire selon la répartition géographique.....	34
1.3. Migrations durée de vie.....	36
• Volume.....	36
• Répartition géographique.....	37
1.4. Migrations récentes (dernières migrations).....	38
• Volume.....	38
• Répartition géographique.....	39
1.5. Non migrants.....	47
• Volume.....	47
• Répartition géographique.....	47
2. Bilan migratoire.....	49
2.1. Migrations durée de vie.....	50
• Sorties.....	50
• Entrées.....	52
• Migrations interwilayas.....	56

2.2. Dernières migrations (récentes).....	63
• Sorties	63
• Migration nette et indice d'efficacité (dernières migrations)	65
• Migrations interwilayas	67
3. Caractéristiques socioéconomiques des migrants	71
3.1. Répartition des migrants selon l'âge et le sexe	71
3.2. Répartition des migrants de 6 ans et plus, selon le niveau d'instruction et le sexe ...	73
3.3 Situation matrimoniale	76
3.4. Situation des activités économiques et sexe	79
3.5. Situation d'activité économique et niveau d'instruction	82
4. Durée de résidence des migrants	84
B. MIGRATIONS INTERNATIONALES	88
1. Immigrants internationaux	89
2. Émigrants mauritaniens.....	96
2.1. Répartition selon l'âge au départ et par sexe	96
2.2. Répartition selon le motif de départ et par sexe	98
2.3. Répartition selon le diplôme le plus élevé au départ et par sexe	98
2.4. Répartition selon le pays de résidence actuelle et par sexe	99
CONCLUSION	101
RECOMMANDATIONS	105
BIBLIOGRAPHIE.....	106
ANNEXES	107
Chapitre 7 : Personnes étrangères vivant en Mauritanie.....	119
INTRODUCTION.....	119
7.1. Contexte de l'étude	120
7.1.1. Le Contexte économique	120
7.1.2. Contexte législatif et réglementaire	120
7.2. Volume et caractéristiques des personnes étrangères	122
7.2.1. Effectifs des personnes étrangères vivant en Mauritanie.....	122
7.2.2. Evolution des personnes étrangères	124

7.2.3.	Structure par âge et sexe des personnes de nationalité étrangère	125
7.2.4.	Caractéristiques sociodémographiques et économiques de la population étrangère	126
7.3.	Résidence des étrangers par Wilaya	128
7.4.	Résidence des étrangers selon les principales villes	128
7.5.	Causes de l'arrivée des étrangers en Mauritanie.....	129
7.6.	Les Réfugiés en Mauritanie	130
7.6.1.	Structure par âge et sexe	130
7.6.2.	Caractéristiques sociodémographiques et économiques des réfugiés.....	132
7.7.	Evaluation des données sur les personnes étrangères	135
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS		136
BIBLIOGRAPHIE.....		137
ANNEXES		138

LISTE DES TABLEAUX

Chapitre 6 : Migrations internes et internationales

Tableau 1.A.1.1 : Répartition de la population sédentaire selon le statut migratoire (en %) .	33
Tableau 1.A.1.2 : Répartition de la population sédentaire selon le statut migratoire et le sexe(en %)	34
Tableau 1.A.1.3 : Répartition de la population sédentaire selon le statut migratoire par milieu de résidence (en %)	35
Tableau 1.A.1.4 : Répartition de la population sédentaire selon le statut migratoire par wilaya (en %)	36
Tableau 1.A.1.5 : Évolution du volume des migrants durée de vie	36
Tableau 1.A.1.6 : Répartition des migrants durée de vie selon le sexe et le milieu de résidence (en %)	37
Tableau 1.A.1.7 : Répartition des migrants durée de vie selon la Wilaya et le sexe (en %) ...	38
Tableau 1.A.1.8 : Répartition des migrants récents selon le sexe et le milieu de résidence (en %)	39
Tableau 1.A.1.9 : Répartition des migrants récents selon la Wilaya et le sexe (en %)	39
Tableau 1.A.1.10: Répartition de la population migrante (dernière migration) selon le lieu résidence actuelle et le lieu de résidence antérieure en milieu urbain (en %)	42
Tableau 1.A.1.11: Répartition de la population migrante (dernière migration) selon le lieu de résidence actuelle et le lieu de résidence antérieure en milieu rural (en %)	43
Tableau 1.A.1.12: Répartition de la population migrante Homme (dernière migration) selon le lieu résidence actuelle et le lieu de résidence antérieure (en %)	45
Tableau 1.A.1.13 : Répartition de la population migrante Femme (dernière migration) selon le lieu résidence actuelle et le lieu de résidence antérieure (en %)	46
Tableau 1.A.1.14 : Répartition de la population sédentaire non migrante selon le sexe et le milieu de résidence (en %)	47
Tableau 1.A.1.15 : Répartition de la population sédentaire non migrante selon la wilaya et le milieu de résidence (en %)	48
Tableau 1.A.2.1 : Indice de sortie et de rétention des migrants durée de vie par wilaya	51
Tableau 1.A.2.2 : Répartition des migrants durée de vie selon la wilaya d'accueil (en %)	51
Tableau 1.A.2.3 : Importance des immigrants durée de vie dans la population résidente.....	54

Tableau 1.A.2.5 : Répartition des migrants durée de vie (sortants) selon la wilaya de naissance (en %).	56
Tableau 1.A.2.6 : Répartition de la population migrante (durée de vie) selon la wilaya de naissance (en %)	58
Tableau 1.A.2.7 : Répartition de la population migrante (durée de vie) selon la wilaya d'accueil (en %)	59
Tableau 1.A.2.8 : Répartition de la population migrante (durée de vie) selon le lieu de naissance et le lieu de résidence actuelle (%)	61
Tableau 1.A.2.9 : Répartition de la population migrante (durée de vie) selon le lieu de naissance et le lieu de résidence actuelle (%)	62
Tableau 1.A.2.10 : Indice de sortie et de rétention des dernières migrations par wilaya	63
Tableau 1.A.2.11 : Répartition des migrants récents (entrants) selon la wilaya d'accueil	64
Tableau 1.A.2.13 : Indice d'efficacité par wilaya (dernières migrations)	66
Tableau 1.A.2.14 : Répartition des derniers migrants (sortants) selon la wilaya de départ	67
Tableau 1.A.2.15 : Répartition des dernières migrations selon la wilaya de résidence antérieure (%)	69
Tableau 1.A.2.16 : Répartition des dernières migrations selon la wilaya d'accueil (%)	70
Tableau 1.A.3.1 : Répartition des migrants selon l'âge et le sexe	71
Tableau 1.A.3.2 : Répartition des migrants durée de vie âgés de 6 ans ou plus selon le niveau d'instruction, le sexe et la Wilaya	75
Tableau 1.A.3.3.1: Répartition des migrants âgés de 10 ans ou plus selon la situation matrimoniale et le sexe	76
Tableau 1.A.3.3.2 : Répartition des migrants âgés de 10 ans ou plus selon la situation matrimoniale et la wilaya	78
Tableau 1.A.3.4.1: Répartition des migrants durée de vie âgés de 10 ans ou plus selon la situation d'activité et le sexe	79
Tableau 1.A.3.4.2: Répartition des migrants durée de vie âgés de 10 ans ou plus selon la situation d'activité et la wilaya	81
Tableau 1.A.4.1.1: Répartition des migrants âgés de 10 ans ou plus selon la durée de résidence et le sexe	84
Tableau 1 A 4.1.2: Répartition des migrants durée de vie âgés de 10 ans ou plus selon la durée de résidence et la wilaya	85
Tableau 1 A 4.1.3: Répartition des migrants durée de vie âgés de 10 ans ou plus selon la durée de résidence, le sexe et la wilaya	87

Tableau 1 A 4.2.: Répartition des migrants durée de vie âgés de 10 ans ou plus selon la durée de résidence, le sexe et le milieu.....	88
Tableau 1 B.1.1 : Répartition des immigrants internationaux (mauritaniens + étrangers) selon le sexe par wilaya de résidence actuel (effectifs).....	90
Tableau 1 B.1.2 : Répartition. des immigrants internationaux (mauritaniens + étrangers) selon les langues comprises et le sexe (effectifs)	91
Tableau 1. B.1.3 : Rép. des immigrants internationaux.....	92
(mauritaniens + étrangers) selon l'âge et le sexe.....	92
Tableau 1 B.1.4 : Répartition des immigrants internationaux (mauritaniens + étrangers) âgés de 6 ans ou plus selon le niveau d'instruction et le sexe (effectifs)	92
Tableau 1.B.1.5 : Rép. des immigrants internationaux (mauritaniens + étrangers) âgés de 10 ans ou plus selon la situation matrimoniale et le sexe (effectifs)	93
Tableau 1.B.1.6 : Répartition des immigrants internationaux (mauritaniens + étrangers) âgés de 10 ans ou plus selon la situation d'activité et le sexe (effectifs)	94
Tableau 1.B.1.7:Répartition des immigrants internationaux (mauritaniens + étrangers) âgés de 10 ans ou plus selon la durée de résidence et le sexe par milieu (effectifs).....	95
Tableau 1.B.1.8:Rép. des immigrants internationaux (mauritaniens + étrangers) selon le sexe et le pays de résidence antérieure.....	96
Tableau 1.B.2.1: Répartition des émigrants mauritaniens selon l'âge au départ et le sexe.....	97
Tableau 1.B.2.2: Répartition des émigrants mauritaniens selon le motif du départ et le sexe (effectifs).....	98
Tableau 1.B.2.3: Répartition des émigrants mauritaniens selon le diplôme le plus élevé atteint au moment du départ et le sexe (effectifs)	99
Tableau 1.B.2.4: Répartition des émigrants mauritaniens selon le pays de résidence actuelle et le sexe.....	100
Tableau 1. 1 : Répartition de la population sédentaire selon le statut migratoire, le milieu de résidence et le sexe.....	107
Tableau 1. 2 : Répartition de la population sédentaire selon le statut migratoire et la wilaya (effectifs).....	107
Tableau 1. 3 : Répartition des migrants durée de vie selon la Wilaya et le sexe (effectifs) ..	108
Tableau 1. 4 : Répartition de la population migrante (durée de vie) selon la wilaya de naissance (effectifs)	109

Tableau 1. 5 : Répartition de la population migrante (durée de vie) selon le lieu de naissance et le lieu de résidence actuelle en milieu urbain (effectifs)	110
Tableau 1. 6 : Répartition de la population migrante (durée de vie) selon le lieu de naissance et le lieu de résidence actuelle en milieu rural (effectifs)	111
Tableau 1. 7 : Répartition des migrants récents selon le sexe et le milieu de résidence (effectifs).....	112
Tableau 1. 8 Répartition des migrants récents selon la Wilaya et le sexe (effectifs)	112
Tableau 1. 9 : Répartition de la population migrante (dernière migration) selon le lieu résidence actuelle et le lieu de résidence antérieure en milieu urbain (effectifs)	113
Tableau 1. 10 Répartition de la population migrante (dernière migration) selon le lieu de résidence actuelle et le lieu de résidence antérieure en milieu rural (effectifs).....	114
Tableau 1. 11 : Répartition des dernières migrations selon la wilaya de résidence antérieure (effectifs).....	115
Tableau 1. 12 : Répartition de la population sédentaire non migrante selon le sexe et le milieu (en effectifs).....	116
Tableau 1. 13 : Répartition des non migrants selon la wilaya et le milieu de résidence	116
Tableau 1. 14 : Répartition des non migrants âgés de 6 ans ou plus selon le niveau d'instruction et le sexe par milieu (effectifs).....	117
Tableau 1. 15 : Répartition des non migrants âgés de 10 ans ou plus selon la situation matrimoniale et le sexe par milieu (effectif).....	118

Chapitre 7: Personnes étrangères vivant en Mauritanie

Tableau 7. 1 : Répartition de la population résidente en Mauritanie selon la nationalité	122
Tableau 7. 2 : Répartition de la population totale résidente selon la nationalité et le sexe.....	123
Tableau 7. 3 : Evolution de la population étrangère en Mauritanie entre 2000 et 2013 (hormis les réfugiés)	124
Tableau 7. 4: Répartition des étrangers selon le sexe et les causes de l'arrivée en Mauritanie	130
Tableau 7. 5 : Répartition des réfugiés du camp de Mberra selon le sexe et les groupes d'âge	131
Tableau 7. 6 : Répartition des réfugiés du camp de Mberra (10 ans ou plus) selon l'état matrimonial et le sexe	132
Tableau 7. 7 : Répartition de la population (6 ans ou plus) des réfugiés selon le niveau d'instruction et le sexe	133
Tableau 7. 8 : Répartition de la population (10 ans ou plus) des réfugiés selon la situation d'activité et le sexe	134

Tableau 7. 9 : Répartition de la population (10 ans ou plus) des réfugiés selon la situation dans l'activité et le sexe	134
Tableau A. 1 : Structure par sexe et par âge des personnes étrangères et réfugiées vivant en Mauritanie	138
Tableau A. 2 : Structure par sexe et par âge des personnes étrangères (sans les réfugiées) vivant en Mauritanie	139
Tableau A. 3 : Structure par sexe et par âge des réfugiés maliens vivant dans le Camp de Mberra..	140
Tableau A. 4 : Répartition des Chefs de Ménages étrangers (non compris les réfugiés) selon leur état matrimonial et le sexe (%)	141
Tableau A. 5 : Répartition de la population étrangère (non compris les réfugiés) selon leur niveau d'instruction et le sexe (%)	141
Tableau A. 6 : Répartition de la population étrangère (non compris les réfugiés) selon la situation d'activité et le sexe (%).....	142
Tableau A. 7 : Répartition de la population étrangère (non compris les réfugiés) selon la situation dans l'activité et le sexe (%)	142
Tableau A. 8 : Répartition de la population étrangère résidente (y compris les réfugiées) par pays de provenance selon le milieu de résidence et le sexe, RGPH2013	143
Tableau A. 9 : Population étrangère (y compris les réfugiés) par pays de provenance selon la Wilaya de résidence, RGPH2013	144
Tableau A. 10 : Répartition de la population étrangère (y compris les réfugiées) par pays de provenance selon la Wilaya de résidence, RGPH2013	144
Tableau A. 11 : Répartition des personnes étrangères dans les principales villes selon le pays de provenance, RGPH2013	146
Graphique 2 : Pyramide par âge et sexe de la population étrangère totale (y compris les réfugiés) en 2013	125
Graphique 3 : Pyramide par âge et sexe de la population de nationalité étrangère (sans les réfugiés) en 2013	125
Graphique 4 : Pyramide par âge et sexe de la population des réfugiés maliens (RGPH 2013)	131

SIGLES ET ABREVIATIONS

RGPH : Recensement Général de la Population et de l'Habitat

ONS : Office National de la Statistique

ENRESI : Enquête Nationale de Référence sur l'Emploi et le Secteur Informel.

BIT : Bureau International de Travail

SYNTHESE DES RESULTATS

Migrations internes et internationales

L'édition 2013 du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH 2013), est la quatrième du genre après celles de 1977, 1988 et 2000. Cette opération statistique la plus exhaustive du genre, constitue la principale source de données qui permette entre autres, d'apprécier, sans omission ni double compte, l'effectif et les caractéristiques de la population à un instant donné. En outre, elle permet également de renseigner de manière totale l'ensemble des secteurs socioéconomiques et environnementaux du pays. Elle constitue l'une des meilleures bases pour orienter les décideurs politiques et économiques pour un bon pilotage et un suivi évaluation des stratégies du développement. C'est ainsi que le présent rapport traite des données relatives à la migration.

La migration est un phénomène sociodémographique non seulement complexe mais également mal connu. Malgré ces difficultés, il importe de préciser que les populations mauritaniennes furent caractérisées, dès le début des années d'indépendance, par des migrations qui se sont accentuées par la suite vers la fin des années 60 sous l'effet conjugué de la persistance de la sécheresse, des conditions climatiques désastreuses et de la dégradation progressive de l'environnement. Il convient de souligner que les migrations des années 60 étaient particulièrement motivées par une attraction de la ville, ce qui a entraîné un exode rural, c'est-à-dire un afflux de plus en plus massif des ruraux vers les centres urbains.

Les points saillants de l'étude sont établis à travers les deux parties qui la composent à savoir les migrations internes et les migrations internationales.

A- Migrations internes

- ***Population sédentaire :***

La population sédentaire est établie globalement à 3.471.040 habitants en 2013. Elle est composée de 51% de femmes et 49% d'hommes. Parmi cette population sédentaire, le milieu urbain abrite près de 49% contre 51% en milieu rural.

Les résultats du RGPH 2013 révèlent en outre qu'au moins un sédentaire sur cinq serait migrant. D'où une faible mobilité de la population. Parmi ces migrants, 55% sont des hommes et 45% des femmes.

- ***Migrants durée de vie :***

L'effectif des migrants durée de vie en 2013 est établi à 702.575 personnes dont 55% d'hommes et 45% de femmes. Parmi ceux-là, 84% résident en milieu urbain contre 16% en milieu rural.

L'évolution du volume global des migrants durée de vie selon les trois derniers RGPH, révèle qu'en 2000, le volume a plus que doublé (soit 129,7%) par rapport à 1988, allant de 208.039 individus en 1988 à 477.814 individus en 2000. Cependant, cette tendance bien que haussière, va connaître un ralentissement sur la période 2000-2013, soit un accroissement d'un peu moins de la moitié (47% environ).

Par rapport aux wilayas, les résultats montrent que deux wilayas seulement du pays présentent une population sédentaire composée en majorité de migrants durée de vie : Inchiri (53,6%) et Dakhlett Nouadhibou (52,1%). Cette dernière garde le même statut que par le passé et notamment en 2000. L'Inchiri, jadis bassin d'émigration du pays, présente un nouveau visage: elle est devenue une zone de plus en plus convoitée du fait des travaux de recherches autorisés par l'Etat mauritanien, à des sociétés étrangères d'exploitations minières depuis quelques années.

En outre, Nouakchott (capitale politique et administrative du pays) et le Tiris Zemmour (zone d'exploitations minières) présentent aussi des proportions non négligeables des migrants durée de vie, soient respectivement près de 47% et 40,6%.

Concernant l'aspect genre selon la wilaya, l'effectif des migrants durée de vie est prédominé en général par les hommes par opposition aux femmes dans la quasi-totalité des wilayas, à l'exception de la wilaya du Hodh Charghi où les femmes migrantes sont majoritaires et représentent près de 51%. Cependant, force est de constater que la prédominance des hommes est plus forte dans les régions minières qu'ailleurs, notamment l'Inchiri (71%) de

plus en plus investie, l'Adrar et le Tiris Zemmour (63,8% chacune), et Dakhlet Nouadhibou (63,5%).

- ***Migrations récentes (dernières migrations)***

L'effectif des migrants récents en 2013 s'établit à 710 101 personnes dont 55% d'hommes et 45% de femmes. 84% résident en milieu urbain et 16% en milieu rural.

Ces résultats confirment l'ampleur avec laquelle les zones rurales se vident progressivement de leurs populations au profit des zones urbaines, créant ainsi de fortes pressions démographiques sur ces espaces, sur les infrastructures et édifices publics : une explosion démographique dans les centres urbains les plus attractifs.

A l'image des migrants durée de vie, la structure de la répartition des migrants récents selon la wilaya réconforte aussi l'hypothèse selon laquelle les hommes sont dominants par rapport aux femmes dans la quasi-totalité des wilayas, à l'exception de la wilaya du Hodh Charghi. Dans ce cas particulier, la proportion des femmes migrantes récentes s'établit à près de 52% alors que dans toutes les autres wilayas, les hommes dépassent la barrière des 50%.

La population des migrants récents, tous sexes confondus, provient principalement de 5 à 6 zones dont l'étranger et les wilayas du Trarza, du Brakna, de Nouakchott, du Gorgol et de l'Assaba. Quant au réservoir privilégié de Nouakchott en tant que wilaya d'accueil, la wilaya du Trarza reste la principale source quelque soit le sexe des migrants récents.

- ***Bilan migratoire***

Il s'agit de déterminer la migration nette, notamment pour une wilaya donnée. Elle est établie par la différence entre l'effectif de migrants sortants et celui des migrants entrants dans la wilaya considérée.

Les sorties durée de vie sont globalement faibles. Leur volume s'établit à 587 509 personnes au niveau national, soit 17,5% des natifs.

Cependant, des disparités appréciables entre wilayas existent : l'Inchiri reste encore la wilaya la plus touchée par l'émigration durée de vie et par conséquent reste encore le bassin

d'émigration du pays avec un indice de sortie de près de 54%. Seulement, il y a lieu de souligner que cette tendance est en perte de vitesse, eu égard aux résultats du RGPH 2000 qui avaient enregistré un indice de sortie d'environ 60%. Cette tendance baissière de l'émigration enregistrée, serait attribuable à l'impact des nouveaux investissements consentis, ces dernières années, dans la région, par des sociétés étrangères de recherches et d'exploitations minières.

L'Adrar occupe la deuxième position avec 43% de ses natifs résidant hors de la wilaya. Il est suivi, entre autres, respectivement par les wilayas du Trarza (32%), du Tagant (31%) et du Tiris Zemmour (30%). En revanche, les wilayas les moins touchées par le phénomène d'émigration sont, entre autres, le Guidimagha (7,6%), Nouakchott (8,6%) et le Hodh Charghi (10,6%).

Il convient de souligner que si toutes les wilayas ont enregistré des sorties de leurs natifs, les unes plus importantes que les autres, elles accueillent néanmoins des natifs d'autres wilayas. Nouakchott demeure encore le plus grand pôle d'attraction de migrants (plus de 3 migrants durée de vie sur 5). Quant au niveau de Nouadhibou, second pôle attractif de migrants, environ 9% seulement y sont concentrés. Les autres wilayas enregistrent globalement près de 27%.

Concernant les migrants durée de vie entrants (immigrants), les résultats révèlent au niveau national, une proportion relativement faible par rapport à la population sédentaire résidente, soit 1 personne sur 5.

Cependant, des disparités appréciables entre wilayas existent. En fait, quatre wilayas semblent présenter des poids d'entrants sensiblement importants par rapport aux sédentaires résidents : l'Inchiri et Dakhlett Nouadhibou occupent respectivement les premières places avec au moins une personne sur deux. Elles sont suivies respectivement des wilayas de Nouakchott (près de 47%) et du Tiris Zemmour (près de 41%). Ces résultats étaient prévisibles compte tenu de la position économique et/ou administrative de ces wilayas. En fait, les migrants durée de vie dont le principal motif de migration reste la recherche d'un emploi décent, des conditions de vie ou d'un environnement meilleur, sont généralement attirés par ces wilayas qui offrent plus d'opportunité.

Par ailleurs, il convient de rappeler que la wilaya de l'Inchiri joue, depuis quelques années, un rôle très important sur le plan économique (zone de recherches et d'exploitations minières) et par conséquent, elle tend à devenir une zone attractive. En revanche, les plus faibles poids d'entrants sont enregistrés respectivement à travers les wilayas du Hodh El Gharbi (3,3%), du Guidimagha (3,8%) et du Gorgol (4,4%).

L'indice d'efficacité, mesurant le degré d'attractivité d'un lieu donné, est globalement trop faible (près de 0,1). Cependant, des disparités appréciables entre wilayas existent. En fait, quatre wilayas seulement, présentent des bilans migratoires positifs avec des degrés d'attraction différenciés. Le district de Nouakchott occupant la première place, affiche un degré d'attraction assez élevé (0,81). Il est suivi de près par la wilaya de Dakhlet Nouadhibou (0,61). Ensuite, viennent respectivement les wilayas du Tiris Zemmour (0,23) et du Hodh Charghi (0,15).

Par contre, toutes les autres wilayas présentent des bilans migratoires négatifs. Les wilayas du Tagant et de l'Adrar constituent les deux pôles les plus répulsifs avec des indices d'efficacité respectifs de -0,8 et -0,71.

A propos des échanges des migrants durée de vie entre wilayas, les résultats montrent que Nouakchott représente la première destination des migrants. En effet, 3 migrants durée de vie au moins sur 5, s'installent systématiquement à Nouakchott et ce, quelque soit leur wilaya de naissance. Leur deuxième destination est de loin Nouadhibou qui en occupe globalement 9% environ.

Quant aux migrants nés à l'étranger, il est à préciser que leur destination prioritaire est la wilaya du Hodh Charghi qui en reçoit près de 46% contre 31% qui préfèrent s'installer à Nouakchott. Par contre les wilayas les moins convoitées par ceux-là sont respectivement le Tagant (0,5%) et l'Adrar (1%).

Par ailleurs, les résultats montrent que, un migrant au moins sur deux nés à Nouakchott préfère s'installer dans les wilayas du Trarza (près de 27%) et de Nouadhibou (près de 25%). En outre, plus d'un migrant sur 4 nés au Tiris Zemmour et 16% nés dans l'Adrar sont installés dans la wilaya de Nouadhibou. Par contre, ceux originaires de Nouadhibou vont s'installer aussi au Tiris Zemmour dans près de 11% des cas.

Concernant, l'examen de la répartition des migrants durée de vie selon la wilaya d'accueil, les résultats montrent globalement que ceux nés à l'étranger (16,4%) et ceux originaires du Trarza (15,7%) sont plus enclins à migrer. L'examen des pôles dits d'attraction, montre des provenances diverses selon la wilaya. En effet, Nouakchott accueille plus de migrants en provenance du Trarza et du Brakna que d'ailleurs. Les deux wilayas en fournissent ensemble 34% environ.

Quant à Nouadhibou, son principal réservoir des migrants durée de vie reste Nouakchott qui lui en fournit 18% environ. Au niveau des wilayas d'accueil de l'Inchiri et du Tiris Zemmour, leurs principales pourvoyeuses sont l'Adrar et Nouakchott qui leur en fournissent ensemble respectivement 47% et près de 44%.

En somme, les résultats sur les échanges des migrants durée de vie entre les wilayas, révèlent l'effet de proximité des wilayas, les unes plus proches que les autres. En fait, la position géographique des wilayas du Brakna, du Trarza, de l'Adrar, Nouadhibou, du Tiris Zemmour, de l'Inchiri et de Nouakchott qui forment un bloc, justifie ces inter échanges intenses entre elles.

Les mêmes tendances observées chez les migrants durée de vie sont quasiment observées chez les migrants récents.

- *Caractéristiques socioéconomiques des migrants durée de vie*

La prédominance des jeunes dans les migrations durée de vie est nettement perceptible. Le grand groupe d'âge dominant est incontestablement les 20-34 ans. Ce groupe représente à lui seul 30% des migrants. Et parmi ceux-là, les migrants âgés de 20-24ans occupent le premier rang avec un peu plus de 10%. En revanche, les personnes âgées (vieillards) et les enfants sont les moins représentés. Ces résultats étaient prévisibles, étant donné le dynamisme des jeunes et leur quête de conditions de vie meilleures. Par ailleurs, les hommes restent dominants par rapport aux femmes quelque soit le groupe d'âge.

Le niveau d'instruction des migrants âgés de 6 ans ou plus est très faible. Le taux d'analphabétisme est encore très élevé (20,6%). Ceux ayant fréquenté uniquement

l'enseignement primaire sont dominants (près de 26%). Par contre, ceux d'un niveau d'étude technique et professionnel ou alphabétisé sont faiblement représentés (moins de 1% chacun).

L'état matrimonial des migrants âgés de 10 ans ou plus révèle qu'au moins une personne sur 2 est mariée. Et parmi celles-ci, les hommes restent dominants (plus de 55%). Les célibataires viennent en deuxième position (plus de 35%). Quant aux divorcés, ils représentent 8% environ. Mais dans ce groupe, les femmes restent dominantes (près de 72%).

Quant à la situation d'activité des migrants âgés de 10 ans ou plus, elle est dominée respectivement par les occupés (41%) et les femmes au foyer (25%). Les étudiants et les chômeurs y représentent respectivement près de 14% et 10%.

- *Durée de résidence des migrants âgés de 10 ans ou plus*

Un peu moins de 50 % des migrants ont passé au niveau de leur zone d'accueil, 10 ans ou plus. Les hommes étant mieux représentés dans cet allongement de la durée de résidence. Les migrants résidents depuis moins d'une année représentent 18%, ce qui dénote que les récentes migrations demeurent actives ; ce que corroborent les chiffres des migrants pour la durée 1- 4 ans (près de 25%). Par ailleurs, quelque soit la durée de résidence considérée, les hommes restent dominants par rapport aux femmes.

B- MIGRATIONS INTERNATIONALES

B-1. Immigrants internationaux

Le volume des immigrants (mauritaniens et étrangers) s'établit à 704 334 personnes en Mauritanie. Ils sont composés de 55% d'hommes contre 45% de femmes. Plus de 3 immigrants sur 5 résident à Nouakchott. Nouadhibou et le Hodh Charghi en occupent respectivement 9% et 8% environ. La grande majorité des immigrants (30% environ) sont relativement jeunes (20 à 34 ans).

Par rapport aux langues comprises par les immigrants, le français se place en tête (près de 14%) puis l'arabe (près de 3%) en seconde position. S'agissant des langues nationales, le wolof reste dominant (environ 2%). Il est suivi respectivement par le Poular (1,56%) et le Soninké (0,39%).

S'agissant de leurs niveaux d'instruction, le niveau du primaire reste dominant (près de 26%). Une forte présence d'analphabètes (près de 21%) est également constatée. Enfin, viennent respectivement ceux disposant d'un niveau secondaire (20% environ) et d'un niveau d'études coraniques (19% environ). En revanche, ceux ayant un niveau d'études technique et professionnel sont minoritaires (moins de 1%).

Par rapport à leur état matrimonial, plus de 50 % sont mariés et plus d'une personne sur 3 sont célibataires.

Concernant la situation d'activité, les occupés demeurent les plus importants (près de 41%). Les élèves/étudiants représentent près de 14% tandis que les chômeurs, 10% environ et les femmes au foyer près de 25%.

Par rapport à leur durée de résidence, plus de 50 % ont déjà passé 10 ans dans leur zone d'accueil. Les récentes migrations (moins d'une année et de 1 à 4 ans) demeurent appréciables (36% environ).

Les pays de provenance des immigrants restent dominés globalement par le Mali (55% environ), le Sénégal (près de 24%) et le Maroc (moins de 2%). Quant aux autres pays du Maghreb et autres pays arabes, ils en fournissent respectivement moins de 2% et 3% environ. Ceux, en provenance de l'Europe y représentent 2%.

B-2. Emigrants mauritaniens

Le volume global des émigrants mauritaniens s'établit à 47 180 dont près de 88% d'hommes et 12% de femmes. Le grand groupe d'âge composé relativement de jeunes (20-34 ans), notamment ceux qui s'appêtent le plus à l'activité et au travail, est dominant. Ce groupe représente plus de 47% des émigrants mauritaniens. Vient ensuite la tranche d'âge 15- 19 ans (plus de 9%). Les effectifs se dégradent chez les enfants mais aussi au fur et à mesure que l'on monte au niveau de la pyramide des âges.

Par rapport au motif du départ, le principal mobile de ces émigrations semble être la recherche du travail (37% environ). Ils sont suivis de ceux évoquant « le lieu de travail »

(plus de 29%). Enfin, les motifs des «études» et de «regroupement familial» sont évoqués respectivement à hauteur de 14% et de 12%.

Concernant leur diplôme le plus élevé au départ, les résultats montrent que la grande majorité de ces émigrants n'ont aucun diplôme (plus de 69%). Ceux ayant obtenu le baccalauréat représentent environ 8%. Rares sont les émigrants qui, à leur départ, détenaient un diplôme supérieur : ceux ayant le DEUG ou plus représentent moins de 1%, chacun.

Par rapport aux pays de destination, les résultats montrent une préférence des pays africains subsahariens, autres que le Sénégal et le Mali. Cette sous-région s'accapare de près 40% des émigrants mauritaniens. Quant au Sénégal et le Mali, pays limitrophes, ils en accueillent respectivement près de 19% et un peu plus de 7%. Le continent européen reste également une région de destination par les émigrants mauritaniens (environ 17%). En revanche, les pays maghrébins sont moins convoités (environ 8%).

Personnes étrangères vivant en Mauritanie

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2013 (RGPH 2013), a dénombré 88.661 étrangers résidents en Mauritanie, soit 2,5% de la population résidente en Mauritanie dont 54,6% sont des hommes et 45,4% sont des femmes. Cette population d'étrangers résidents en Mauritanie est composée de 46.873 réfugiés maliens résidant à Mberra (Hogh Chargui), et de 41.788 étrangers vivant sur l'ensemble du territoire national.

La majeure partie de ces étrangers résidents en Mauritanie provient du continent africain. En effet, 97,3% d'entre eux sont d'origines africaines et les asiatiques et les européens ne représentent respectivement que 1,5% et 0,8%. Toutefois, l'analyse de la population africaine en Mauritanie montre qu'elle est dominée par les sénégalais, les maliens et les guinéens avec des proportions très variables. Ces trois pays voisins fournissent ensemble 93,4% des africains en Mauritanie et 91% de tous les étrangers. Par contre, les maghrébins ne représentent que moins de 2% de tous les étrangers et tous les arabes, sont présents pour seulement 2,8%. Près de 90% des étrangers résidents en Mauritanie sont originaires des pays frontaliers dont 68,4% sont des Maliens et 20% des Sénégalais.

Le volume des étrangers, hormis les réfugiés, est ainsi passé de 34.481 personnes en 2000 à 41.788 personnes en 2013, enregistrant ainsi un taux de croissance de 21,2% environ sur cette

période. Les trois pays Maroc, Sénégal et Mali ont le plus contribué à cette croissance spectaculaire des étrangers en Mauritanie durant la période intercensitaire, mais à des degrés différents. Les marocains ont plus que triplé et les sénégalais ont vu leur nombre se multiplier par deux demi. Les personnes originaires du reste du monde (autres que les africains, les arabes et les européens) sont devenues plus au moins dix fois moins importantes qu'en 2000.

Considérant toujours les étrangers, hormis les personnes réfugiées, 26% ont moins de 15 ans. Les personnes âgées de plus de 60 ans représentent 2% de leur population, soit 72% dans la tranche d'âges 15-59 ans. Par ailleurs, plus de la moitié de la population (54.6%) est du sexe masculin. Le rapport de masculinité, défini comme le pourcentage d'hommes présents pour une population de 100 femmes est de 171. L'analyse du rapport de masculinité selon la tranche d'âge donne des résultats plus caractéristiques de la population. En effet, le rapport de masculinité des moins de 10 ans est de 105 garçons pour 100 filles. Cet indice franchit les 200 points à partir de 25-30 ans jusqu'à 70 ans. C'est le résultat de la forte présence de main-d'œuvre masculine.

Suivant le niveau d'instruction, 45,1% de la population des étrangers en Mauritanie déclarent avoir fréquenté l'école moderne à des niveaux différents, 17,5% se sont limités à l'école coranique et 55% affirment n'avoir aucun niveau. Les personnes n'ayant aucun niveau sont majoritairement originaires d'Afrique. En effet, 56,3% des africains déclarent n'avoir aucun niveau, 18% ont le niveau de l'école coranique et 16% ont suivi l'école moderne jusqu'à le niveau primaire. Seulement 1,6% des africains a le niveau universitaire et 6,5% d'entre eux ont déclaré avoir le niveau secondaire.

L'analyse du niveau d'instruction par pays africains montre que 68,3% des maliens ont déclaré n'avoir aucun niveau et un peu plus du tiers des sénégalais et des guinéens n'ont aucun niveau. Le niveau primaire est pourvu pour environ 11% des maliens, 29% des sénégalais et 22% des guinéens. Par contre, le quart des maghrébins déclare avoir le niveau primaire, le tiers a bénéficié de l'enseignement secondaire et 15,6% ont suivi des formations universitaires.

Plus de deux tiers des asiatiques, des américains et des européens ont au moins l'un des niveaux primaire, secondaire ou universitaire, chacun avec un pic au niveau universitaire de 28% des asiatiques, 35% des américains et 40,3% des européens. 21,4% des américains ont

déclaré n'avoir aucun niveau. Seulement 10% des asiatiques et moins 8% des européens sont dans la même situation.

Les ménages des personnes étrangères vivant en Mauritanie sont dirigés en majorité par des hommes (71,1%) contre 28,9% par les femmes. Plus de trois sur cinq de ces ménages vivent dans le milieu rural (60,3%) contre 39,7% dans le milieu urbain, situation qui s'explique en grande partie par les réfugiés du camp du Mberra qui fait partie du milieu rural.

L'analyse du statut matrimonial des Chefs de ménages étrangers montre que (48,3%) des chefs de ménages sont mariés et les célibataires représentent environ 42%. On retrouve plus de femmes Chefs de Ménages célibataires (45%) que d'hommes célibataires (41%) ; alors que les hommes chefs de ménages mariés sont plus nombreux (54%) que les femmes (32 %) du même état matrimonial.

48% des étrangers actifs ont leurs propres activités (sont indépendants) et 4,6% sont des employeurs. Les salariés représentent 45,1% de l'ensemble des actifs occupés dont 31,8% des salariés temporaires et 10% sont permanents. Les hommes sont dominants quelque soit la situation dans la profession considérée avec des rapports qui dépassent parfois les 80%. Selon le milieu, plus de 76% de la population étrangère en activité sont occupés dans le milieu urbain au moment où le milieu rural ne fait travailler que 22%.

Les étrangers sont répartis inégalement sur le territoire national. Les wilayas de Nouakchott et du Hodh Chargui sont les résidences préférées par les étrangers en Mauritanie. En effet, 57,2% des étrangers sont installés au Hodh Chargui et 26,9% à Nouakchott.

Le taux élevé du Hodh Chargui (57,2%) est essentiellement dû à la présence du camp des réfugiés du Mali qui absorbe près de 46.873 personnes des étrangers résidents en Mauritanie à lui seul. Mis à part ces réfugiés maliens, les étrangers ne représenteraient plus que 41.788 personnes.

Les asiatiques, les américains et les européens sont attirés beaucoup plus par l'inchiri et la capitale Nouakchott respectivement avec 40,4%, 32,2% et 16,2% pour la première et 35,4%, 27,9% et 62,1% pour la seconde. L'inchiri est la wilaya d'exploitation minière et Nouakchott est la capitale du pays. Par contre les africains préfèrent résider à Nouakchott, Hodh Chargui et Nouadhibou avec respectivement 26,5%, 58,7% et 5,8%. Les sénégalais et Guinéens de

Conakry sont beaucoup plus attirés par les deux capitales Nouakchott pour respectivement 67,3% et 82,9% d'entre eux et Nouadhibou pour 15% et 6,9%.

Les étrangers en Mauritanie résident dans les principales villes du pays à des proportions variables selon les villes de résidence et les pays de provenance. 78,8% de cette population habitent à Nouakchott et réparties inégalement suivants les Moughataas de la capitale et selon les pays de provenance. Les sénégalais sont beaucoup plus attirés par les conditions d'habitation offertes par Sebkhia pour 34,4% d'entre eux. Les conditions de logement offertes par les Moughataas d'El Mina, Ksar et Tayarett sont jugées meilleures pour environ 9% des sénégalais pour chacune des moughataa. Les maliens, ont opté quant à eux aux conditions de logement qui prévaut à Sebkhia, à El Mina et à Dar Naim pour respectivement 16,8%, 16,6% et 10,7% d'entre eux. Les européens, les américains et les asiatiques préfèrent profiter plutôt du niveau de standing de Tavrigh Zeina et Ksar. En effet, Tavrigh Zeina est le lieu d'habitation de 58,1% des américains, de 32,5% des européens et 42,4% des asiatiques. Le Ksar est résidé par 15,5% des américains, 10,7% des européens et de 10,5% des asiatiques. Les autres 21,2% des étrangers sont concentrés dans les autres villes de Nouadhibou, Zoueiratt, Kiffa et Kaedi dont 80% sont concentrés à Nouadhibou.

45,4% des étrangers en Mauritanie sont des réfugiés, 20% sont à la recherche de travail et 28,2% regagnent leur lieu de travail. Le regroupement familial est évoqué par 10,8% d'entre eux et 4,3 viennent en Mauritanie pour suivre des études.

Évaluée à 46873 personnes, la population des réfugiés de Mberra représente à elle seule 52,9% de la population totale des personnes étrangères vivant en Mauritanie.

Les enfants de moins de 15 ans représentent 48,2% de ces réfugiés maliens du camp de Mberra. Les personnes de 15-59 ans représentent environ 45,2% et les plus de 60 ans 6,6%.

Par ailleurs, 52,9% de cette population sont de sexe masculin. Le rapport de masculinité, est de 89,0 ; le rapport de masculinité des moins de 19 ans est de 99 garçons pour 100 filles. Cette tendance reste la même pour toute les tranches d'âges, sauf pour les tranches 55-59 et 70-74 ans où la tendance s'inverse avec des rapports de masculinité respectivement de 104,3 et 112,1 hommes pour 100 femmes.

42% des ménages réfugiés maliens dans le camp de Mberra sont dirigés par des chefs célibataires et les ménages dirigés par des chefs mariés représentent 43,3%. Les divorcés sont un peu moins de 8% de l'ensemble de réfugiés de 10 ans et plus. Les ménages dirigés par des femmes sont plus nombreux que ceux dirigés par des hommes. Les ménages dirigés par des femmes représentent près de 55% de l'ensemble des ménages alors que ceux dirigés par des hommes ne pèsent que pour 45%.

Pour les ménages dirigés par des hommes, 43,9% d'entre eux sont mariés et 53,4% célibataires alors que ceux dirigés par des femmes, 44,2% d'entre eux sont mariées et 32,6% sont célibataires femmes.

Les données relatives au niveau d'instruction des réfugiés maliens du camp de Mberra de 6 ans ou plus montre que 75,4% d'entre n'ont aucun niveau, 13,9% ont déclaré avoir fréquenté l'école coranique et/ou la Mehdra et 7,4% sont alphabétisés. Seulement 2,1% ont fréquenté l'école primaire. Les femmes sont plus analphabètes que les hommes. En effet, 58,4% des personnes ayant déclaré n'avoir aucun niveau sont des femmes contre 42,6% des hommes.

La situation d'occupation des réfugiés du camp de Mberra âgés de 10 ans et plus, montre que seulement de 8,9% de ces réfugiés sont occupés. Plus de 22% d'entre eux sont en chômage, dont 21,7% sont à la recherche de leur premier emploi. Ce taux de chômage est le double de celui enregistré en Mauritanie qui est de 10,1% selon l'ENRSI de 2013.

16,2% des hommes sont occupés contre 2,4% seulement des femmes. Les hommes sont les plus touchés par le chômage. En effet, 40% d'entre eux souffrent de ce fléau contre 8% seulement des femmes.

Parmi les réfugiés occupés âgés de 10 ans et plus 63,4% gèrent leur propre activité et 3,6% sont des employeurs. Les salariés du secteur privé représentent 10,3% de l'ensemble des occupés dont 5,3% sont des temporaires contre 15,5% dans le secteur public.

Chapitre 6 : Migrations internes et internationales

INTRODUCTION

Pour l'ensemble des pays, les statistiques constituent un outil de développement incontournable. Tous les acteurs (Gouvernement, administration et organismes publics, élus, partenaires extérieurs, organisations politiques, société civile, média, entreprises et organismes du secteur privé, etc.) ont en effet besoin de données fiables et constamment actualisées pour fonder leur prise de décision.

Dans les pays en voie de développement comme la Mauritanie, la contrainte des ressources disponibles et la nécessité d'établir des priorités dans la programmation des activités rendent les statistiques vitales à tous les niveaux du processus de développement : pour le diagnostic de la situation, la définition des priorités, la planification des plans d'action tels que les Stratégies de réduction de la Pauvreté (exemple le CSLP), la mise en œuvre des activités et le suivi – évaluation. Elles le sont également pour mesurer les progrès accomplis vers l'atteinte des résultats découlant des engagements internationaux du pays comme les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) ou la Convention relative aux Droits de l'Enfant (CDE), etc.

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH), par son statut (la plus grande opération statistique organisée dans le pays selon une périodicité régulière) et les moyens mobilisés (ressources humaines et financières importantes), constitue un événement majeur qui permet de fournir une base de données d'indicateurs et de tableaux de bord récents et fiables pour tout ce qui concerne la taille, la composition et les caractéristiques de la population, des bâtiments et des logements aux niveaux national, régional et local.

Il s'agit d'informations pertinentes pour l'élaboration et le suivi de politiques de développement efficaces, permettant en particulier de ressortir les domaines dans lesquels les ressources sont les plus indispensables et d'offrir les moyens de suivre les progrès notamment en matière de gestion des services sociaux de base et d'en évaluer l'impact.

En Mauritanie, après les recensements généraux de la population de 1977, 1988 et 2000, l'Office National de la Statistique a effectué récemment (2013) le quatrième RGPH dans le but global de *contribuer à l'amélioration de la connaissance de la situation démographique du pays et de sa dynamique afin de faciliter la prise en compte des variables démographiques dans les programmes et stratégies de développement.*

Ainsi, les données recueillies permettent-elles, entre autres, de: (1) déterminer l'effectif de la population totale du pays, sa structure par sexe, par âge et selon certaines caractéristiques socioéconomiques et culturelles, sa répartition spatiale selon les différentes unités administratives et le milieu de résidence ; (2) déterminer les niveaux, structure et tendances de la fécondité, de la nuptialité, de la mortalité ...; (3) déterminer les caractéristiques des ménages, de l'habitat et du cadre de vie des ménages ; (4) actualiser le fichier des villages et points d'eau et constituer une base de données sociodémographiques géo référencées ; (5) fournir des indicateurs pour le plaidoyer en faveur des groupes vulnérables notamment les personnes âgées, les femmes, les jeunes....

Ces données permettent également *d'apprécier l'évolution récente et future de la population en saisissant les niveaux, structures et tendances de la migration ; étant entendu que la maîtrise des paramètres relatifs aux mouvements de la population (migrations intérieure et extérieure) permettent aux décideurs de mieux appréhender les dynamiques sociales et d'adopter des politiques migratoires davantage orientées par les impératifs du développement.*

- **Contexte**

Située en Afrique de l'Ouest entre les 15° et 27°degrés de latitude nord et les 5° et 17°degrés de longitude ouest, la République Islamique de Mauritanie couvre un vaste territoire d'une superficie de 1 030 700 km². Sa population totale a été évaluée à 3 537 368 habitants, dont 50,7% de femmes et 98,12% de sédentaires selon le RGPH 2013, avec une densité d'environ 3,4 habitants au km² et un taux d'accroissement moyen annuel de 2,77% entre 2000 et 2013.

Le pays est limité au nord par le Sahara Occidental et l'Algérie, à l'est par le Mali, au sud par le Mali et le Sénégal et à l'ouest par l'Océan Atlantique. Sa structure administrative en 2013 comprend 13 wilayas¹ (régions), 55 moughataas (départements) et 218 communes.

Au centre et au nord, le relief est constitué de massifs montagneux tels ceux de l'Adrar et du Tagant. A l'exception de la plaine alluviale du Sénégal appelée Chemama, le reste du pays est constitué en grande partie d'alignements dunaires.

¹ Le district de Nouakchott a été récemment subdivisé en 3 wilayas, ce qui porte à 15 le nombre total de wilayas du pays.

Le climat saharien au nord et sahélien au sud est généralement chaud et sec. Il est doux en bordure de l'océan Atlantique et connaît environ quatre mois de saison de pluie (de juin à septembre). L'hydrographie est en grande partie liée au climat et par conséquent dans la plus grande partie de la Mauritanie, il n'y a pas de cours d'eau permanent. On relève l'existence des oueds aux lits ensablés qui sont des rivières fossiles qui coulent quelques jours par an dans les meilleures conditions pluviométriques. Le fleuve Sénégal constitue le seul cours d'eau permanent du pays. Le potentiel hydrique limité et l'aridité du climat expliquent la pauvreté du couvert végétal pour une bonne partie de l'année. Avec ces conditions climatiques défavorables, les populations sont davantage attirées par les zones où le climat est relativement plus propice à leurs activités sylvo-agro-pastorales.

Résultat d'un long processus historique de peuplement et de brassages culturels, la Mauritanie compte quatre entités socioculturelles dont les Arabe (Maures), les Haal Pulaar (Peulhs et Toucouleurs), les Soninkés et les Wolofs.

Les populations exercent plusieurs activités économiques dont l'agriculture, l'élevage et le commerce. L'intensité des activités commerciale et pastorale a induit d'importants déplacements de populations.

Par ailleurs, il faut souligner que la mobilité constitue l'une des caractéristiques des populations mauritaniennes, particulièrement pour les nomades. Des études ont montré que le foyer des émigrations en Mauritanie se trouve dans les régions bordant la rive droite du fleuve Sénégal (Sadio Traoré, 1994), ainsi que les régions frontalières du Mali.

Les migrations dans les régions du sud et dans les centres urbains sont surtout la conséquence des aléas climatiques provoquant un déficit alimentaire et des pertes importantes de cheptels. Par ailleurs, il est à noter que la société mauritanienne a vécu depuis la fin des années soixante, des mutations profondes des modes de vie et de production. Les nomades qui, en 1965, représentaient plus de 70% de la population ne sont actuellement (2013) que de 1,9%. L'abandon du nomadisme pour la vie sédentaire a entraîné des changements profonds non seulement dans les structures familiales, mais aussi dans les modes de production et de consommation. Parmi les facteurs associés à ces transformations, figure en premier lieu la sécheresse persistante qui a détérioré les bases de l'économie rurale accélérant ainsi la sédentarisation des nomades et l'exode rural vers les centres urbains. Au rythme de

l'évolution observée, l'effectif de la population nomade deviendra statistiquement insignifiant.

Avec ce vaste mouvement de sédentarisation qui a marqué ces dernières décennies, la population urbaine est passée de 9,1% en 1965 à 48,3% de la population totale en 2013, avec un effectif total de 1 710 103 habitants.

Toutes les wilayas ont enregistré une augmentation importante de leur taux d'urbanisation entre 1977 et 1988. Mais, cette croissance urbaine était plus poussée dans les centres urbains, comme Nouakchott, Nouadhibou et Zouératt. La population de Nouakchott qui comptait 134.704 habitants en 1977 est passé à 395 475 en 1988, pour atteindre 558 195 habitants en 2000 et 958 399 en 2013, soit des taux de croissance urbaine de 10,2% entre 1977 et 1988 , 2,86% entre 1988 et 2000 et 5,52% entre 2000 et 2013. Cette croissance urbaine rapide, avec de fortes disparités régionales (de 15,4% au Hodh El Gharbi à 95,5% à Dakhlet Nouadhibou en 2013) a provoqué une pression importante sur les infrastructures disponibles et les services, engendrant de multiples problèmes, socioéconomiques et environnementaux.

Au niveau de la migration interne en Mauritanie, le RGPH 2013 révèle des échanges migratoires très forts entre wilayas, avec une attraction particulière des wilayas de Nouakchott, de Dakhlet Nouadhibou et du Tiris Zemmour (activités économiques, services, etc.).

Au niveau de la migration internationale, le RGPH 2013 fait état de 704 334 immigrants : 387 043 hommes et 317 291 femmes, ce qui traduit une prédominance masculine. La répartition des migrants internationaux selon les wilayas de résidence actuelle montre que Nouakchott en accueille naturellement le plus grand nombre, suivi de Dakhlet Nouadhibou, du Hodh Chargui (Mberra), du Trarza et du Tiris Zemmour.

Il convient de relever le fait que l'émigration vers l'étranger est un phénomène culturel variant selon les ethnies. Ainsi, les émigrations en France, sont en grande partie le fait des soninkés. Ces dernières années, on assiste à une forte émigration en direction des pays du Maghreb, d'Afrique et surtout des pays du Golf arabe.

Les mouvements migratoires en Mauritanie sont fortement corrélés tant aux facteurs socioéconomiques (pauvreté, emploi, conditions de vie, etc.) qu'aux facteurs culturels,

politiques et écologiques (désertification, etc.). Ceux-ci créent un environnement propice aux départs plus ou moins massifs des individus aussi bien vers d'autres wilayas que vers d'autres destinations étrangères.

- **Objectifs de l'étude**

Les données recueillies lors du recensement de 2013 permettent de connaître l'importance des mouvements migratoires de la population mauritanienne à la date de l'opération. Aussi, l'objectif principal de ce rapport est de contribuer à améliorer les connaissances sur les migrations en Mauritanie, en mettant à la disposition des utilisateurs, notamment des pouvoirs publics, des chercheurs, des données actualisées, pertinentes et fiables sur les mouvements des populations tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays.

De façon spécifique, ce rapport vise à :

- déterminer la population migrante et la population non migrante et décrire leurs caractéristiques respectives ;
- identifier les principaux flux migratoires selon les zones d'origine et les zones de destination ;
- établir le bilan migratoire entre les wilayas ;
- renseigner sur les migrations internationales.

- **Approche méthodologique**

De manière générale, la migration, constituant l'une des composantes de l'évolution d'une population, au même titre que la fécondité et la mortalité, se mesure au cours d'une période de référence choisie qui peut être une année civile ou entre deux dates fixes. Pendant cette période de référence, un migrant peut avoir effectué une ou plusieurs migrations dans ce cas, le nombre de migrations sera toujours égal ou supérieur au nombre de migrants. Dans d'autres cas, on mesure la migration depuis la naissance des individus, c'est à dire au cours d'une période différente pour chaque individu, on parlera alors de **migration sur la durée de vie**.

En outre, on peut mesurer la migration depuis le dernier changement de résidence, là encore au cours d'une période de référence. Alors, dans ce cas, on parle de **dernière migration, migration récente ou de dernier changement de résidence**. Dans cette situation, il y a

stricte égalité entre le nombre de migrants et le nombre de migrations, d'où seule la dernière migration unique, est en effet observée.

Dans le cas spécifique de la Mauritanie, il convient de préciser au préalable, que ce présent rapport d'analyse de la migration, à partir des données issues du Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2013 (RGPH 2013), porte essentiellement sur la population sédentaire. Etant donné que la migration est le changement d'un lieu de résidence à un autre au cours d'une période de référence, la population nomade n'est pas prise en compte.

Dans le cadre de ce rapport, la migration sera étudiée suivant deux approches : la migration durée de vie basée sur le lieu de naissance et la migration récente (dernière migration) basée sur le dernier lieu de résidence.

La migration concerne donc les personnes qui se trouvent en dehors de leur lieu de résidence habituelle ou de leur lieu de naissance et qui se déclarent résidentes ou ayant l'intention d'y résider pour une période de 6 mois ou plus. Dès lors, l'on peut distinguer deux types de migration dont celle dite interne qui concerne tout changement de résidence à l'intérieur d'un pays et l'autre dite internationale qui est le changement de résidence d'un pays vers un autre. Ce dernier aspect porte d'une part sur l'immigration en Mauritanie en provenance de l'étranger et d'autre part sur l'émigration à destination des pays étrangers.

A travers ce document, la migration est étudiée, en partie, à travers un certain nombre de variables de base contenues dans le questionnaire du RGPH 2013. Parmi celles-là, l'on peut citer le lieu de résidence à la date du recensement, le lieu de naissance (Wilaya ou Pays), la durée de résidence et le lieu de résidence antérieure (Wilaya ou Pays). Pour mettre en évidence les aspects différentiels de la migration, des croisements sont effectués avec les caractéristiques individuelles suivantes : l'âge, le sexe, la situation matrimoniale, le niveau d'instruction, la situation d'activité, le motif au départ, le milieu de résidence, le diplôme le plus élevé obtenu au départ, la langue comprise, etc.

Outre les données issues du RGPH 2013, la documentation existante traitant des migrations en Mauritanie, a été revisitée en profondeur en vue de mieux comprendre et expliquer le phénomène migratoire à travers le pays.

Par ailleurs, pour faciliter davantage la compréhension de l'analyse, il importe de définir les concepts essentiels utilisés à travers ce document :

- **Migration interne** : tout changement de résidence effectué à l'intérieur du pays ;
- **Migration internationale** : tout changement de résidence dont la destination ou l'origine est l'étranger ;
- **Migrant** : est migrant toute personne, quelque soit son âge, qui a changé de lieu de résidence au cours de la période de référence ;
- **Non-migrant** : est non migrant toute personne qui, au cours de la période de référence, réside dans son lieu de naissance ;
- **Migrant durée de vie** : est migrant durée de vie toute personne qui, au cours de la période de référence, réside en un lieu autre que celui de sa naissance ;
- **Dernier migrant (ou migrant récent)** : tout individu dont le lieu de résidence actuelle est différent du lieu de résidence antérieure ;
- **Emigrant** : c'est le migrant sortant d'une zone (wilaya ou pays);
- **Immigrant** : c'est le migrant entrant dans une zone (wilaya ou pays).

Le domaine d'analyse retenu dans le cadre de cette étude est le niveau wilaya. La wilaya (région) est l'unité administrative par rapport à laquelle la migration est définie. Ainsi, est migrant, tout individu dont la wilaya de résidence au moment du recensement est différente de sa wilaya de naissance ou de sa wilaya de résidence antérieure.

S'agissant des difficultés rencontrées, elles portent essentiellement sur le traitement des non réponses. Il a été constaté que les taux de non réponses varient en fonction des variables croisées. Face à ces difficultés, nous avons été amenés à corriger celles dont le taux est supérieur à 10% selon le cas. La méthode de correction adoptée est celle dite linéaire. Elle

consiste à redistribuer proportionnellement le nombre de non réponses à l'ensemble des modalités des variables croisées concernées suivant leur poids. En revanche, lorsque les taux de non réponses sont inférieurs à 10%, celles-ci sont traitées en tant que telles. Ces cas sont en général, rencontrés au niveau des migrations internationales.

Il convient de préciser que les corrections apportées aux données du recensement ne modifient en rien leur qualité et par conséquent l'analyse qui en découle reste pertinente.

Les principales limites de cette analyse sont liées à l'absence de certaines variables dans le questionnaire. Le questionnaire ne prévoit pas de variables sur la migration à une date antérieure précise, ni de variables sur la migration de retour.

Par ailleurs, il est à souligner que le choix de cette approche a été guidé par le souci de respecter les mêmes exigences méthodologiques ayant été appliquées en 2000, année de l'analyse de la migration à partir des données du RGPH 2000. Ces exigences s'imposent afin de garantir la comparabilité des tendances observées et de réduire le plus possible les modifications qui auraient pu être imputables à des différences méthodologiques.

Cette étude comporte deux parties. La première porte sur les migrations internes des populations sédentaires. Quant à la seconde, elle traite des migrations internationales.

A. MIGRATIONS INTERNES

A travers cette section, nous étudions les mouvements des populations sédentaires à l'intérieur du territoire mauritanien (migrations internes). Ces mouvements se réfèrent entre autres, aux lieux de naissance des populations sédentaires par rapport à leurs lieux de résidence au moment de l'exécution des opérations de collecte relatives au Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2013 (RGPH 2013) ou tout simplement par rapport à leurs lieux de résidence antérieure.

Ainsi, nous examinons d'abord, le statut migratoire des populations afin de discerner les migrants et les non migrants. Par la suite, nous présentons le bilan migratoire pour ainsi, montrer les zones attractives et celles répulsives. Et enfin, nous établissons les caractéristiques socioéconomiques des migrants ainsi que leur durée de résidence.

1. Analyse du statut migratoire

Compte tenu du caractère des données collectées, le statut migratoire des populations est composé globalement de 2 modalités à savoir les migrants et les non migrants.

1.1. Statut migratoire selon le sexe

Au vu des résultats du RGPH 2013, la population sédentaire de la Mauritanie s'établit globalement à 3 471 040 habitants dont près de 49% sont composés d'hommes (1 707 508) et 51% de femmes (1 763 532). Un peu plus de 49% de la population résideraient en milieu urbain contre près de 51% en milieu rural.

La répartition de la population selon le statut migratoire révèle globalement que, parmi 5 individus pris au hasard, 1 individu au moins serait migrant (Cf. tableau 1.A.1.1). Ces résultats expliquent la faible mobilité de la population mauritanienne.

Tableau 1.A.1.1 : Répartition de la population sédentaire selon le statut migratoire (en %).

	Migrants	Non migrants	Total
Population sédentaire	20,2	79,8	100,0

L'analyse du statut migratoire selon l'aspect genre, montre au niveau national, que la migration n'est pas seulement une affaire d'hommes bien que dominants (55%). Les femmes aussi tirent leur épingle du jeu : elles y représentent 45% (Cf. tableau 1.A.1.2). Ainsi, l'on pourrait penser que si les hommes migrent pour chercher de meilleures conditions de vie, les femmes aussi migrent pour, d'une part, rejoindre leur époux migrant en grande majorité, ou

d'autre part, chercher de meilleures conditions de vie au même titre que les hommes, bien que ce dernier cas soit encore limité par les contraintes sociales.

Cependant, au niveau des non migrants, les femmes dominent les hommes, soient respectivement 52,3% et 47,7%. Ces résultats confirment que les hommes sont en général plus enclins à migrer que les femmes ou tout simplement, ce sont eux qui migrent d'abord et se font rejoindre, par la suite, par leurs épouses et ce, après s'être bien installés.

Tableau 1.A.1.2 : Répartition de la population sédentaire selon le statut migratoire et le sexe(en %).

Sexe	Migrants	Non migrants	Total
Masculin	55,0	47,7	49,2
Féminin	45,0	52,3	50,8
Total	100,0	100,0	100,0

1.2. Statut migratoire selon la répartition géographique

L'examen de la répartition de la population sédentaire, selon le statut migratoire et le milieu de résidence, révèle que la grande majorité des migrants durée de vie, soit près de 84%, résident en milieu urbain contre 16% seulement en milieu rural (Cf. tableau 1.A.1.3). Cette tendance s'explique en grande partie, par le phénomène de l'exode rural.

En effet, les populations à la quête de meilleures conditions de vie et de travail préfèrent quitter leur milieu de naissance (milieu rural, en grande majorité) pour aller s'installer en milieu urbain, lequel milieu offrant en général un environnement plus propice pour vivre et développer des activités lucratives.

Cependant, le phénomène inverse est observé chez les non migrants. En effet, la majorité des non migrants résident en milieu rural (59,5%) tandis que 40,5% en milieu urbain. Ces résultats viennent conforter l'idée selon laquelle, la population mauritanienne est encore majoritairement rurale.

Tableau 1.A.1.3 : Répartition de la population sédentaire selon le statut migratoire par milieu de résidence (en %)

Milieu	Migrants	Non migrants	Total
Urbain	84,0	40,5	49,3
Rural	16,0	59,5	50,7
Ensemble	100,0	100,0	100,0

Quant à la répartition de la population sédentaire selon le statut migratoire par wilaya, celle-ci renseigne notamment sur la composition des populations par rapport au phénomène migratoire à l'intérieur de chaque wilaya.

Ainsi, il convient de souligner que les résultats montrent que parmi les 13 wilayas du pays, seul deux présentent des populations à majorité composées des migrants durée de vie par rapport aux non migrants. Il s'agit de la wilaya de l'Inchiri (53,6%), phénomène nouveau et de Dakhlett Nouadhibou (52,1%) qui garde le même statut que par le passé (Cf. tableau 1.A.1.4).

En effet, force est de constater que depuis quelques années, la wilaya de l'Inchiri est devenue la zone de prédilection des sociétés étrangères d'exploitations minières, bénéficiant ainsi, des autorisations de recherches minières octroyées par les autorités mauritaniennes. Alors que par le passé, ses activités minières ayant été mises en veilleuse, cette wilaya avait toujours été considérée comme zone répulsive, se vidant progressivement de ses populations au profit d'autres wilayas. Quant à Dakhlett Nouadhibou, capitale économique du pays, la structure de la population en terme de statut migratoire, montre des résultats prévisibles compte de ses potentialités économiques (mines et pêche). Cette région a toujours été considérée comme pôle attractif.

En outre, deux autres wilayas présentent au sein de leurs populations sédentaires, des proportions non négligeables des migrants durée de vie par rapport aux non migrants. L'on pourrait citer respectivement le District de Nouakchott (près de 47%) et le Tiris Zemmour (40,6%) : Nouakchott étant la capitale politique et administrative du pays tandis que le Tiris, une zone d'exploitations minières.

Tableau 1.A.1.4 : Répartition de la population sédentaire selon le statut migratoire par wilaya (en %)

Wilaya	Statut migratoire		Total
	Migrants durée de vie	Non migrants	
Hodh Charghi	13,8	86,2	100,0
Hodh El Gharbi	3,3	96,7	100,0
Assaba	4,5	95,5	100,0
Gorgol	4,4	95,6	100,0
Brakna	5,7	94,3	100,0
Trarza	9,5	90,5	100,0
Adrar	11,8	88,2	100,0
Dakhlet Nouadhibou	52,1	47,9	100,0
Tagant	4,8	95,2	100,0
Guidimagha	3,8	96,2	100,0
Tiris Zemmour	40,6	59,4	100,0
Inchiri	53,6	46,4	100,0
Nouakchott	46,9	53,1	100,0
Total	20,2	79,8	100,0

1.3. Migrations durée de vie

- **Volume**

Il convient de rappeler que la population dite ‘Migrant durée de vie’ est composée de l’ensemble des personnes qui, au moment du recensement, résident en un lieu autre que celui où elles sont nées. Son volume s’établit globalement à 702 575 individus au niveau national en 2013 dont 386 119 hommes et 316 456 femmes.

En examinant l’évolution du volume des migrants durée de vie selon les trois derniers RGPH, on constate qu’en 2000, le volume a plus que doublé (soit 129,7%) par rapport à 1988 (Cf. tableau 1.A.1.5) : allant de 208 039 individus en 1988 pour s’établir à 477 814 individus en 2000. Cependant, cette tendance du volume de migrants bien que haussière, va connaître un ralentissement sur la période 2000-2013, en atteignant ainsi 702 575 individus, soit un accroissement d’un peu moins que la moitié (47% environ).

Tableau 1.A.1.5 : Évolution du volume des migrants durée de vie

Années	1988	2000	2013
Migrants durée de vie	208 039	477 814	702 575
(en %)	-	129,7	47

- **Répartition géographique**

La répartition des migrants durée de vie selon le milieu de résidence révèle que le milieu urbain constitue leur espace privilégié par rapport au milieu rural, soient respectivement 84% et 16% (Cf. tableau 1.A.1.6). Ces résultats étaient prévisibles compte tenu du fait que le milieu urbain par rapport au milieu rural, offre plus d'opportunité en termes d'emploi, de santé, d'éducation, d'environnement, de bien-être, etc. et par conséquent devient attractif aux yeux des migrants.

Cette répartition vue sous l'optique genre, est quasiment identique par rapport au niveau national. En effet, les femmes migrantes sont plus enclines à s'installer en milieu urbain (près de 83%) qu'en milieu rural (17% environ). De même, l'on observe la même tendance chez les hommes : 85% en milieu urbain contre 15% en milieu rural.

Tableau 1.A.1.6 : Répartition des migrants durée de vie selon le sexe et le milieu de résidence (en %)

Milieu	Migrants durée de vie		
	Masculin	Féminin	Total
Urbain	85,0	82,7	84,0
Rural	15,0	17,3	16,0
Total	100,0	100,0	100,0

La répartition des migrants durée de vie selon la wilaya confirme la prédominance des hommes par rapport aux femmes dans la quasi-totalité des wilayas, à l'exception de la wilaya du Hodh Charghi où la tendance est inversée : les femmes migrantes y représentent près de 51%. Mais, dans toutes les autres wilayas, les hommes représenteraient plus de 50% de la population migrante.

Cependant, cette prédominance des hommes est plus forte dans les régions minières, notamment, l'Inchiri (71%) de plus en plus investie depuis quelques années par des compagnies étrangères d'exploitations minières, l'Adrar et le Tiris Zemmour (63,8%

chacune), et Dakhlett Nouadhibou (63,5%). Dans la société mauritanienne, le domaine des mines est généralement avant tout, une affaire d'hommes.

Tableau 1.A.1.7 : Répartition des migrants durée de vie selon la Wilaya et le sexe (en %)

Wilaya	Sexe		Total
	Homme	Femme	
Hodh Charghi	49,1	50,9	100,0
Hodh El Gharbi	53,4	46,6	100,0
Assaba	51,1	48,9	100,0
Gorgol	56,5	43,5	100,0
Brakna	53,1	46,9	100,0
Trarza	56,3	43,7	100,0
Adrar	63,8	36,2	100,0
Dakhlett Nouadhibou	63,5	36,5	100,0
Tagant	59,2	40,8	100,0
Guidimagha	57,6	42,4	100,0
Tiris Zemmour	63,8	36,2	100,0
Inchiri	71,5	28,5	100,0
Nouakchott	53,6	46,4	100,0
Total	55,0	45,0	100,0

1.4. Migrations récentes (dernières migrations)

- **Volume**

Le concept 'migrant récent' ou 'dernière migration' est défini en comparant le lieu de résidence actuel du migrant par rapport à son lieu de résidence antérieur. Ainsi, tout sédentaire ayant déjà effectué une migration au moins, fait partie de cette sous population.

Au vu des résultats du RGPH 2013, l'effectif des migrants récents s'établit globalement à 710 101 individus, soit près de 20,5% de la population sédentaire. D'où une confirmation de la faible mobilité interne des mauritaniens. Tout comme au niveau de la population des migrants durée de vie, la population des migrants récents est également dominée par les hommes qui y représentent près de 55% contre 45% de femmes.

- **Répartition géographique**

La répartition des migrants récents selon le milieu de résidence montre une forte attractivité du milieu urbain par rapport au milieu rural. En effet, près de 84% des migrants récents (soit 593 767 individus) sont installés en milieu urbain contre 16% environ (soit 116 334 individus) en milieu rural (Cf. tableau 1.A.1.8).

Ces résultats démontrent l'ampleur avec laquelle les zones rurales se vident progressivement de leurs populations au profit des zones urbaines. Ces populations s'installant en milieu urbain à la recherche d'un environnement meilleur, créent ainsi une forte pression démographique sur ces espaces, sur les infrastructures et édifices publiques et par conséquent engendrent une explosion démographique dans les centres urbains les plus attractifs.

Tableau 1.A.1.8: Répartition des migrants récents selon le sexe et le milieu de résidence (en %)

Milieu	Migrants récents		
	Masculin	Féminin	Total
Urbain	84,4	82,6	83,6
Rural	15,6	17,4	16,4
Total	100,0	100,0	100,0

La répartition des migrants récents selon la wilaya réconforte aussi l'hypothèse selon laquelle les hommes sont dominants par rapport aux femmes. En effet, à l'exception de la wilaya du Hodh Charghi, la proportion des hommes migrants récents dépasse la barrière de 50%. Cette prédominance des hommes est plus forte dans la wilaya de l'Inchiri (70,9%) que dans les autres wilayas. Elle est suivie respectivement du Tiris Zemmour (63,4%), de Dakhlett Nouadhibou (63,4%) et de l'Adrar (60,7%).

Cette forte présence des hommes dans ces wilayas, pourrait être expliquée en partie par le type d'activité y dominant, entre autres, l'exploitation minière qui est souvent réservée au sexe masculin.

Quant à la wilaya du Hodh Charghi, bien que les femmes (récentes migrantes) soient dominantes (près de 52%), les hommes migrants récents y sont bien représentés également (près de 48%).

(% Tableau 1.A.1.9 : Répartition des migrants récents selon la Wilaya et le sexe (en

Wilaya	Sexe		Total
	Homme	Femme	
Hodh Charghi	48,2	51,8	100,0
Hodh El Gharbi	54,2	45,8	100,0
Assaba	52,2	47,8	100,0
Gorgol	56,2	43,8	100,0
Brakna	53,6	46,4	100,0
Trarza	55,7	44,3	100,0
Adrar	60,7	39,3	100,0
Dakhlett Nouadhibou	63,4	36,6	100,0
Tagant	56,7	43,3	100,0
Guidimagha	59,6	40,4	100,0
Tiris Zemmour	63,4	36,6	100,0
Inchiri	70,9	29,1	100,0
Nouakchott	53,4	46,6	100,0
Total	54,7	45,3	100,0

Par ailleurs, les résultats de la répartition des migrants récents par rapport au milieu urbain selon la wilaya (Cf. tableau 1.A.1.10), montrent au niveau national que la grande majorité, (soit globalement près de 9 migrants récents sur 10), s'installent à Nouakchott et Dakhlett Nouadhibou. Nouakchott, à elle seule, attire près de 8 cas sur 10.

Il convient de souligner que Nouakchott reste le lieu de convergence de l'écrasante majorité des migrants récents provenant d'autres wilayas ou de l'étranger. Ainsi, on note que les principales wilayas réservoirs de ravitaillement de Nouakchott sont le Trarza (92,5%), le Hodh El Gharbi (88,5%) et le Hodh Charghi (88,2%).

Quant à Dakhlett Nouadhibou, deuxième lieu privilégié des derniers migrants, ses principales sources de ravitaillement restent respectivement, Nouakchott (près de 40%), le Tiris Zemmour (28,2%) et l'Adrar (15%). Ces résultats, pourraient s'expliquer en partie par l'effet de proximité de ces wilayas par rapport à Nouadhibou.

Par contre, le Tagant et le Guidimagha restent les wilayas les moins servies en termes de migrants récents, soient respectivement 0,3 % et 0,5%.

En outre, la répartition des migrants récents par rapport au milieu rural a été également examinée (Cf. tableau 1.A.1.11). Ainsi, les résultats montrent que la forte majorité de ces migrants qui viennent s'installer en milieu rural proviennent d'abord de l'étranger (59%) et puis de Nouakchott (19%). Cette tendance est observée dans toutes les wilayas, à l'exception du Tiris Zemmour dont la majorité de ses migrants récents résidents, proviennent de la wilaya de l'Adrar (34%). Celle-ci est suivie respectivement de l'étranger (23%) et de Nouakchott (16%).

Tableau 1.A.1.11: Répartition de la population migrante (dernière migration) selon le lieu de résidence actuelle et le lieu de résidence antérieure en milieu rural (en %)

Lieu de résid. actuelle	Lieu de résidence antérieure														Total
	Hodh Charghi	Hodh El Gharbi	Assaba	Gorgol	Brakna	Trarza	Adrar	Dakhlett Nouadibou	Tagant	Guidimagha	Tiris Zemmour	Inchiri	Nouakchott	Etranger	
Hodh Charghi	0,0	0,8	0,2	0,0	0,1	0,1	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	1,2	97,4	100,0
Hodh El Gharbi	12,2	0,0	15,8	1,0	1,5	1,0	0,9	2,1	8,9	1,1	0,4	0,1	17,6	37,4	100,0
Assaba	2,1	19,0	0,0	6,0	2,9	1,5	1,2	1,9	14,3	14,0	1,0	0,1	12,8	23,1	100,0
Gorgol	0,9	0,7	11,6	0,0	15,8	2,1	0,7	3,5	0,7	7,5	2,0	0,1	18,6	35,8	100,0
Brakna	1,2	0,7	2,1	5,3	0,0	9,7	1,1	6,4	3,4	0,6	2,4	0,3	31,1	35,6	100,0
Trarza	2,0	1,1	2,1	1,4	9,3	0,0	1,1	2,6	0,8	1,3	0,4	1,1	56,7	20,0	100,0
Adrar	2,1	1,2	3,9	1,8	4,2	4,8	0,0	14,0	7,7	1,4	17,2	5,6	33,7	2,7	100,0
Dakhlett Nouadibou	4,8	1,9	5,4	4,4	4,6	9,9	10,7	0,0	3,1	0,6	7,2	7,7	35,9	3,8	100,0
Tagant	2,6	2,9	16,5	1,2	6,0	2,0	6,0	8,2	0,0	0,7	4,5	0,3	47,2	1,8	100,0
Guidimagha	0,7	1,0	20,2	26,9	2,8	1,4	0,2	1,1	0,7	0,0	0,4	0,1	9,1	35,5	100,0
Tiris Zemmour	4,7	0,8	0,8	1,8	2,9	1,0	33,6	7,0	5,2	0,0	0,0	3,1	15,6	23,4	100,0
Inchiri	1,3	0,7	0,6	0,9	2,5	2,7	3,8	5,7	0,5	0,6	2,2	0,0	53,6	24,9	100,0
Nouakchott	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total	1,4	1,7	3,6	2,4	3,1	1,8	1,0	2,2	1,8	1,5	1,2	0,4	18,7	59,1	100,0

L'examen global de la répartition des migrants récents de sexe masculin (Cf. tableau 1.A.1.12) révèle qu'environ 6 hommes sur 10 proviennent de 5 zones dont l'étranger (17,5%) et les wilayas du Trarza (14%), du Brakna (11,2%), de Nouakchott (9,2%) et du Gorgol (9%).

Quant à leur répartition par rapport aux wilayas de résidence actuelle, force est de constater que la grande majorité des wilayas d'accueil (soit 3 sur 4) sont ravitaillées par Nouakchott. Quant aux autres wilayas de résidence actuelle, l'étranger reste leur principal réservoir. Il s'agit des wilayas du Hodh Charghi (92,4%), du Hodh El Gharbi (29,3%), du Gorgol (30,3%) et du Guidimagha (34,2%).

S'agissant du district de Nouakchott, la wilaya du Trarza constitue son réservoir privilégié de ses migrants récents hommes, qui représentent 20,5% actuellement.

Quant à l'examen de la répartition des migrants récents de sexe féminin (Cf. tableau 1.A.1.13), l'on constate globalement, qu'environ 6 femmes sur 10 proviennent de 5 zones que sont l'étranger (17,7%), le Trarza (16%), le Brakna (10,9%), le Gorgol (9,1%) et l'Assaba (8,8%).

S'agissant de leur répartition par rapport aux wilayas de résidence actuelle, il y a lieu de noter que la grande majorité des wilayas d'accueil (soit 2 sur 3) sont ravitaillées également par Nouakchott, tandis que le tiers, par l'étranger. Parmi ces dernières, l'on peut citer les wilayas du Hodh Charghi (95,3%), du Hodh El Gharbi (29,6%), du Gorgol (26,2%) et du Guidimagha (27,3%).

Par rapport au district de Nouakchott, la wilaya du Trarza reste la principale provenance de ses migrantes récentes (femmes), qui représentent 22,5%.

En somme, la population des migrants récents, tous sexes confondus, provient principalement de 5 à 6 zones dont l'étranger et les wilayas du Trarza, Brakna, Nouakchott, du Gorgol et de l'Assaba.

Tableau 1.A.1.12: Répartition de la population migrante Homme (dernière migration) selon le lieu résidence actuelle et le lieu de résidence antérieure (en %)

Lieu de résid. actuelle	Lieu de résidence antérieure																Total
	Hodh Charghi	Hodh El Gharbi	Assaba	Gorgol	Brakna	Trarza	Adrar	Dakhlett Nouadhibou	Tagant	Guidimagha	Tiris Zemmour	Inchiri	Nouakchott	Etranger			
Hodh Charghi	0,0	1,4	0,4	0,2	0,5	0,5	0,1	0,3	0,3	0,1	0,1	0,0	3,6	92,4	100,0		
Hodh El Gharbi	10,5	0,0	12,5	1,6	3,0	3,2	1,4	2,7	8,3	1,6	0,7	0,1	25,1	29,3	100,0		
Assaba	4,6	12,4	0,0	6,3	3,9	2,9	1,8	2,4	18,4	11,0	1,1	0,3	19,2	15,7	100,0		
Gorgol	1,5	1,4	9,3	0,0	20,9	4,3	0,8	3,6	1,1	5,9	1,6	0,1	19,2	30,3	100,0		
Brakna	1,7	1,5	3,4	6,9	0,0	10,1	1,6	5,7	3,6	1,1	2,4	0,4	33,5	28,0	100,0		
Trarza	2,8	1,5	3,2	3,8	11,1	0,0	1,6	3,0	1,2	2,4	0,6	1,1	48,0	19,7	100,0		
Adrar	3,5	2,0	4,1	3,0	5,1	4,4	0,0	11,8	6,6	2,7	10,0	2,3	40,4	4,0	100,0		
Dakhlett Nouadhibou	4,2	3,6	9,7	7,4	11,4	8,5	7,9	0,0	3,7	1,7	4,9	1,2	25,4	10,6	100,0		
Tagant	3,2	3,6	13,5	1,5	6,0	3,4	5,8	8,7	0,0	0,9	4,2	0,5	45,3	3,5	100,0		
Guidimagha	2,0	1,3	21,4	15,8	4,0	2,4	0,4	1,3	1,6	0,0	0,9	0,2	14,5	34,2	100,0		
Tiris Zemmour	2,9	2,0	5,8	4,6	8,2	3,9	19,9	13,0	4,5	1,0	0,0	1,3	27,6	5,2	100,0		
Inchiri	1,5	1,0	4,9	2,3	3,4	3,7	13,5	4,9	1,6	0,7	2,6	0,0	43,7	16,3	100,0		
Nouakchott	7,8	7,3	10,2	11,7	13,5	20,5	4,8	3,1	4,4	4,0	1,5	1,5	0,0	9,6	100,0		
Total	5,9	5,6	8,7	9,0	11,2	14,5	4,9	3,2	4,0	3,2	1,8	1,2	9,2	17,5	100,0		

Tableau 1.A.1.13 : Répartition de la population migrante Femme (dernière migration) selon le lieu résidence actuelle et le lieu de résidence antérieure (en %)

Lieu de résid. actuelle	Lieu de résidence antérieure														Total
	Hodh Charghi	Hodh El Gharbi	Assaba	Gorgol	Brakna	Tarza	Adrar	Dakhlett Nouadhibou	Tagant	Guidimagha	Tiris Zemmour	Inchiri	Nouakchott	Etranger	
Hodh Charghi	0,0	1,1	0,3	0,1	0,2	0,1	0,1	0,2	0,1	0,1	0,0	2,3	95,3	100,0	
Hodh El Gharbi	13,9	0,0	15,2	1,5	1,9	1,7	1,4	2,2	7,8	1,6	0,8	22,4	29,6	100,0	
Assaba	2,9	15,6	0,0	5,5	2,6	1,1	1,6	2,1	25,5	10,9	0,6	15,8	15,6	100,0	
Gorgol	1,1	0,8	9,5	0,0	22,9	3,4	0,7	4,3	1,1	5,4	2,2	22,3	26,2	100,0	
Brakna	1,4	1,3	2,3	6,4	0,0	9,8	1,1	6,4	4,3	1,0	2,8	34,7	28,1	100,0	
Tarza	1,6	0,8	2,1	4,1	12,4	0,0	1,2	3,1	0,8	0,8	0,6	55,8	15,4	100,0	
Adrar	2,2	0,7	1,8	1,5	4,6	3,1	0,0	15,2	7,5	1,5	14,1	42,3	2,3	100,0	
Dakhlett Nouadhibou	2,8	3,1	6,4	7,9	9,9	7,6	10,8	0,0	3,6	1,4	7,6	29,1	8,1	100,0	
Tagant	2,0	2,2	11,6	1,4	5,8	1,0	5,4	5,8	0,0	0,8	3,5	59,4	0,9	100,0	
Guidimagha	1,4	1,0	24,2	22,8	2,7	1,7	0,4	1,5	1,1	0,0	1,0	14,8	27,3	100,0	
Tiris Zemmour	2,4	2,0	3,9	4,5	8,3	4,1	30,1	11,5	4,7	0,8	0,0	22,9	3,0	100,0	
Inchiri	1,4	0,3	3,6	1,8	3,5	4,5	28,4	5,9	2,8	0,6	4,2	40,8	2,1	100,0	
Nouakchott	6,8	7,0	11,0	11,5	13,4	22,5	5,3	3,2	4,9	2,9	1,7	0,0	8,1	100,0	
Total	5,2	5,4	8,8	9,1	10,9	16,0	5,4	3,1	4,5	2,5	2,0	1,4	8,0	17,7	

1.5. Non migrants

- **Volume**

Le concept ‘non migrant’ est défini comme étant un sédentaire résident qui, au moment du recensement, résidait dans sa wilaya de naissance.

Ainsi défini, le volume global de la population des sédentaires non migrants s’établit à 2 768 465 habitants en 2013, soit près de 80% de la population sédentaire totale. Cette population est composée de 1 447 076 femmes (52%) et 1 321 389 hommes (48%).

- **Répartition géographique**

La répartition géographique des non migrants selon le milieu de résidence montre au niveau national que près de 6 non migrants sur 10 résident en milieu rural (Cf. tableau 1.A.1.14). La répartition selon le genre révèle sensiblement la même tendance.

Tableau 1.A.1.14 : Répartition de la population sédentaire non migrante selon le sexe et le milieu de résidence (en %)

Sexe	Milieu		Ensemble
	Urbain	Rural	
Masculin	41,0	59,0	100,0
Féminin	40,0	60,0	100,0
Total	40,5	59,5	100,0

L’examen de la répartition des non migrants selon la wilaya et le milieu de résidence (Cf. tableau 1.A.1.15) montre qu’en plus de Nouakchott qui est composé exclusivement de milieu urbain, quatre autres wilayas abritent chacune, plus de la moitié de leurs non migrants en milieu urbain. Il s’agit respectivement des wilayas du Tiris Zemmour (95,9%), Nouadhibou (94,5%), Inchiri (77,3%) et de l’Adrar (52,2%). Cette dernière wilaya ayant renversé la tendance en 2013 par rapport à l’année 2000 où les non migrants résidant en milieu urbain ne représentaient que 40% environ.

Tableau 1.A.1.15 : Répartition de la population sédentaire non migrante selon la wilaya et le milieu de résidence (en %)

Wilaya	Urbain	Rural	Total
Hodh Charghi	21,1	78,9	100,0
Hodh El Gharbi	15,2	84,8	100,0
Assaba	26,3	73,7	100,0
Gorgol	26,5	73,5	100,0
Brakna	22,7	77,3	100,0
Trarza	25,4	74,6	100,0
Adrar	52,2	47,8	100,0
Dakhlett Nouadhibou	94,5	5,5	100,0
Tagant	16,9	83,1	100,0
Guidimagha	28,4	71,6	100,0
Tiris Zemmour	95,9	4,1	100,0
Inchiri	77,3	22,7	100,0
Nouakchott	100,0	0,0	100,0
Total	40,5	59,5	100,0

Si globalement, les femmes sédentaires comptent plus de non migrantes par rapport aux hommes au niveau national, il y a lieu de souligner quelques exceptions lorsque la répartition de la population non migrante est observée selon la wilaya.

En effet, un équilibre quasi absolu entre les sexes, semble s'établir à Dakhlett Nouadhibou bien que considérée depuis plusieurs dizaines d'années comme étant une zone industrielle dominée par les hommes (Cf. tableau 1.A.1.16).

En outre, des équilibres relatifs sont constatés au niveau des wilayas du Tiris Zemmour (50,1% d'hommes contre 49,9% de femmes) et de Nouakchott (49,9% d'hommes contre 50,1% de femmes).

En tout cas, si par le passé, les femmes étaient considérées comme moins enclines à la mobilité par rapport aux hommes, force est de constater que les tendances actuelles des

mouvements migratoires pourraient changer dans les années à venir. En d'autres termes, la mobilité des femmes se fait de plus en plus sentir au niveau national.

Tableau 1.A.1.16 : Répartition de la population sédentaire non migrante selon le sexe et la wilaya de résidence (en %)

Wilaya	Homme	Femme	Total
Hodh Charghi	47,2	52,8	100,0
Hodh El Gharbi	47,1	52,9	100,0
Assaba	46,3	53,7	100,0
Gorgol	47,8	52,2	100,0
Brakna	46,5	53,5	100,0
Trarza	46,6	53,4	100,0
Adrar	47,0	53,0	100,0
Dakhlett Nouadhibou	50,0	50,0	100,0
Tagant	46,2	53,8	100,0
Guidimagha	48,5	51,5	100,0
Tiris Zemmour	50,1	49,9	100,0
Inchiri	48,8	51,2	100,0
Nouakchott	49,9	50,1	100,0
Total	47,7	52,3	100,0

2. Bilan migratoire

A travers cette section qui porte essentiellement sur les migrations internes, nous tentons d'établir l'état de la migration nette dans les différentes wilayas du pays. Pour ce fait, il convient de rappeler la définition de quelques concepts.

En effet, de manière globale, la migration nette pour une wilaya donnée, est établie par la différence entre l'effectif de migrants sortants de cette wilaya et celui des migrants entrants.

Ainsi, s'agissant de la migration durée de vie, est considéré sortant tout migrant né dans la wilaya et dénombré dans une autre. Par contre, est considéré entrant tout migrant dénombré dans une wilaya mais né dans une autre wilaya.

Cependant, au niveau de la migration récente, est considéré sortant tout individu dont la résidence antérieure se trouve dans une wilaya mais dénombré dans une autre. Par contre, tout individu dénombré dans une wilaya différente de sa wilaya de résidence antérieure, est dit entrant.

2.1. Migrations durée de vie

- **Sorties**

Au vu des résultats présentés dans le tableau 1.A.2.1, on constate que les sorties durée de vie sont globalement faibles. Leur volume s'établit à 587 509 personnes au niveau national, soit 17,5% des natifs.

Cependant, ces résultats cachent des disparités non négligeables entre les wilayas. En effet, l'Inchiri est la wilaya la plus touchée par l'émigration et par conséquent reste encore le bassin d'émigration du pays en enregistrant un indice de sortie de près de 54%. C'est dire que plus d'un natif de la wilaya de l'Inchiri sur deux ont été dénombrés hors de la wilaya. Cette tendance qui perdure encore, pourrait être expliquée en partie par les difficultés persistantes des conditions de vie.

Seulement, il y a lieu de souligner que cette tendance est en perte de vitesse eu égard aux résultats du RGPH 2000 qui avaient enregistré un indice de sortie d'environ 60%. Cette tendance baissière de l'émigration enregistrée, serait attribuable à l'impact des nouveaux investissements consentis, ces dernières années, dans la région, par des sociétés étrangères de recherches minières.

La wilaya de l'Adrar occupe la deuxième position : plus de 43% de ses natifs résident hors de la wilaya. Elle est suivie respectivement des wilayas du Trarza (31,5%), du Tagant (31,1%) et du Tiris Zemmour (30%).

En revanche, d'autres wilayas sont moins touchées par le phénomène d'émigration. Parmi celles-là, l'on peut noter entre autres, le Guidimagha (7,6%), Nouakchott (8,6%) et le Hodh Charghi (10,6%). C'est dire que la rétention de la population est plus forte dans ces 3 wilayas que dans les autres. L'on pourrait penser que ces résultats par rapport à la rétention seraient dus à divers paramètres selon le cas. Au niveau du Guidimagha (92,4%) et du Hodh Charghi (89,4%), l'on noterait le développement des activités agro-pastorales tandis que Nouakchott

(91,4%), capitale politique et administrative du pays, offrirait des conditions de vie meilleures et davantage d'opportunités d'emplois.

Tableau 1.A.2.1 : Indice de sortie et de rétention des migrants durée de vie par wilaya

Wilaya de naissance	Total natifs (N)	Sortants durée de vie (S)	Indice de sortie (I) = (S/N) (%)	Indice de rétention (100-I)
Hodh Charghi	399 295	42 236	10,6	89,4
Hodh El Gharbi	316 907	40 958	12,9	87,1
Assaba	367 696	64 599	17,6	82,4
Gorgol	385 416	67 614	17,5	82,5
Brakna	367 626	81 187	22,1	77,9
Trarza	349 444	110 043	31,5	68,5
Adrar	91 899	40 078	43,6	56,4
Dakhlett Nouadhibou	74 749	15 471	20,7	79,3
Tagant	107 262	33 347	31,1	68,9
Guidimagha	276 321	21 034	7,6	92,4
Tiris Zemmour	43 475	13 051	30,0	70,0
Inchiri	18 684	10 077	53,9	46,1
Nouakchott	557 201	47 814	8,6	91,4
Ensemble	3 355 975	587 509	17,5	82,5

Certes, toutes les wilayas ont enregistré des sorties de leurs natifs, les unes plus importantes que les autres, mais aussi, elles accueillent des natifs d'autres wilayas venus résider sur leur territoire.

La répartition des migrants durée de vie selon la wilaya d'accueil (Cf. tableau 1.A.2.2), révèle que Nouakchott demeure encore le plus grand pôle d'attraction de migrants. En fait, plus de 3 migrants durée de vie sur 5 résident à Nouakchott. Quant au niveau de Nouadhibou, second pôle attractif de migrants, environ 9,2% seulement des migrants durée de vie y sont concentrés. Les autres wilayas enregistrent globalement près de 27% seulement.

(% Tableau 1.A.2.2 : Répartition des migrants durée de vie selon la wilaya d'accueil (en

Wilaya d'accueil	Pourcentage
Hodh Charghi	8,1
Hodh El Gharbi	1,3
Assaba	2,0
Gorgol	2,1
Brakna	2,5
Trarza	3,6
Adrar	1,0
Dakhlett Nouadhibou	9,2
Tagant	0,5
Guidimagha	1,4
Tiris Zemmour	3,0
Inchiri	1,4
Nouakchott	63,9
Ensemble	100

- **Entrées**

Au vu des données relatives au poids des immigrants par rapport à la population sédentaire résidente (Cf. tableau 1.A.2.3), les résultats affichent au niveau national, une proportion des entrants relativement faible, soit 1 personne sur 5.

Cependant, ces résultats cachent des disparités considérables lorsque l'analyse est portée sur les wilayas. En effet, quatre wilayas semblent présenter des poids d'entrants sensiblement importants par rapport aux sédentaires résidents.

Les wilayas de l'Inchiri et de Dakhlett Nouadhibou occupent respectivement les premières places, avec au moins une personne sur deux. Elles sont suivies respectivement des wilayas de Nouakchott (près de 47%) et du Tiris Zemmour (près de 41%). Ces résultats étaient prévisibles compte tenu des rôles économique et administratif de ces wilayas par rapport aux autres. En fait, les migrants durée de vie dont le principal motif de migration reste la recherche d'un emploi décent, des conditions de vie ou d'un environnement meilleur, sont généralement attirés par ces wilayas qui offrent plus d'opportunité.

Par ailleurs, il convient de souligner que la wilaya de l'Inchiri, jadis considérée comme wilaya répulsive (bassin d'émigration), joue depuis quelques années un rôle très important sur le plan économique (zone de recherches minières) et par conséquent, elle tend à être une zone attractive.

Quant au niveau des autres wilayas, la proportion des entrants par rapport à la population résidente reste trop faible. Elle s'établirait de loin en deçà du niveau global.

Tableau 1.A.2.3 : Importance des immigrants durée de vie dans la population résidente.

Wilaya	Population résidente	Entrants durée de vie	Proportion de Population immigrée
Hodh Charghi	414 029	56 970	13,8
Hodh El Gharbi	285 278	9 329	3,3
Assaba	317 324	14 227	4,5
Gorgol	332 386	14 583	4,4
Brakna	303 753	17 314	5,7
Trarza	264 560	25 160	9,5
Adrar	58 753	6 932	11,8
Dakhlett Nouadhibou	123 779	64 501	52,1
Tagant	77 604	3 689	4,8
Guidimagha	265 412	10 124	3,8
Tiris Zemmour	51 205	20 781	40,6
Inchiri	18 559	9 952	53,6
Nouakchott	958 399	449 012	46,9
Ensemble	3 471 040	702 574	20,2

L'examen des données relatives au solde migratoire et à l'indice d'efficacité (Cf. tableau 1.A.2.4) révèle un bilan globalement positif (solde migratoire excédentaire) avec un faible indice d'efficacité, avoisinant 0,1.

Cependant, ces résultats observés selon la wilaya révèlent des disparités importantes. Quatre wilayas seulement, présentent des bilans migratoires positifs avec des degrés d'attraction différenciés. Le district de Nouakchott occupant la première place, affiche un degré d'attraction assez élevé (0,81). Il est suivi de près par la wilaya de Dakhlett Nouadhibou (0,61). Ensuite, viennent respectivement les wilayas du Tiris Zemmour (0,23) et du Hodh Charghi (0,15).

Par contre, toutes les autres wilayas présentent des bilans migratoires négatifs. Les résultats montrent que les wilayas du Tagant et de l'Adrar constituent les deux pôles les plus répulsifs avec des indices d'efficacité respectifs de -0,8 et -0,71. Dans ces wilayas situées au centre et au nord du pays, l'on peut noter des conditions de vie relativement difficiles couplées d'une insuffisance d'activité économique. Et par conséquent, c'est tout à fait normal que ces wilayas observent plus de départs de leurs populations en quête d'une vie meilleure qu'elles n'en reçoivent.

Tableau 1.A.2.4 : Indice d'efficacité par wilaya

Wilaya	Entrants durée de vie (I)	Sortants durée de vie (II)	Migration brute (III)=(I) + (II)	Solde migratoire net(IV)=(I)-(II)	Indice d'efficacité (V)=(IV) / (III)
Hodh Charghi	56 970	42 236	99 206	14 734	0,15
Hodh El Gharbi	9 329	40 958	50 287	-31 629	-0,63
Assaba	14 227	64 599	78 826	-50 372	-0,64
Gorgol	14 583	67 614	82 197	-53 031	-0,65
Brakna	17 314	81 187	98 501	-63 873	-0,65
Trarza	25 160	110 043	135 203	-84 883	-0,63
Adrar	6 932	40 078	47 010	-33 146	-0,71
Dakhlett Nouadibou	64 501	15 471	79 972	49 030	0,61
Tagant	3 689	33 347	37 036	-29 658	-0,80
Guidimagha	10 124	21 034	31 158	-10 910	-0,35
Tiris Zemmour	20 781	13 051	33 832	7 730	0,23
Inchiri	9 952	10 077	20 029	-125	-0,01
Nouakchott	449 012	47 814	496 826	401 198	0,81
Ensemble	702 574	587 509	1 290 083	115 065	0,09

La répartition des migrants durée de vie sortants selon la wilaya de départ, établie dans le tableau 1.A.2.5, montre que la plus grande proportion est fournie par la wilaya du Trarza. Ils représentent près de 19%. Ce résultat pourrait en grande partie être justifié par l'effet de proximité du Trarza par rapport à Nouakchott, capitale administrative et politique du pays mais également par rapport à Dakhlett Nouadhibou, capitale économique. Aussi, la wilaya du Brakna fournit, derrière le Trarza, une part non négligeable des migrants durée de vie sortants (près de 14%).

En revanche, la wilaya de l'Inchiri offre moins de migrants durée de vie sortants (1,7%). Deux raisons pourraient être avancées. D'abord, l'Inchiri représente la wilaya la moins peuplée du pays d'une part, et d'autre part, elle devient de plus en plus importante sur le plan économique depuis quelques années (zone de recherches minières).

En outre, les wilayas du Tiris Zemmour et de Nouadhibou offrent également très peu de migrants sortants (respectivement 2,2% et 2,6%): elles représentent des pôles d'attraction aussi.

Tableau 1.A.2.5 : Répartition des migrants durée de vie (sortants) selon la wilaya de naissance (en %).

Wilaya	Pourcentage
Hodh Charghi	7,2
Hodh El Gharbi	7,0
Assaba	11,0
Gorgol	11,5
Brakna	13,8
Trarza	18,7
Adrar	6,8
Dakhlett Nouadhibou	2,6
Tagant	5,7
Guidimagha	3,6
Tiris Zemmour	2,2
Inchiri	1,7
Nouakchott	8,1
Ensemble	100,0

- **Migrations interwilayas**

L'objectif visé à travers cette section est de montrer les échanges des migrants durée de vie existant entre les wilayas.

Il convient de souligner qu'au niveau national, le tableau 1.A.2.6, montre que Nouakchott est la principale destination des migrants. En effet, 3 migrants au moins sur 5, s'installent systématiquement dans la wilaya de Nouakchott et ce, quelque soit leur wilaya de naissance. Elle est suivie de loin par Nouadhibou qui représente 9,2%.

Quant aux migrants nés à l'étranger, il est à préciser que leur destination prioritaire est la wilaya du Hodh Charghi (Mberra) qui en reçoit près de 46% contre 31,3% qui préfèrent s'installer à Nouakchott. Par contre les wilayas les moins convoitées sont respectivement le Tagant (0,5%) et l'Adrar (1%).

Par ailleurs, les résultats montrent qu'au moins un migrant sur deux nés à Nouakchott préfèrent s'installer dans les wilayas du Trarza (près de 27%) et de Nouadhibou (près de 25%). En outre, plus d'un migrant sur 4 nés au Tiris Zemmour et 16% nés dans l'Adrar sont installés dans la wilaya de Nouadhibou. Par contre, ceux originaires de Nouadhibou vont s'installer aussi au Tiris Zemmour dans près de 11% des cas.

Concernant, la répartition des migrants durée de vie selon la wilaya d'accueil (Cf. tableau 1.A.2.7), les résultats montrent que ceux nés à l'étranger (16,4%) et ceux originaires du Trarza (15,7%) sont plus enclins à migrer.

L'examen des pôles d'attraction, révèle des provenances diverses selon la wilaya d'accueil. En effet, Nouakchott accueille plus de migrants en provenance du Trarza et du Brakna que d'ailleurs. Les deux wilayas en fournissent ensemble 34% environ.

Quant à Nouadhibou, son principal réservoir des migrants durée de vie reste Nouakchott qui lui en fournit 18% environ. Au niveau des wilayas d'accueil de l'Inchiri et du Tiris Zemmour, leurs principales pourvoyeuses sont l'Adrar et Nouakchott qui leur en fournissent ensemble respectivement 47% et 43,7%.

Tableau 1.A.2.6 : Répartition de la population migrante (durée de vie) selon la wilaya de naissance (en %)

Ensemble

Lieu de naissance	Résidence actuelle													Total
	Hodh Charghi	Hodh El Gharbi	Assaba	Gorgol	Brakna	Trarza	Adrar	Dakhlett Nouadhibou	Tagant	Guidimagna	Tiris Zemmour	Inchiri	Nouakchott	
Hodh Charghi	0,0	3,5	1,4	0,6	0,8	1,6	0,8	6,5	0,4	0,8	1,7	0,7	81,2	100,0
Hodh El Gharbi	2,3	0,0	5,7	0,4	0,7	1,0	0,5	6,1	0,4	0,4	1,4	0,5	80,6	100,0
Assaba	0,5	2,3	0,0	2,8	0,9	1,2	0,6	9,2	1,2	4,1	2,1	0,9	74,3	100,0
Gorgol	0,3	0,2	1,3	0,0	2,7	1,8	0,5	8,4	0,2	3,5	1,8	0,6	78,7	100,0
Brakna	0,5	0,3	0,6	4,8	0,0	3,8	0,6	9,8	0,4	0,5	2,7	0,8	75,1	100,0
Trarza	0,3	0,3	0,3	0,7	2,2	0,0	0,5	5,9	0,1	0,2	1,1	0,6	87,7	100,0
Adrar	0,4	0,4	0,7	0,4	0,8	1,1	0,0	16,1	0,9	0,1	13,9	4,7	60,4	100,0
Dakhlett Nouadhibou	0,8	1,0	1,5	3,0	6,5	3,8	3,1	0,0	0,9	0,6	10,7	3,3	64,7	100,0
Tagant	0,5	2,7	10,3	0,8	2,6	1,1	2,2	8,5	0,0	0,6	3,5	0,8	66,4	100,0
Guidimagna	0,6	0,7	7,5	4,1	1,0	1,9	1,1	5,8	0,2	0,0	1,3	0,7	75,2	100,0
Tiris Zemmour	0,9	0,4	0,8	1,9	3,4	1,5	5,3	27,4	1,0	0,8	0,0	2,7	53,9	100,0
Inchiri	0,3	0,1	0,3	0,3	1,2	3,5	2,5	10,5	0,1	0,2	3,8	0,0	77,2	100,0
Nouakchott	2,7	3,3	4,3	5,2	11,2	26,9	4,2	24,7	2,5	1,9	7,4	5,9	0,0	100,0
Eranger	45,9	2,3	1,6	2,7	3,0	3,3	0,3	5,4	0,1	2,3	0,8	1,0	31,3	100,0
Total	8,1	1,3	2,0	2,1	2,5	3,6	1,0	9,2	0,5	1,4	3,0	1,4	63,9	100,0

La lecture de la répartition des migrants durée de vie selon le sexe établie dans le tableau 1.A.2.8 (Hommes) et le tableau 1.A.2.9 (Femmes) montre que quelque soit le sexe, ceux originaires de l'étranger ou du Trarza dominant ensemble la mobilité des populations. Chez les hommes, ces zones offrent au total 31,2% des migrants durée de vie tandis que chez les femmes elles en produisent 33,2%.

Vu sous l'angle wilaya d'accueil, les migrants résidant à Nouakchott sont dominés par ceux originaires du Trarza et du Brakna quelque soit leur sexe. Ils offrent ensemble un peu plus de 34% des hommes contre 36% des femmes.

Au niveau de Dakhlett Nouadhibou, les hommes migrants originaires de Nouakchott et du Brakna restent dominants en totalisant une proportion de près de 29%. En revanche, les femmes migrantes originaires des wilayas de Nouakchott et de l'Adrar sont dominantes. Elles totalisent 35% des femmes.

S'agissant du Tiris Zemmour, quelque soit le sexe, les migrants résidents sont dominés par ceux originaires de l'Adrar et de Nouakchott qui représentent ensemble près de 40% des hommes migrants et plus de 50% des femmes migrantes.

Quant à l'Inchiri, les hommes migrants y résidant, semblent provenir en grande majorité de Nouakchott, de l'étranger et de l'Adrar. Ils en totalisent globalement 56,3%. Tandis qu'au niveau des femmes, 3 femmes au moins sur 5 sont originaires de Nouakchott et/ou de l'Adrar.

En somme, les résultats sur les échanges des migrants durée de vie entre les wilayas, révèlent l'effet de proximité des wilayas, les unes plus proches que les autres. En fait, la position géographique des wilayas du Brakna, du Trarza, de l'Adrar, Nouadhibou, du Tiris Zemmour, de l'Inchiri et de Nouakchott qui forment un bloc, justifie ces inters échanges intenses entre elles.

Tableau I.A.2.9 : Répartition de la population migrante (durée de vie) selon le lieu de naissance et le lieu de résidence actuelle (%)

Lieu de naissance	Femmes											Total		
	Résidence actuelle													
	Hodh Charghi	Hodh El Gharbi	Assaba	Gorgol	Brakna	Trarza	Adrar	Dakhlett Nouadhibou	Tagant	Guidimagha	Tiris Zemmour	Inchiri	Nouakchott	
Hodh Charghi	0,0	17,3	3,1	1,4	1,4	1,8	3,5	3,1	3,4	3,2	2,8	1,5	7,0	5,4
Hodh El Gharbi	1,3	0,0	17,8	0,7	1,3	0,9	1,2	3,4	3,2	1,4	2,3	0,9	7,1	5,6
Assaba	0,3	17,0	0,0	12,9	2,8	2,2	2,7	6,8	21,4	26,3	4,3	3,7	11,1	9,1
Gorgol	0,2	1,5	5,3	0,0	10,6	4,7	3,2	8,6	2,9	26,0	5,0	2,1	11,7	9,5
Brakna	0,2	1,5	2,5	27,8	0,0	12,6	5,5	10,7	7,4	3,3	9,4	4,5	13,4	11,1
Trarza	0,1	1,8	1,2	4,1	14,0	0,0	6,2	8,9	2,3	1,8	5,1	5,1	22,4	16,2
Adrar	0,1	1,6	1,7	1,0	1,6	1,5	0,0	11,8	11,1	0,4	32,7	29,2	5,6	5,8
Dakhlett Nouadhibou	0,1	1,8	1,7	3,9	6,3	2,5	10,2	0,0	4,3	1,1	9,0	7,3	2,4	2,4
Tagant	0,2	9,1	27,5	1,6	5,2	1,3	11,3	4,2	0,0	1,3	5,6	3,2	5,2	4,9
Guidimagha	0,1	1,4	11,0	5,8	1,2	0,7	1,9	1,5	1,3	0,0	1,2	0,7	2,9	2,5
Tiris Zemmour	0,1	0,8	0,7	2,0	2,8	0,9	13,5	7,3	4,2	1,0	0,0	4,7	1,7	2,0
Inchiri	0,0	0,1	0,1	0,3	0,8	1,6	5,4	1,9	0,2	0,1	2,1	0,0	1,9	1,6
Nouakchott	1,2	16,7	13,5	19,2	31,9	56,3	32,2	23,2	36,3	9,6	17,9	34,4	0,0	6,8
Etranger	96,0	29,6	13,8	19,3	20,1	13,1	3,4	8,5	2,1	24,5	2,7	2,5	7,7	17,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	1000	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

2.2. Dernières migrations (récentes)

- **Sorties**

Il ressort des indices de sortie calculés sur la base des migrations récentes (Cf. tableau 6.A.2.10), que les dernières sorties sont globalement faibles, l'indice global de sortie se situant à 17% environ. Soit l'équivalent d'un indice de rétention de près de 83%.

Cependant, il convient de remarquer que ces résultats cachent des disparités lorsqu'ils sont examinés au niveau wilaya. En effet, la wilaya de l'Inchiri bat le record des récentes sorties et concernent ainsi, près d'un natif sur deux. Elle est suivie respectivement par les wilayas de l'Adrar affichant un indice de sortie de près de 40%, du Tiris Zemmour (31,6%) et du Trarza (31%).

En revanche, les indices de sortie les plus faibles sont enregistrés respectivement par les wilayas du Guidimagha (7,5%) et du Hodh Charghi (9,9%). Par conséquent, elles enregistrent les plus forts taux de rétention. En outre, Nouakchott a également enregistré un faible taux de sortie, s'établissant à 11%, soit l'équivalent d'un taux de rétention de 89%.

Ces résultats montrent que dans les wilayas où les conditions de vie semblent meilleures ou acceptables, les sorties récentes sont limitées et par conséquent la rétention des natifs est forte. Cette situation est tout à fait prévisible étant donné que l'un des principaux motifs de migrations des populations est la recherche de conditions de vie meilleure.

Tableau 1.A.2.10 : Indice de sortie et de rétention des dernières migrations par wilaya

Wilaya de naissance	Total natifs (T)	Sortants récents (S)	Indice de sortie (I) = (S/T) (%)	Indice de rétention (100-I) (%)
Hodh Charghi	399 295	39 597	9,92	90,1
Hodh El Gharbi	316 907	39 022	12,31	87,7
Assaba	367 696	62 226	16,92	83,1
Gorgol	385 416	64 259	16,67	83,3
Brakna	367 626	78 345	21,31	78,7
Trarza	349 444	107 835	30,86	69,1
Adrar	91 899	36 550	39,77	60,2
Dakhlett Nouadhibou	74 749	22 197	29,70	70,3
Tagant	107 262	30 112	28,07	71,9
Guidimagha	276 321	20 625	7,46	92,5
Tiris Zemmour	43 475	13 725	31,57	68,4
Inchiri	18 684	9 264	49,58	50,4
Nouakchott	557 201	61 339	11,01	89,0
Ensemble	3 355 975	585 096	17,43	82,6

La répartition des migrants récents selon la wilaya d'accueil établie à travers le tableau 1.A.2.11 montre que la grande majorité des migrants se dirigent et s'installent à Nouakchott. En fait, 3 migrants au moins sur 5 vont s'installer à Nouakchott. L'on pourrait penser que cette situation de fait, s'expliquerait d'une part, par l'important rôle joué par la wilaya de Nouakchott, dans les domaines politique, administratif et économique du pays et d'autre part, par l'environnement favorable et les possibilités diverses qu'elle offre. Et par conséquent, elle est devenue, aux yeux des migrants, une destination privilégiée. D'où Nouakchott reste le principal pôle attractif du pays, suivi de loin par les wilayas de Nouadhibou (8,6%) et du Hodh Charghi (8,2%) qui constituent aussi des pôles d'attraction, mais avec un degré moindre.

En revanche, les résultats semblent identifier aussi des wilayas répulsives, attirant très peu de migrants. L'on peut noter respectivement, les wilayas du Tagant (0,8%), du Hodh EL Gharbi (1,1%), de l'Adrar et de l'Inchiri (1,3% chacune) et du Guidimagha (1,5%). Pris ensemble, ces wilayas n'accueillent que 6% des migrants récents.

Tableau 1.A.2.11 : Répartition des migrants récents (entrants) selon la wilaya d'accueil

Wilaya d'accueil	Pourcentage
Hodh Charghi	8,2
Hodh El Gharbi	1,1
Assaba	1,9
Gorgol	2,2
Brakna	2,5
Trarza	3,3
Adrar	1,3
Dakhlett Nouadhibou	8,6
Tagant	0,8
Guidimagha	1,5
Tiris Zemmour	3,0
Inchiri	1,3
Nouakchott	64,3
Total	100,0

Le Tableau 1.A.2.12 ci-après décrit l'importance des dernières migrations (récentes) par rapport à la population résidente. Les résultats ainsi établis montrent au niveau national une importance relativement faible des entrants récents : un individu sur cinq serait entrant.

Examinés selon la wilaya, des disparités remarquables semblent apparaître. La plus forte concentration des entrants récents par rapport à la population résidente est enregistrée par la wilaya de l’Inchiri (49,9%) qui reste encore la wilaya la moins peuplée du Pays (18 559 sédentaires). Elle est suivie respectivement des wilayas de Nouadhibou (49,3%), de Nouakchott (47,7%) et du Tiris Zemmour (40,9%).

Par contre, d’autres wilayas présentent de faibles proportions d’entrants récents par rapport à leur population résidente. L’on peut noter entre autres, les wilayas du Hodh EL Gharbi (2,8%), du Guidimagha (4%) et de l’Assaba (4,1%).

Tableau 1.A.2.12 : Importance des migrants récents dans la population résidente

Wilaya de résidence	Population résidente	Entrants récents	Importance entrants récents (%)
Hodh Charghi	414 029	57 961	14,0
Hodh El Gharbi	285 278	8 111	2,8
Assaba	317 324	13 157	4,1
Gorgol	332 386	15 845	4,8
Brakna	303 753	18 028	5,9
Trarza	264 560	23 431	8,9
Adrar	58 753	9 045	15,4
Dakhlett Nouadhibou	123 779	61 070	49,3
Tagant	77 604	5 628	7,3
Guidimagha	265 412	10 708	4,0
Tiris Zemmour	51 205	20 952	40,9
Inchiri	18 559	9 254	49,9
Nouakchott	958 399	456 911	47,7
Ensemble	3 471 040	710 101	20,5

- **Migration nette et indice d’efficacité (dernières migrations)**

L’examen des résultats sur la migration nette et l’indice d’efficacité par rapport aux dernières migrations montre un solde migratoire net globalement positif (Cf. tableau 1.A.2.13). Il s’établit à 125 004 individus et correspond à un indice d’efficacité global de 0,1.

Cependant, il convient de souligner que ces résultats globaux cachent des disparités remarquables au niveau wilaya. Ainsi, les résultats révèlent que parmi toutes les wilayas du pays (13), seules quatre présentent des soldes migratoires strictement positifs. Parmi ces dernières, deux seulement semblent présenter des indices d’efficacité relativement

significatifs. Il s'agit des wilayas de Nouakchott avec un solde migratoire net de 395 572 personnes, soit un indice d'efficacité de 0,76 et de Nouadhibou qui présente un solde migratoire net de 38 873 individus et un indice d'efficacité de 0,47. Elles sont suivies de loin par les wilayas du Tiris Zemmour et du Hodh Charghi, présentant des indices d'efficacité positifs mais relativement faibles, soient respectivement de l'ordre de 0,21 et 0,19.

En revanche, les résultats révèlent aussi des wilayas répulsives. Parmi celles-là, l'on peut citer entre autres, les wilayas du Tagant avec un indice d'efficacité de -0,69, du Hodh El Gharbi (-0,66) et de l'Assaba (-0,65).

Par ailleurs, il est à préciser que la wilaya de l'Inchiri, jadis considérée comme le bassin d'émigration du pays, est sur le point de renverser la tendance. En fait, son solde migratoire net bien que négatif (-10 individus) correspond à un indice d'efficacité avoisinant zéro. L'on pourrait s'attendre dans les années à venir, à ce que l'Inchiri présente un indice d'efficacité strictement positif et même avoisinant 1, si toutefois les actions entreprises depuis quelques années par les autorités mauritaniennes se poursuivent dans le temps (zone de recherches et d'exploitations minières).

De ce qui précède, l'on pourrait affirmer avec certitude qu'il existe réellement 2 pôles significativement attractifs au niveau du pays. Il s'agit respectivement de Nouakchott présentant le degré d'attraction le plus élevé (0,76) et de Nouadhibou (0,47).

Tableau 1.A.2.13 : Indice d'efficacité par wilaya (dernières migrations)

Wilaya de résidence	Entrants récents	Sortants récents	Migration brute	Solde migratoire net	Indice d'efficacité
	(I)	(II)	(III)= (I) +(II)	(IV)= (I) - (II)	(V) = (IV) / (III)
Hodh Charghi	57 961	39 597	97 558	18 364	0,19
Hodh El Gharbi	8 111	39 022	47 133	-30 911	-0,66
Assaba	13 157	62 226	75 383	-49 069	-0,65
Gorgol	15 845	64 259	80 104	-48 414	-0,60
Brakna	18 028	78 345	96 373	-60 317	-0,63
Trarza	23 431	107 835	131 266	-84 405	-0,64
Adrar	9 045	36 550	45 595	-27 505	-0,60
Dakhlett Nouadhibou	61 070	22 197	83 267	38 873	0,47
Tagant	5 628	30 112	35 740	-24 484	-0,69
Guidimagha	10 708	20 625	31 333	-9 917	-0,32
Tiris Zemmour	20 952	13 725	34 677	7 227	0,21
Inchiri	9 254	9 264	18 518	-10	0,00
Nouakchott	456 911	61 339	518 250	395 572	0,76
Ensemble	710 101	585 096	1 295 197	125 005	0,10

Le tableau 1.A.2.14 ci-après, présente la répartition des derniers migrants sortants selon la wilaya de départ. Ainsi, la wilaya ayant enregistré la plus grande proportion de départ reste le Trarza (18,4%). Elle est suivie des wilayas du Brakna et du Gorgol qui ont enregistré respectivement 13,4% et 11% des sortants récents.

En revanche, d'autres wilayas ont aussi enregistré de faibles proportions de derniers migrants sortants. Entre autres, l'on peut noter les wilayas de l'Inchiri (1,6%), du Tiris Zemmour (2,3%) et du Guidimagha (3,5%).

Tableau 1.A.2.14 : Répartition des derniers migrants (sortants) selon la wilaya de départ

Wilaya de départ	Derniers migrants sortants (%)
Hodh Charghi	6,8
Hodh El Gharbi	6,7
Assaba	10,6
Gorgol	11,0
Brakna	13,4
Trarza	18,4
Adrar	6,2
Dakhlett Nouadhibou	3,8
Tagant	5,1
Guidimagha	3,5
Tiris Zemmour	2,3
Inchiri	1,6
Nouakchott	10,5
Ensemble	100,0

- **Migrations interwilayas**

La répartition des migrants récents entre les wilayas établie selon la wilaya de résidence antérieure à travers le tableau 1.A.2.15 ci-après, montre que la grande majorité des migrants récents, s'installent généralement à Nouakchott et ce, dans 3 cas au moins sur 5.

Ces résultats semblent se généraliser au niveau de toutes les wilayas. En effet, plus de 50% des sortants récents de chaque wilaya s'installent systématiquement à Nouakchott. La wilaya du Trarza offre la plus forte proportion de ses derniers migrants sortants (90,8%) à Nouakchott. Elle est suivie entre autres, des wilayas du Hodh Charghi (84,7%), du Hodh El Gharbi (84%), du Gorgol (82,6%) et de l'Inchiri (80,5%).

Cependant, les derniers migrants en provenance de l'étranger sont plus enclins à s'installer dans la wilaya du Hodh Charghi (43,5%) qu'à Nouakchott représentant leur second choix avec 32,5% des cas.

Le tableau 1.A.2.16 ci-après, montre la répartition des dernières migrations entre les wilayas selon la wilaya d'accueil. Les résultats révèlent au niveau national que l'étranger offre la plus grande partie des migrants récents avec un taux de 17,6%. Elle est suivie entre autres, par les wilayas du Trarza qui en fournit 15,2% et du Brakna (11%).

Par contre, il existe d'autres wilayas offrant des proportions de migrants récents trop faibles. L'on peut citer entre autres, les wilayas de l'Inchiri (1,3%) et du Tiris Zemmour (1,9%).

Par ailleurs, l'examen des résultats au niveau de chaque wilaya d'accueil, montre que les principales régions pourvoyeuses de migrants récents sont l'étranger ou Nouakchott. L'une ou l'autre, fournissant au minimum 25%.

Cependant, deux exceptions sont à constater. La principale wilaya source de migrants récents à la wilaya de l'Assaba reste le Tagant (21,8%). Quant à Nouakchott, son principal fournisseur est sans doute le Trarza qui lui en offre 21,4%. En revanche, plus de la moitié des migrants récents installés au Trarza proviennent de Nouakchott.

Il convient de retenir que les échanges de migrantes récentes interwilayas jouent un rôle de compensation dans cette opération et par conséquent, toute wilaya qui en reçoit, en offre aussi.

Tableau I.A.2.16 : Répartition des dernières migrations selon la wilaya d'accueil (%)

Lieu de résid. actuelle	Lieu de résidence antérieure													Total	
	Hodh Charghi	Hodh El Gharbi	Assaba	Gorgol	Brakna	Trarza	Adrar	Dakhlett Nouadhibou	Tagant	Guidimagha	Tiris Zemmour	Inchiri	Nouakchott		Etranger
Hodh Charghi	0,0	1,3	0,4	0,1	0,4	0,3	0,1	0,2	0,2	0,1	0,1	0,0	2,9	93,9	100,0
Hodh El Gharbi	12,0	0,0	13,7	1,6	2,5	2,5	1,4	2,4	8,1	1,6	0,7	0,1	23,9	29,4	100,0
Assaba	3,8	13,9	0,0	5,9	3,3	2,0	1,7	2,3	21,8	11,0	0,9	0,2	17,6	15,7	100,0
Gorgol	1,3	1,1	9,4	0,0	21,8	3,9	0,7	3,9	1,1	5,7	1,9	0,1	20,6	28,5	100,0
Brakna	1,6	1,4	2,9	6,7	0,0	10,0	1,3	6,0	3,9	1,1	2,6	0,4	34,1	28,1	100,0
Trarza	2,3	1,2	2,7	4,0	11,6	0,0	1,4	3,0	1,0	1,7	0,6	1,2	51,5	17,8	100,0
Adrar	3,0	1,5	3,2	2,4	4,9	3,9	0,0	13,1	6,9	2,2	11,6	2,8	41,2	3,3	100,0
Dakhlett															
Nouadhibou	3,7	3,4	8,5	7,6	10,9	8,2	8,9	0,0	3,6	1,6	5,9	1,3	26,8	9,7	100,0
Tagant	2,7	3,0	12,7	1,4	5,9	2,3	5,6	7,4	0,0	0,9	3,9	0,4	51,4	2,4	100,0
Guidimagha	1,7	1,2	22,6	18,6	3,5	2,1	0,4	1,4	1,4	0,0	0,9	0,1	14,7	31,4	100,0
Tiris															
Zemmour	2,7	2,0	5,1	4,6	8,2	4,0	23,7	12,5	4,6	0,9	0,0	1,4	25,9	4,4	100,0
Inchiri	1,5	0,8	4,5	2,1	3,4	3,9	17,8	5,2	2,0	0,7	3,1	0,0	42,9	12,1	100,0
Nouakchott	7,3	7,2	10,5	11,6	13,5	21,4	5,0	3,1	4,6	3,5	1,6	1,6	0,0	8,9	100,0
Total	5,6	5,5	8,8	9,0	11,0	15,2	5,1	3,1	4,2	2,9	1,9	1,3	8,6	17,6	100,0

3. Caractéristiques socioéconomiques des migrants

Les caractéristiques ici traitées constituent les plus importants piliers sur lesquels se fonde l'analyse des mobiles et des motivations de la migration sous ses différentes formes. En effet, l'âge, le sexe, le niveau d'instruction et l'activité économique sont les indicateurs qui permettent de comprendre ce qui différencie tel ou tel type de migration dans une zone géographique donnée.

Il va sans dire que ces caractéristiques jouent un rôle capital dans les migrations internes étant donné qu'elles reflètent clairement la réalité socioéconomique des zones d'émigration telle qu'elle se dégage des profils des groupes d'âge des individus qui s'adonnent le plus à l'émigration : leur niveau d'instruction et leurs activités économiques....

3.1. Répartition des migrants selon l'âge et le sexe

Les données fournies par le recensement de 2013 montrent (Tableau 6A3.1) que le nombre de migrants internes a atteint 710 973 : 390 821 hommes et 320 152 femmes, soit respectivement 54,97% et 45,03%. Cela dénote d'une supériorité masculine en matière d'émigration, dictée par la recherche d'emploi et l'endurance que cela nécessiterait.

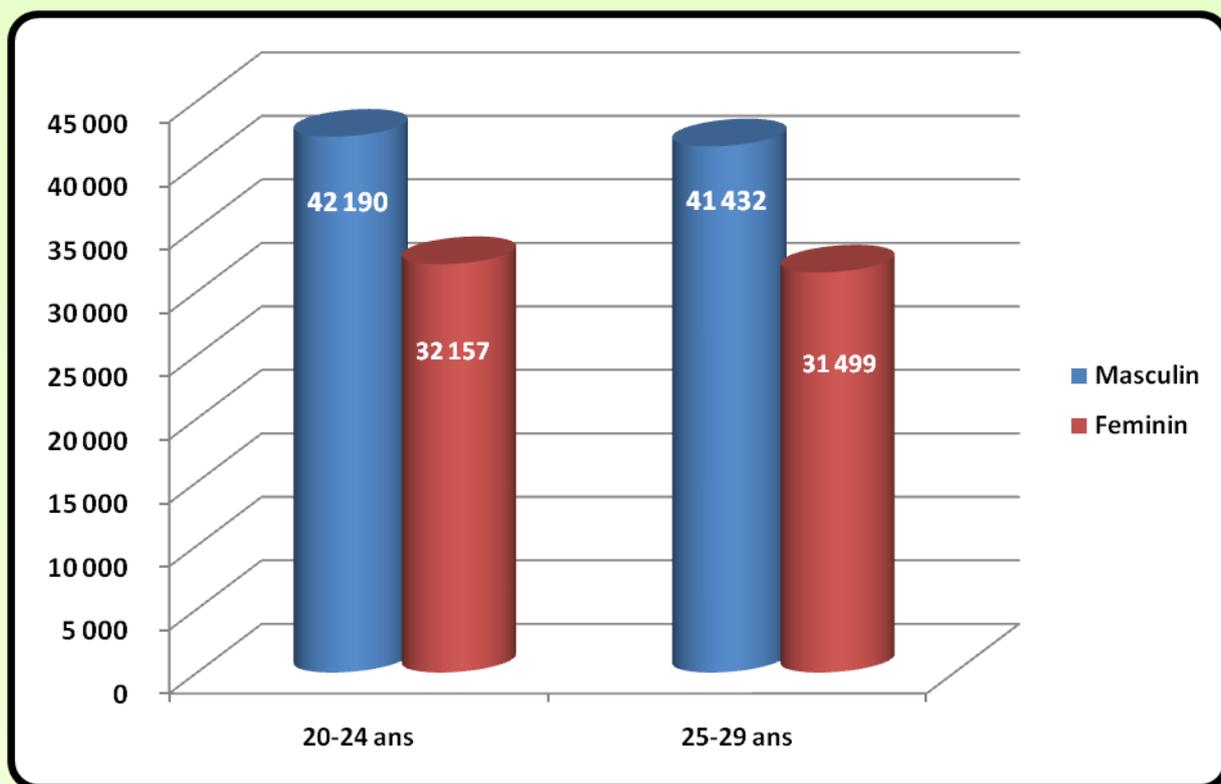
Tableau 1.A3.1 : Répartition des migrants selon l'âge et le sexe

Groupe d'âge	Sexe		Total
	Masculin	Féminin	
0-4	25 852	24 835	50 687
5-9	26 296	25 681	51 977
10-14	27 730	25 378	53 108
15-19	35 083	28 811	63 894
20-24	42 190	32 157	74 347
25-29	41 432	31 499	72 931
30-34	37 130	29 153	66 283
35-39	33 056	26 767	59 823
40-44	29 569	23 420	52 989
45-49	24 928	19 234	44 162
50-54	20 911	15 898	36 809
55-59	16 425	12 454	28 879
60-64	11 550	8 872	20 422
65-69	7 753	6 215	13 968
70-74	5 160	4 227	9 387
75-79	2 678	2 562	5 240
80-84	1 798	1 735	3 533
85+	1 280	1 254	2 534
Total	390 821	320 152	710 973

Cependant, ce nombre absolu de migrants est inégalement réparti selon les groupes d'âge. Les 20-24 ans viennent en premier lieu avec 74 347 migrants, suivis par les 25-29 ans (72 931 migrants), puis le groupe d'âge 30 - 34 ans avec 66 283 migrants et la tranche 35-39 ans qui totalise un nombre de 59 822 migrants. La prédominance des jeunes dans ces migrations est nettement perceptible.

Cela est un phénomène bien connu des chercheurs et des spécialistes qui s'intéressent aux questions de migration, étant donné le dynamisme des jeunes et leur quête de conditions de vie meilleures.

Là également, il est utile de noter qu'au sein des groupes d'âge jeunes, ce sont les hommes qui s'adonnent le plus aux migrations. En effet, si nous examinons les deux tranches d'âge 20-24 et 25-29 ans, l'on constate que la part des hommes atteint respectivement 42 190 et 41 432 individus, contre respectivement : 32 157 et 31 499 femmes (Cf. histogramme ci-après) :



Naturellement, les groupes d'âges supérieurs (85 ans et plus) sont ceux qui enregistrent les effectifs les plus faibles de migrants : 2534 individus répartis quasi équitablement entre les deux sexes (1280 hommes et 1254 femmes). Ce rapprochement est aussi visible parmi les

groupes d'âges 0-4 et 5-9 ans ; mais le contraste se fait progressivement sentir à partir du groupe 10-14 ans, qui marque le début de l'activité économique.

3.2. Répartition des migrants de 6 ans et plus, selon le niveau d'instruction et le sexe

L'analyse des données du recensement montre (Cf. tableau 1.A.3.2) que le taux d'analphabétisme est encore très élevé au sein des migrants. En effet, parmi les 641 780 migrants, 135 027 individus ne possèdent aucun niveau d'instruction, soit 21,0% de l'effectif global. Si nous y ajoutons ceux ayant obtenu un niveau d'études coraniques (terme générique indiquant habituellement une fréquentation même éphémère des écoles coraniques), nous constaterons que la problématique de l'analphabétisme demeure d'acuité. Aussi, le plus grand nombre enregistré dans ce tableau (165 434) concerne-t-il les migrants ayant uniquement fréquenté l'enseignement primaire. L'effectif le plus bas (5152) concerne ceux ayant un niveau d'études technique et professionnel. Il s'agit d'un effectif qui avoisine le nombre de ceux qui ont déclaré être alphabétisés (5734 individus).

S'agissant de la répartition de cet indicateur selon les wilayas, Nouakchott occupe le premier plan, ce qui du reste est logique, compte tenu de son caractère attractif et de la concentration de la plupart des structures d'enseignement dans cette ville. Comparée aux autres wilayas, Nouakchott, par son poids démographique se place, en valeur absolue, au premier rang ; même pour ceux qui n'ont aucun niveau d'instruction (71 368).

Quant à la répartition par sexe (Cf. tableau 1.A.3.2), elle fait ressortir que le problème de l'analphabétisme affecte au premier chef les femmes (74 266), avec un taux nettement plus important que celui des hommes (64 585). Bien que confirmé par tous les précédents recensements et enquêtes statistiques, ce constat ne se limite pas à la population des migrants, il concerne aussi la population dans son ensemble.

Dans la plupart des cas, le nombre de migrants hommes reste le plus important, excepté le niveau des alphabétisés (3470 femmes contre 2264 hommes) dont la déclaration pourrait être biaisée par des réponses souvent évasives pour se débarrasser de l'embarras que constituerait pour l'intéressé d'être enregistré dans la rubrique des analphabètes.

L'écart se creuse davantage entre les hommes et les femmes au niveau de l'enseignement technique et professionnel avec des effectifs de migrants ne dépassant pas 879 femmes contre 4273 hommes.

3.3 Situation matrimoniale

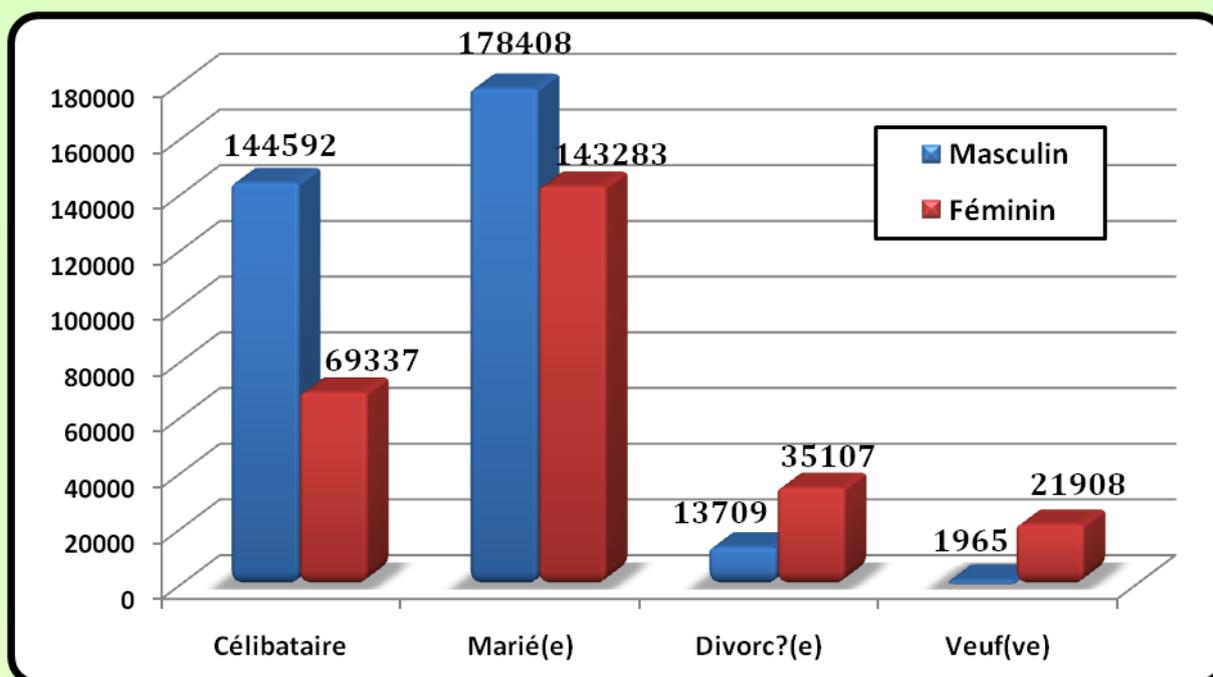
La répartition des migrants âgés de 10 ans et plus montre que plus de 50 % d'entre eux sont mariés (321 691 sur 608 309). On constate également que l'effectif des hommes dans cette catégorie dépasse celui des femmes (178408 contre 143283).

Tableau 1.A.3.3.1: Répartition des migrants âgés de 10 ans ou plus selon la situation matrimoniale et le sexe

		Sexe		Total
		Masculin	Féminin	
Etat matrimonial	Célibataire	144592	69337	213929
	Marié(e)	178408	143283	321691
	Divorcé(e)	13709	35107	48816
	Veuf(ve)	1965	21908	23873
Total		338674	269635	608309

La situation est inversée quand il s'agit de divorce, avec en valeur absolue un nombre plus élevé de femmes divorcées (35 107 contre 13 309 pour les hommes). Cela se justifie, en particulier pour les femmes qui émigrent, car le divorce dans la région natale incitait celles-ci à émigrer vers les centres urbains qui peuvent leur offrir de nouvelles opportunités de mariage. Aussi, contrairement aux femmes, le cas de divorce est considéré généralement pour les hommes comme temporaire.

Quant au veuvage, on y constate une supériorité féminine au niveau des effectifs, ce qui pourrait s'expliquer par une espérance de vie plus élevée chez les femmes que chez les hommes (Cf. tableau 1 .A.3.3.1).



Le recoupement de l'indice de la situation matrimoniale avec la variable wilaya (Cf. tableau 1.A.3.3.2) permet de constater que les différences qui existent sont essentiellement liées au degré d'attractivité de la wilaya ; ce qui se répercute directement sur les effectifs de chacun des éléments liés à la situation matrimoniale (célibat, mariage, divorce et veuvage).

Tableau 1.A.3.3.2 : Répartition des migrants âgés de 10 ans ou plus selon la situation matrimoniale et la wilaya

	Wilaya													Total
	Hodh Charghi	Hodh El Gharbi	Assaba	Gorgol	Brakna	Trarza	AAdrar	Dakhlett Nouadibou	Tagant	Guidimagha	Tiris Zemmour	Inchiri	Nouakchott	
Célibataire	16325	2653	3849	5351	6147	9615	2372	19978	1352	2998	6342	3336	133610	213928
Marié(e)	17223	4067	7055	6517	6386	8114	2984	32438	1264	5519	10289	4587	215249	321692
Divorcé(e)	2989	467	1025	784	572	756	366	3489	123	508	1274	495	35969	48817
Veuf(ve)	2422	408	749	467	389	425	142	1007	83	289	543	170	16779	23873
Total	38959	7595	12678	13119	13494	18910	5864	56912	2822	9314	18448	8588	401607	608310

Dans ce contexte, la ville de Nouakchott reste en tête, suivie de Dakhlett Nouadhibou, puis du Hodh Charghi. Il est toutefois nécessaire de souligner les différences de sexe enregistrées au niveau de ces wilayas.

3.4. Situation des activités économiques et sexe

La situation des activités économiques constitue un indicateur capital pour étudier le phénomène des migrations, compte tenu des données qu'elle fournit pour expliquer le degré de réussite ou d'échec du migrant à pouvoir améliorer son niveau de vie économique, en tant que principe moteur dans toute migration.

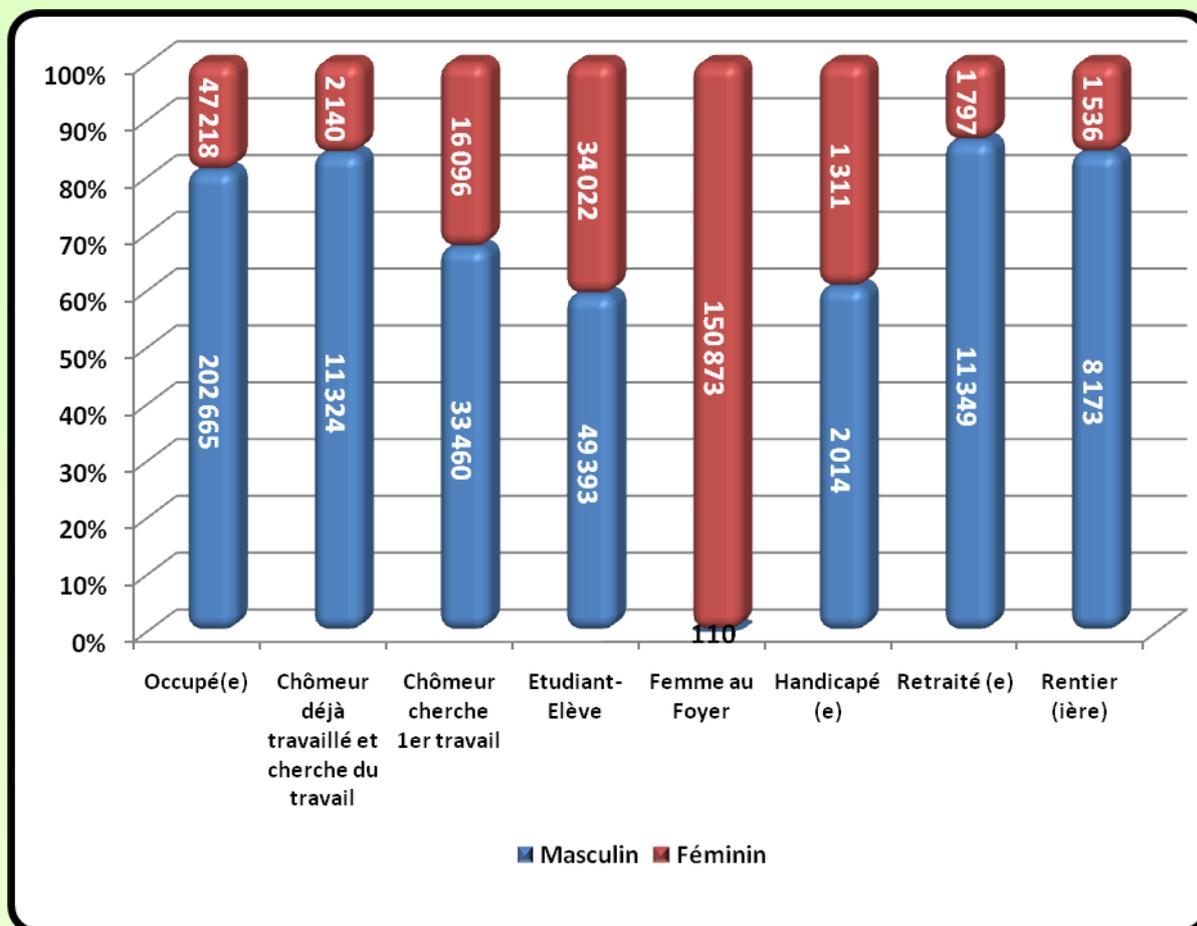
Dans ce cadre, les données de recensement 2013 (Cf. tableau 1.A.3.4.1) montrent que l'effectif des occupés parmi ces migrants atteint 249.883, en majorité de sexe masculin (202.665), un phénomène que l'on constate couramment au sein des migrants, du fait que la société favorise plus le travail des hommes que celui des femmes.

Tableau 1.A.3.4.1: Répartition des migrants durée de vie âgés de 10 ans ou plus selon la situation d'activité et le sexe

		Sexe		Total
		Masculin	Féminin	
Situation d'activité	Occupé(e)	202665	47218	249883
	Chômeur déjà travaillé et cherche du travail	11324	2140	13464
	Chômeur cherche 1er travail	33460	16096	49556
	Etudiant- Elève	49393	34022	83415
	Femme au Foyer	110	150873	150983
	Handicapé (e)	2014	1311	3325
	Retraité (e)	11349	1797	13146
	Rentier (ière)	8173	1536	9709
	Autres	20188	14643	34831
Total		338676	269636	608312

Toutefois, les effectifs de chômeurs et des actifs cherchant un premier travail restent importants (63020), ce qui rend les problèmes liés à la migration difficiles, avec des contraintes sur le chômage.

Hormis les deux groupes précédents, on note une présence notoire des élèves et des étudiants parmi ces migrants, ainsi que les femmes au foyer et quelques retraités, entre autres.



Les caractéristiques qui précèdent demeurent présentes au niveau de la répartition par sexe et par wilaya (Tableau 1.A.3.4.2) : le nombre des occupés étant supérieur à celui des femmes. Il en est de même pour les chômeurs et les personnes cherchant un premier travail. Parmi les effectifs élèves et étudiants migrants, la même prédominance masculine se confirme. Ceci est également constaté au niveau des personnes retraitées. Une telle situation paraît logique au vu de la facilité initiale d'accès à l'emploi.

À travers la répartition par wilaya, on constate l'attractivité de Nouakchott que reflète la supériorité des chiffres en valeur absolue comparativement aux autres wilayas. Dakhlett Nouadhibou semble être la deuxième wilaya de par son attraction, ce qui se justifie amplement. Une telle caractéristique a été soulignée depuis le premier recensement de 1977.

Tableau 1.A.3.4.2: Répartition des migrants durée de vie âgés de 10 ans ou plus selon la situation d'activité et la wilaya

	Wilaya													Total
	Hodh Charghi	Hodh El Gharbi	Assaba	Gorgol	Brakna	Trarza	Adrar	Dakhlett Nouadibou	Tagant	Guidimagha	Tiris Zemmour	Inchiri	Nouakchott	
Occupé(e)	6961	3020	4272	4560	3823	5957	3174	30653	986	3728	9680	5599	167471	249884
Chômeur déjà travaillé et cherche du travail	415	110	140	153	367	141	70	2597	25	92	385	110	8858	13463
Chômeur cherche 1er travail	6900	471	744	931	1067	996	282	3899	153	415	1428	498	31773	49557
Etudiant-Elève	2398	1206	1547	2579	3161	5628	866	5649	770	885	1956	788	55985	83418
Femme au Foyer	13613	1953	4053	3409	3707	4509	1191	11076	651	2619	3759	1255	99187	150982
Handicapé (e)	289	95	87	58	74	72	20	127	17	55	87	22	2321	3324
Retraité (e)	350	106	225	189	209	270	114	758	49	191	519	91	10074	13145
Rentier (ière)	494	151	374	312	239	318	39	562	32	238	115	73	6763	9710
Autres	7539	485	1237	927	847	1019	109	1591	139	1092	519	152	19174	34830
Total	38959	7597	12679	13118	13494	18910	5865	56912	2822	9315	18448	8588	401606	608313

3.5. Situation d'activité économique et niveau d'instruction

L'étude des migrants durée de vie selon leur situation d'activité économique et leur niveau d'instruction permet, dans une certaine mesure, de caractériser la fuite des cerveaux.

Au vu des résultats, la répartition des migrants durée de vie selon la situation d'activité et le niveau d'instruction révèle que parmi ceux qui sont occupés, près d'un quart ont un niveau coranique/mahadra (24,5%, soit un effectif de 61 331 individus) (Cf. tableau 1.A.3.5.1). Ils sont suivis respectivement par ceux qui ont atteint le niveau alphabétisé (23,2%, soit un effectif de 57 920 individus) et ceux disposant d'un niveau primaire représentant près de 22% pour un effectif de 54 879 personnes.

En revanche, ceux ayant atteint un niveau supérieur ne représentent que 0.94%, soit un effectif de 2 361 personnes.

Par rapport aux migrants au chômage ayant déjà travaillé et cherchant du travail, on observe quasiment les mêmes tendances que chez les occupés. Par contre, au niveau des chômeurs cherchant leur premier emploi, la situation est légèrement nuancée. Dans ce cas, ceux disposant d'un niveau alphabétisé restent dominants avec 26,7% pour un effectif de 13 232 personnes. Ils sont suivis par ceux n'ayant aucun niveau (25,9% pour un effectif de 12 865 individus).

Quant au niveau des migrants handicapés, retraités ou rentiers, les 2 niveaux dominants se situent entre ceux ne disposant d'aucun niveau et ceux d'un niveau coranique.

Au regard du genre, l'examen de ces résultats au niveau des hommes montre quasiment les mêmes tendances qu'au niveau global à l'exception du groupe des rentiers où le niveau primaire est dominant (25,6% pour un effectif de 2 093 personnes).

Quant au niveau des femmes, l'on remarque des différenciations selon la situation d'activité. En effet, chez les femmes occupées, la majorité ne dispose d'aucun niveau d'instruction (25% pour un effectif de 11 806 femmes). Celles disposant d'un niveau primaire occupent la seconde place (22,16% pour un effectif de 10 465 femmes). Au niveau du groupe de femmes en chômage ayant déjà travaillé et cherchant du travail, le niveau primaire reste dominant (25,12%) tandis que le niveau alphabétisé occupe la seconde place (24,54%). Quant au niveau des autres groupes tels que les 'chômeurs à la recherche de leur premier emploi', les 'handicapées' et les 'rentières', les tendances sont les mêmes qu'au niveau global.

Tableau 1A.3.5.1 : Répartition des migrants durée de vie (âgés de 10 ans ou plus) selon le niveau d'instruction et la situation d'activité par sexe (en effectifs)

Niveau d'instruction	Situation d'activité										Total
	Occupé(e)	Chômeur déjà travaillé et cherche du travail	Chômeur cherchant le 1er travail	Etudiant- Elève	Femme au Foyer	Handicapé (e)	Retraité (e)	Rentier (ère)	Autre		
Homme											
Aucun	33 392	1 831	8 724	251	0	519	2 385	1 714	8 251	57 067	
Coranique/Mahadra	51 109	3 695	7 173	10 532	0	494	4 344	1 952	5 852	85 151	
Alphabétisé	47 636	2 553	8 554	13 277	0	159	1 786	1 651	3 059	78 675	
Primaire	44 414	2 386	6 834	19 409	0	128	1 974	2 093	2 042	79 280	
Secondaire	21 033	634	1 816	5 356	0	25	859	483	514	30 720	
Supérieur	2 129	95	151	428	0	7	138	42	51	3 041	
Tech/prof	936	35	45	104	0	1	71	14	27	1 233	
NID	2 015	96	163	37	0	13	203	225	761	3 513	
Total/H.	202 664	11 325	33 460	49 394	0	1 346	11 760	8 174	20 557	338 680	
Femme											
Aucun	11 806	446	4 141	160	49 371	465	381	499	6 324	73 593	
Coranique/Mahadra	10 223	508	3 012	2 698	44 038	229	560	661	3 647	65 576	
Alphabétisé	10 284	525	4 678	13 076	35 104	70	331	199	2 686	66 953	
Primaire	10 465	538	3 489	15 227	20 406	25	405	95	1 261	51 911	
Secondaire	3 865	100	657	2 605	1 533	1	67	17	134	8 979	
Supérieur	232	10	57	191	168	0	18	1	13	690	
Tech/prof	81	1	11	37	48	0	5	0	7	190	
NID	262	13	50	28	722	4	28	64	571	1 742	
Total/F.	47 218	2 141	16 095	34 022	151 390	794	1 795	1 536	14 643	269 634	
Ensemble											
Aucun	45 198	2 277	12 865	411	49 371	984	2 766	2 213	14 575	130 660	
Coranique/Mahadra	61 331	4 203	10 185	13 230	44 038	723	4 904	2 614	9 499	150 727	
Alphabétisé	57 920	3 078	13 232	26 533	35 104	229	2 117	1 850	5 745	145 628	
Primaire	54 879	2 923	10 323	34 636	20 406	153	2 380	2 188	3 302	131 190	
Secondaire	24 898	734	2 474	7 961	1 533	26	927	499	647	39 699	
Supérieur	2 361	105	208	619	168	7	155	43	64	3 730	
Tech/prof	1 017	36	57	141	48	1	75	14	34	1 423	
NID	2 277	109	212	65	722	17	232	289	1 333	5 256	
Total/Ens.	249 881	13 465	49 556	83 416	151 390	2 140	13 556	9 710	35 199	608 313	

4. Durée de résidence des migrants

La durée de résidence constitue un important indicateur dans les questions de migration. En effet, à partir de celle-ci on pourra déduire bon nombre de variables pouvant expliquer plusieurs aspects de la vie du migrant dans la zone d'accueil.

En se référant au (Cf. tableau 1.A.4.1.1) qui présente la répartition selon le sexe et la durée de résidence, on constate que près de 50 % des migrants ont passé au niveau de la zone d'accueil 10 ans ou plus, ce qui pourrait indiquer qu'il s'agit d'une migration définitive. Les hommes sont plus touchés par cet allongement de la durée de résidence. Soulignons toutefois que les migrants résidant moins d'une année constituent un effectif important (128988), ce qui dénote que les récentes migrations demeurent actives, ce que corroborent les chiffres des migrants pour la période 1- 4 ans.

Tableau 1.A.4.1.1: Répartition des migrants âgés de 10 ans ou plus selon la durée de résidence et le sexe

		Sexe		Total
		Masculin	Féminin	
Durée de résidence	moins d'un an	72902	56086	128988
	de 1 - 4 ans	95342	77560	172902
	de 5 - 9 ans	40090	32400	72490
	10 ans et +	176867	149921	326788
	NSP	77	45	122
	MANQUANT	1766	1279	3045
Total		387044	317291	704335

La liaison de cette répartition à l'espace géographique (Cf. tableau 1 A 4.1.2 et 1 A 4.1.3) met en exergue l'importance attractive de Nouakchott pour les migrants, toutes périodes confondues ; suivi de Dakhlett Nouadhibou et Tiris Zemmour, compte tenu de leurs activités économiques. La wilaya la moins attractive est le Tagant (3732).

Tableau 1 A 4.1.2: Répartition des migrants durée de vie âgés de 10 ans ou plus selon la durée de résidence et la wilaya

	Wilaya												Total		
	Hodh Charghi	Hodh El Gharbi	Assaba	Gorgol	Brakna	Trarza	Adrar	Dakhlett Nouadibou	Tagant	Guidimagha	Tiris Zemmour	Inchiri		Nouakchott	
Durée de résidence	depuis naissance	2568	1511	1562	1213	2519	2627	250	2040	454	987	773	845	8606	25955
	moins d'un an	22116	1264	1967	3032	2649	3771	1237	7167	841	2204	3362	2120	55272	107002
	de 1 - 4 ans	29074	2529	3575	4592	6310	11443	2698	20417	1286	1957	6320	4498	78745	173444
	de 5 - 9 ans	751	1126	1382	1596	1801	2172	636	6631	363	1016	2133	959	52241	72807
	10 ans et +	2912	3190	6535	5790	4774	5890	2315	28138	863	4638	8474	1623	253405	328547
	NSP	6	2	1	0	7	5	0	17	2	3	4	1	75	123
	MANQUENT	795	122	188	155	128	82	24	139	25	127	55	164	1091	3095
Total	58222	9744	15210	16378	18188	25990	7160	64549	3834	10932	21121	10210	449435	710973	

Par rapport à la distribution selon le milieu de résidence (Cf. tableau 1 .A. 4.2), les données du recensement 2013 montrent que le milieu urbain est plus attractif que le milieu rural, ce que pourraient justifier plusieurs facteurs qui se rapportent essentiellement aux services et aux opportunités d'emploi. Quant aux données relatives aux nomades et qui apparaissent en annexes, elles ne pourraient être traitées de façon identique, car il s'agit de populations qui vivent des migrations continues. Les classer comme migrants d'une wilaya donnée pourrait entraîner des confusions conceptuelles.

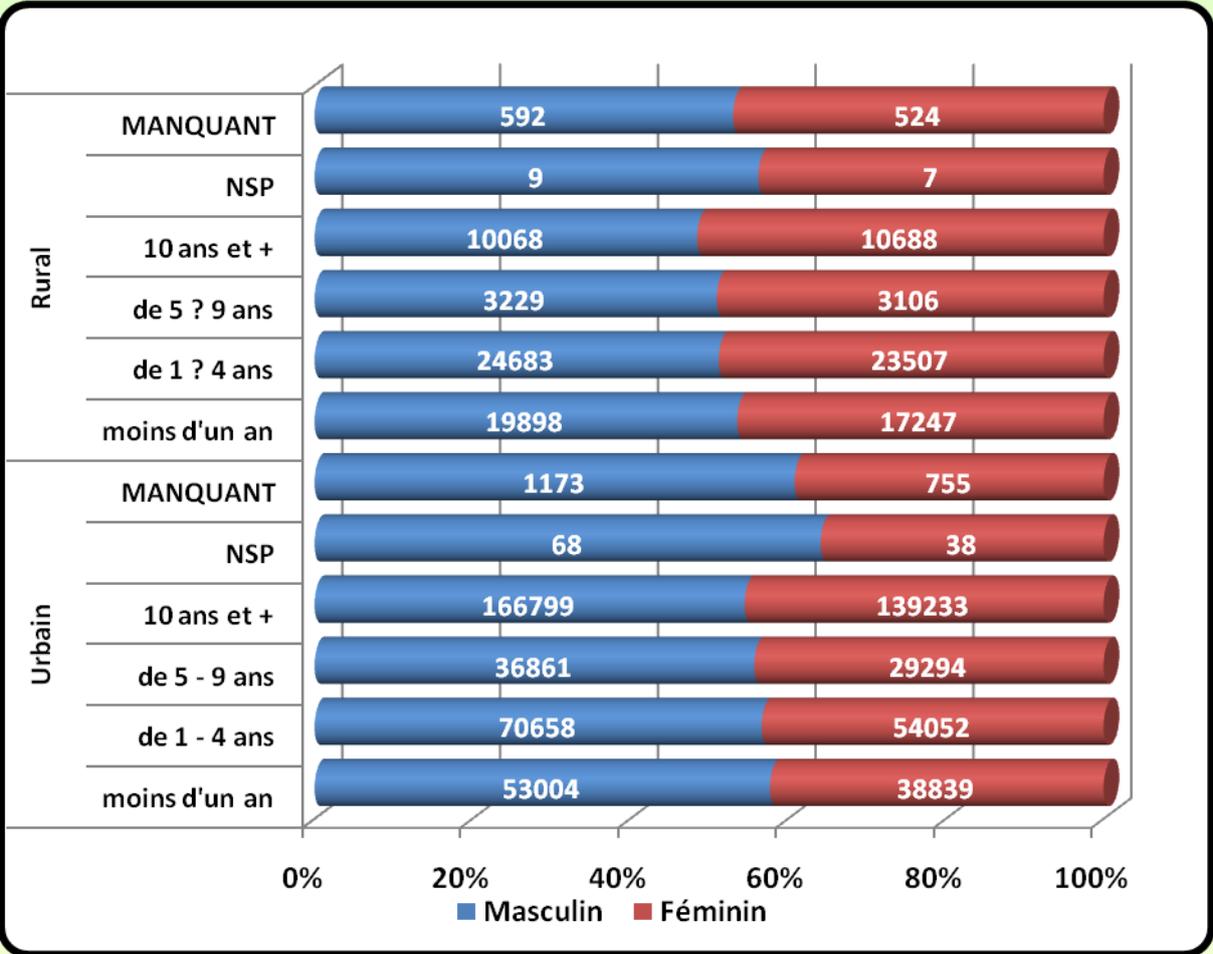


Tableau 1 A 4.1.3: Répartition des migrants durée de vie âgés de 10 ans ou plus selon la durée de résidence, le sexe et la wilaya

		Wilaya														Total
		Hodh Charghi	Hodh El Gharbi	Assaba	Gorgol	Brakna	Tarza	Adrar	Dakhlett Nouadibou	Tagant	Guidimagha	Tiris Zemmour	Inchiri	Nouakchott		
		Masculin							Féminin							
Sexe	Durée de résidence	Durée de résidence														
		depuis naissance	moins d'un an	de 1 à 4 ans	de 5 à 9 ans	10 ans et +	NSP	depuis naissance	moins d'un an	de 1 à 4 ans	de 5 à 9 ans	10 ans et +	NSP	MANQUENT		
Total		1967	766	789	677	1393	1548	128	1272	240	595	494	644	4519	15032	
		10603	794	1235	1819	1562	2563	910	5010	577	1350	2334	1788	29599	60144	
		13846	1435	2057	2641	3367	6342	1699	12316	766	1145	4101	3076	42855	95646	
		396	544	673	895	908	1147	372	4321	203	563	1360	653	28232	40267	
		1420	1579	2959	3109	2374	3104	1422	17952	460	2540	5114	954	134876	177863	
		2	1	1	0	3	4	0	11	0	1	3	1	51	78	
		388	75	93	90	67	53	18	101	13	90	50	160	593	1791	
		601	745	773	536	1126	1078	122	768	214	392	279	201	4087	10922	
		11513	470	732	1213	1088	1207	327	2157	264	854	1028	332	25673	46858	
		15228	1094	1518	1951	2943	5101	999	8101	520	812	2219	1422	35890	77798	
	355	581	709	702	894	1025	265	2310	160	453	773	306	24009	32542		
	1492	1611	3575	2681	2400	2786	893	10186	403	2098	3360	669	118529	150683		
	4	1	0	0	4	1	0	6	2	2	1	0	24	45		
	407	48	96	66	60	29	5	38	13	37	5	4	497	1305		
	58222	9744	15210	16380	18189	25988	7160	64549	3835	10932	21121	10210	449434	710974		

Tableau 1 A 4.2.: Répartition des migrants durée de vie âgés de 10 ans ou plus selon la durée de résidence, le sexe et le milieu

				Sexe		Total
				Masculin	Féminin	
Milieu	Urbain	Durée de résidence	moins d'un an	53004	38839	91843
			de 1 - 4 ans	70658	54052	124710
			de 5 - 9 ans	36861	29294	66155
			10 ans et +	166799	139233	306032
			NSP	68	38	106
			MANQUANT	1173	755	1928
	Rural	Durée de résidence	moins d'un an	19898	17247	37145
			de 1 - 4 ans	24683	23507	48190
			de 5 - 9 ans	3229	3106	6335
			10 ans et +	10068	10688	20756
			NSP	9	7	16
			MANQUANT	592	524	1116
Total				387042	317290	704332

B. MIGRATIONS INTERNATIONALES

Les migrations internationales constituent la deuxième partie des migrations. Elles concernent les individus qui émigrent de leur pays d'origine vers des destinations étrangères, par opposition aux migrations internes qui se situent à l'intérieur du pays.

En Mauritanie, les données relatives aux migrations internationales étaient très peu disponibles jusque-là. Les questions s'y rapportant étaient très limitées dans les questionnaires des recensements pour pouvoir analyser ce phénomène de façon satisfaisante.

En effet, avant le recensement 1977, le premier plan 1963-1966 était le document officiel qui donnait la première estimation des émigrants Mauritaniens et des immigrants étrangers, notamment pour les pays limitrophes dont le Mali et le Sénégal : 12.000 émigrants Mauritaniens au Mali, 60.000 au Sénégal et 25.000 immigrants maliens en Mauritanie (Premier Plan). Malgré tout, il ne s'agit que d'une simple estimation, non fondée sur des données statistiques fiables.

Le recensement 1977 n'a pas permis d'obtenir des données sur les migrations internationales ; il s'est contenté de supposer des effectifs quasi similaires des émigrants et des immigrants, avec un solde migratoire nul. Le deuxième recensement 1988 n'a pas fourni plus d'éléments sur les migrations internationales.

Il faut attendre l'enquête migrations de 1993 pour obtenir des données relatives aux migrants de façon générale et les parcours migratoires. Néanmoins, il s'agit de données issues d'un échantillon, qui n'ont ni l'exhaustivité ni la signification que révèle un recensement.

Le troisième recensement 2000 a fourni des données importantes concernant ces migrations, ce qui a permis de mieux préparer les items relatifs aux migrations internationales au niveau du quatrième recensement 2013 dont les résultats seront analysés dans la présente section.

L'analyse portera sur deux composantes : la première se rapporte au volume de ces migrations et les caractéristiques des immigrants. La seconde concerne les émigrants Mauritaniens.

1. Immigrants internationaux

Les données du recensement 2013 font état de 704334 immigrants internationaux: 387043 hommes et 317291 femmes, ce qui traduit une prédominance masculine. Il y a lieu de noter que les tableaux dans cette section comportent également des immigrants mauritaniens, afin de mieux appréhender le volume réel de ces migrations, bien que les étrangers en Mauritanie ont fait l'objet d'un traitement à part.

La répartition des immigrants internationaux selon la nationalité et le sexe par milieu révèle au niveau global, la prédominance des mauritaniens qui représentent 88,4% des immigrants internationaux, soit un effectif de 622 717 personnes (Cf. 1B.1.1a). En revanche, les immigrants étrangers, toutes nationalités confondues, ne représentent que 11,58% pour un effectif de 81 589 personnes.

Par rapport à l'aspect genre, les mauritaniens restent également dominants face aux étrangers aussi bien chez les hommes que chez les femmes (autour de 88% contre 11%).

La répartition des immigrants internationaux vue sous l'angle du milieu de résidence, montre au niveau urbain la même tendance qu'au niveau global, avec une forte dominance des mauritaniens par rapport aux étrangers (environ autour de 95% contre 5%). Par contre au niveau rural, la tendance est moins forte bien que les immigrants internationaux mauritaniens sont dominants par rapport aux étrangers: soit dans des proportions de l'ordre de 55% contre 45%.

Tableau 1 B.1.1a : Répartition des immigrants internationaux selon le sexe et la nationalité par (milieu de résidence (effectifs)

Nationalité	Homme	Femme	Total
	Urbain		
Mautanienne	309 331	251 276	560 607
Etrangère	19 221	10 927	30 148
ND	11	8	19
Total/U.	328 563	262 211	590 774
	Rural		
Mautanienne	33 004	29 106	62 110
Etrangère	25 467	25 974	51 441
ND	9	0	9
Total/R.	58 480	55 080	113 560
	Ensemble		
Mautanienne	342 335	280 382	622 717
Etrangère	44 688	36 901	81 589
ND	20	8	28
Total/Ens.	387 043	317 291	704 334

La répartition des migrants internationaux selon la wilaya de résidence actuelle montre que Nouakchott en accueille naturellement le plus grand nombre, suivi de Dakhlett Nouadhibou, le Hodh Chargui, le Trarza et le Tiris Zemmour.

Tableau 1 B.1.1 : Répartition des immigrants internationaux (mauritaniens + étrangers) selon le sexe par wilaya de résidence actuel (effectifs)

Wilaya de résidence actuelle	sexe		Total
	Masculin	Féminin	
Hodh Charghi	28 331	29 387	57 718
Hodh El Gharbi	5 020	4 385	9 405
Assaba	7 335	6 976	14 311
Gorgol	8 288	6 390	14 678
Brakna	9 249	8 160	17 409
Trarza	14 214	10 998	25 212
Adrar	4 428	2 515	6 943
Dakhlett Nouadhibou	40 983	23 566	64 549
Tagant	2 208	1 524	3 732
Guidimagha	5 881	4 315	10 196
Tiris Zemmour	13 262	7 530	20 792
Inchiri	7 119	2 836	9 955
Nouakchott	240 726	208 709	449 435
Total	387 044	317 291	704 335

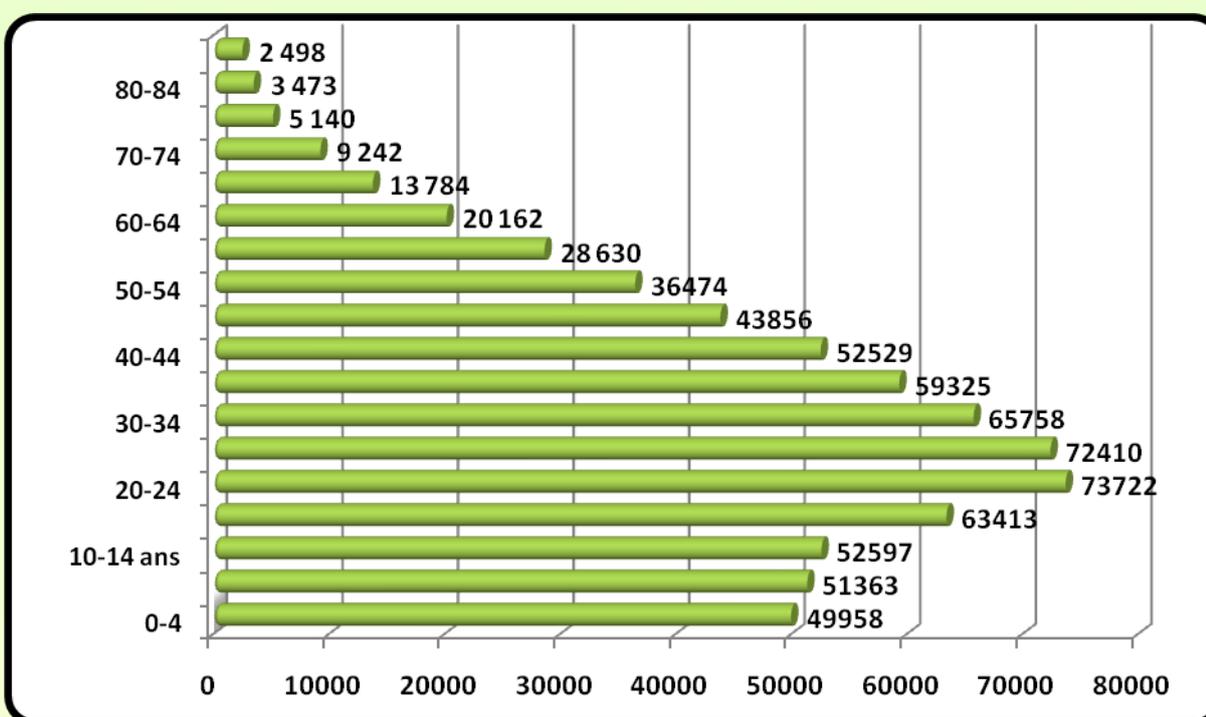
Par rapport aux langues comprises par les migrants, le français se place en tête (97127), suivi de l'arabe (20641) ; qui paraît plausible au niveau de la sous- région. S'agissant des langues

nationales, on constate que le Wolof occupe le premier rang, ce que pourrait être expliqué par la proximité du Sénégal. Viennent ensuite le Poular et le Soninké (Cf. tableau 1.B.1.2).

Tableau 1 B.1.2 : Répartition. des immigrants internationaux (mauritaniens + étrangers) selon les langues comprises et le sexe (effectifs)

Langues comprises	Sexe		Total
	Masculin	Féminin	
Aucune	219 498	232 747	452 245
Arabe	11 332	9 309	20 641
Poular	6 098	4 902	11 000
Soninké	1 555	1 177	2 732
Wolof	8 781	6 588	15 369
Français	67 833	29 294	97 127
Anglais	1 659	581	2 240
Espagnol	419	172	591
Autres langues	69 867	32 522	102 389
Total	387 042	317 292	704 334

Par rapport à la structure par sexe et par âge, on constate une prédominance masculine, ce qui constitue une caractéristique constatée à large échelle au niveau des migrations, en particulier les migrations internationales.



On constate également que les jeunes dominent, surtout pour les deux tranches d'âge 20-24 et 25-29 ans ; suivies des tranches d'âges 30-34 et 15-19 ans. Les effectifs connaissent une régression continue plus on avance dans les tranches d'âge supérieures (Cf. pyramide).

**Tableau 1. B.1.3 : Rép. des immigrants internationaux
(mauritaniens + étrangers) selon l'âge et le sexe**

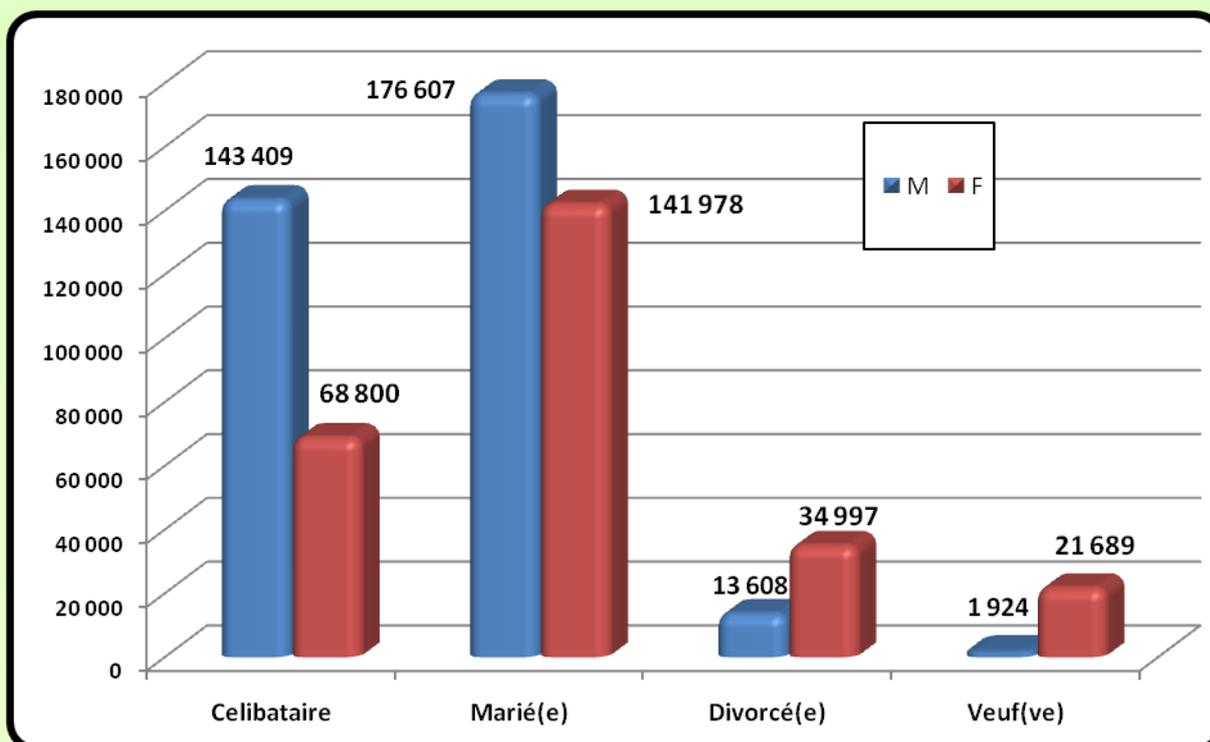
Groupe d'âge	Sexe		Total
	Masculin	Feminin	
0-4	25 488	24 470	49 958
5-9	26 006	25 357	51 363
10-14	27 467	25 130	52 597
15-19	34 812	28 602	63 414
20-24	41 823	31 900	73 723
25-29	41 135	31 275	72 410
30-34	36 804	28 954	65 758
35-39	32 772	26 553	59 325
40-44	29 285	23 244	52 529
45-49	24 743	19 113	43 856
50-54	20 707	15 767	36 474
55-59	16 267	12 364	28 631
60-64	11 389	8 774	20 163
65-69	7 651	6 133	13 784
70-74	5 070	4 171	9 241
75-79	2 611	2 529	5 140
80-84	1 757	1 715	3 472
85+	1 257	1 241	2 498
Total	387 044	317 292	704 336

S'agissant de la répartition des migrants internationaux selon les niveaux d'instruction, on constate une forte présence des analphabètes (132095, soit 20,6%), mais aussi des migrants ne disposant que d'un niveau simple d'études coraniques (122685, soit 19,13%). Le pourcentage le plus important revient toutefois à ceux du niveau du primaire (165081, soit 25,74%). À l'opposé, l'effectif le plus faible est celui des migrants ayant un niveau d'études dans le domaine technique et professionnel : 5152, soit 0,8% (Cf. tableau 1.B.1.4).

Tableau 1 B.1.4 : Répartition des immigrants internationaux (mauritaniens + étrangers) âgés de 6 ans ou plus selon le niveau d'instruction et le sexe (effectifs)

Niveau d'instruction	Sexe		Total
	Masculin	Féminin	
Aucun	57 829	74 266	132 095
Coranique	64 585	58 100	122 685
Mahadra	24 187	10 318	34 505
Alphabétisé	2 243	3 450	5 693
Primaire	88 352	76 729	165 081
Secondaire	79 240	51 887	131 127
Supérieure	30 712	8 978	39 690
Tech/prof	4 272	880	5 152
ND	3 518	1 750	5 268
Total	354 938	286 358	641 296

Par rapport à l'état matrimonial, plus du tiers des migrants internationaux sont célibataires ; près de 50 % sont mariés.



Naturellement le pourcentage le plus faible est celui des migrants sujets au veuvage. Là, comme pour les divorcé (e)s, on constate une dominance féminine (Cf. tableau 1.B.1.5).

Tableau 1.B.1.5 : Rép. des immigrants internationaux (mauritaniens + étrangers) âgés de 10 ans ou plus selon la situation matrimoniale et le sexe (effectifs)

Situation matrimoniale	Sexe		Total
	Masculin	Féminin	
Célibataire	143 409	68 800	212 209
Marié(e)	176 607	141 978	318 585
Divorcé(e)	13 608	34 997	48 605
Veuf (ve)	1 924	21 689	23 613
Ensemble	335 548	267 464	603 012

S'agissant de la situation d'activités, les chômeurs et les chercheurs d'un premier emploi se font toujours remarquer. Les femmes au foyer représentent un effectif important : 149210, soit 24,74%. Le pourcentage des occupés demeure toutefois plus importants, avec 40,99%. Ces caractéristiques vont dans le même ordre que celles constatées au niveau des migrations internes.

Tableau 1.B.1.6 : Répartition des immigrants internationaux (mauritaniens + étrangers) âgés de 10 ans ou plus selon la situation d'activité et le sexe (effectifs)

Situation d'activité	Sexe		Total
	M	F	
Occupé(e)	200 039	47 112	247 151
Chômeur déjà travaillé et cherche du travail	11 294	2 138	13 432
Chômeur cherche 1er travail	33 335	16 023	49 358
Etudiant- Elève	49 311	33 962	83 273
Femme au Foyer	110	149 100	149 210
Handicapé (e)	1 993	1 295	3 288
Retraité (e)	11 310	1 787	13 097
Rentier (ière)	8 131	1 518	9 649
Autre	20 027	14 530	34 557
Total	335 550	267 465	603 015

Enfin, la répartition des émigrants internationaux par rapport à la durée et au milieu de résidence (Cf. tableau 1.B.1.7) montre que plus de 50 % ont passé 10 ans et plus dans la zone d'accueil. Les récentes migrations (moins d'une année et de 1 à 4 ans) demeurent toujours non négligeables. S'agissant du milieu, le milieu rural accueille 13,42%, mais le milieu urbain domine nettement (86,58%). Plusieurs facteurs expliquent cette suprématie notamment pour les migrations internationales.

Tableau 1.B.1.7: Répartition des immigrants internationaux (mauritaniens + étrangers) âgés de 10 ans ou plus selon la durée de résidence et le sexe par milieu (effectifs)

Durée de résidence	<i>Homme</i>	<i>Femme</i>	<i>Ensemble</i>
	Urbain		
Moins d'un an	41 024	26 956	67 980
de 1 à 4 ans	55 611	39 535	95 146
de 5 à 9 ans	32 347	24 811	57 158
10 ans et +	163 862	136 350	300 212
NSP	62	37	99
Manquant	982	536	1 518
Total	293 888	228 225	522 113
Rural			
Moins d'un an	13 054	10 795	23 849
de 1 à 4 ans	15 889	15 300	31 189
de 5 à 9 ans	2 545	2 471	5 016
10 ans et +	9 674	10 240	19 915
NSP	9	7	16
MANQUANT	491	426	917
Total	41 662	39 240	80 902
Ensemble			
Moins d'un an	54 078	37 751	91 829
de 1 à 4 ans	71 500	54 835	126 335
de 5 à 9 ans	34 892	27 282	62 174
10 ans et +	173 536	146 591	320 127
NSP	71	44	115
MANQUANT	1 473	961	2 434
Total	335 550	267 464	603 014

Par rapport aux pays de provenance des immigrants, ceux-là restent dominés globalement par le Mali (55% environ) (Cf. tableau 1.B.1.8). Il est suivi respectivement par le Sénégal (près de 24%) et le Maroc (moins de 2%). Ces trois pays étant des pays limitrophes de la Mauritanie. Quant aux autres pays du Maghreb et autres pays arabes, ils en fournissent respectivement moins de 2% et 3% environ. Ceux, en provenance de l'Europe y représentent 2% aussi.

Tableau 1.B.1.8: Rép. des immigrants internationaux (mauritaniens + étrangers) selon le sexe et le pays de résidence antérieure

		Sexe		Total
		Masculin	Féminin	
Pays de résidence antérieure	Maroc	1,94	1,94	1,94
	Algérie	0,42	0,21	0,32
	Mali	51,64	59,56	55,26
	Sénégal	24,45	23,08	23,83
	Autres pays du Magreb	1,94	1,73	1,84
	Autres pays Arabes	3,52	2,63	3,11
	Autres pays africains	9,66	6,06	8,02
	Europe	2,19	1,76	2,00
	Reste du monde	1,20	0,39	0,83
	ND	3,05	2,63	2,86
Total		100,00	100,00	100,00

2. Émigrants mauritaniens

Cette composante représente une frange importante des migrants internationaux, compte tenu de sa répartition à travers de nombreux pays, de par le monde et la contribution des transferts qu'ils effectuent dans l'amélioration des conditions de vie de leurs familles. D'où la nécessité d'appréhender les caractéristiques démographiques et économiques de ces migrants.

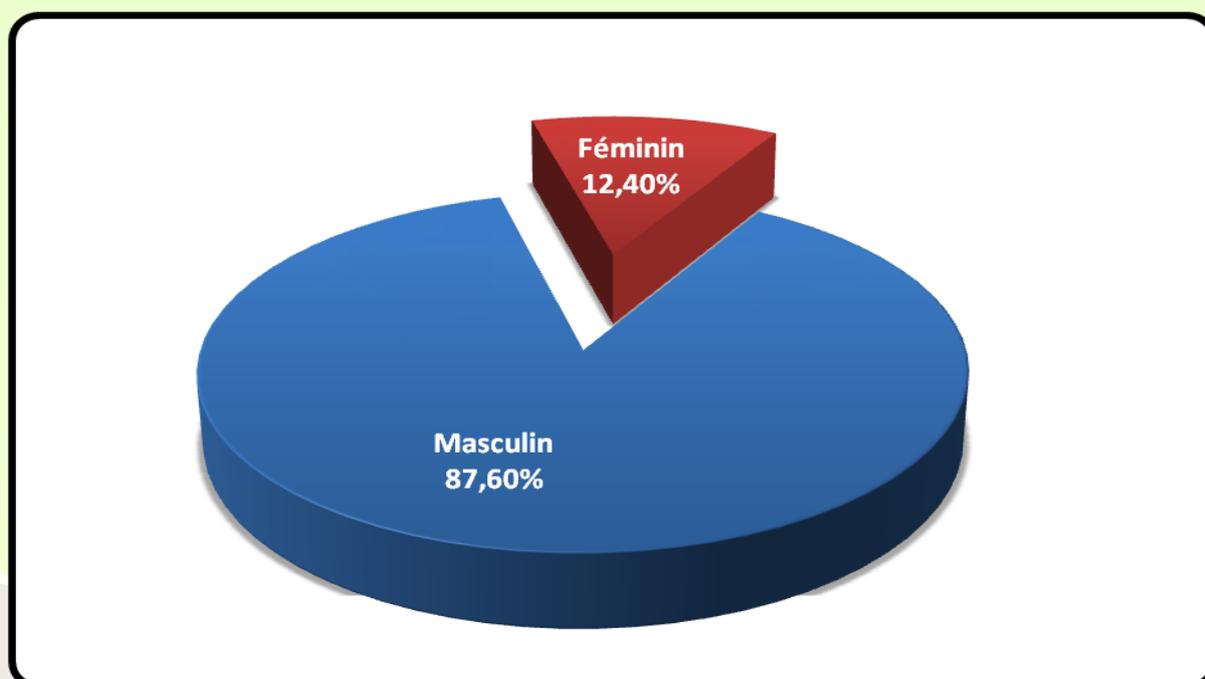
2.1. Répartition selon l'âge au départ et par sexe

Selon les résultats de ce recensement, le nombre des émigrants Mauritaniens a atteint 47179, dont la majeure partie sont de sexe masculin (41333, soit 87,6%) : une situation que l'on rencontre fréquemment dans les migrations internationales. Au sein de ces effectifs prédominent les groupes d'âge jeunes, particulièrement ceux qui s'apprentent le plus à l'activité et au travail 20-24, 25-29 et 30-34 ans. Vient ensuite la tranche d'âge 15-19 ans, puis, tout en tenant compte de l'influence de la variable sexe, les effectifs se dégradent au fur et à mesure que l'on monte au niveau de la pyramide des âges. Le tableau ci-après illustre clairement ces caractéristiques (Cf. tableau 1.B.2.1).

Tableau 1.B.2.1: Répartition des émigrants mauritaniens selon l'âge au départ et le sexe

		Sexe		Total
		Masculin	Féminin	
Age au départ	0-4	1227	560	1787
	5-9	702	375	1077
	10-14	990	364	1354
	15-19	3856	806	4662
	20-24	7342	980	8322
	25-29	6870	823	7693
	30-34	5899	568	6467
	35-39	3960	355	4315
	40-44	3454	264	3718
	45-49	1925	185	2110
	50-54	1698	146	1844
	55-59	642	51	693
	60-64	622	64	686
	65-69	211	16	227
	70-74	154	16	170
	75-79	39	6	45
	80-84	45	6	51
85+	1697	261	1958	
Total		41333	5846	47179

Parmi ces émigrants, la part des femmes reste naturellement faible, tous groupes d'âges confondus. Cela est illustré au niveau global par le graphique ci-après.



2.2. Répartition selon le motif de départ et par sexe

Les résultats du recensement montrent que le principal mobile de ces émigrations c'est la recherche de travail (37,3%), suivi de la déclaration qu'il s'agit du lieu de travail (29,5%), puis « les études» (14%) ou « le regroupement de la famille » (12,6%), (Cf. tableau 1.B.2.2).

Tableau 1.B.2.2: Répartition des émigrants mauritaniens selon le motif du départ et le sexe (effectifs)

Motifs du départ	Sexe		Total
	Masculin	Féminin	
Etude	5 461	1 142	6 603
Lieu de travail	13 511	392	13 903
Recherches de travail	17 213	390	17 603
Soins médicaux	364	351	715
Réfugié, Asile	55	36	91
Regroupement familial	2 984	2 971	5 955
Autres	1 746	564	2 310
Total	41 334	5 846	47 180

2.3. Répartition selon le diplôme le plus élevé au départ et par sexe

Selon les données du Tableau 1.B.2.3, la majorité de ces émigrants n'a aucun diplôme (32789, soit 69,5%). Ceux ayant obtenu le baccalauréat ne dépassent guère 8%. Les pourcentages, comme les valeurs absolues, se dégradent au fur et à mesure que l'on passe aux niveaux supérieurs : DEUG (0,74%) et Doctorat (0,69%).

Ces caractéristiques dénotent que ces émigrations demeurent non sélectives, ce qui se répercute sur la faiblesse du rendement et son aspect aléatoire.

Tableau 1.B.2.3: Répartition des émigrants mauritaniens selon le diplôme le plus élevé atteint au moment du départ et le sexe (effectifs)

Diplôme le plus élevé au départ	Sexe		Total
	Masculin	Féminin	
Aucun	28 996	3 793	32 789
Certificat des études primaire	2 167	314	2 481
Brevet	2 050	382	2 432
Baccalauréat	3 165	618	3 783
Deug	305	47	352
Licence (3 ans après le BAC)	429	94	523
Maitrise	1 045	162	1 207
Ingénieur	173	18	191
Master/ DEA	247	32	279
Magistère/ DESS	125	13	138
Doctorat	303	23	326
CAP formation professionnelle	136	25	161
Brevet technique (BT)	93	23	116
Brevet technique supérieur (BTS)	115	23	138
Baccalauréat technique	64	15	79
CAP Enseignement. Fondamental	22	11	33
CAP Enseignement secondaire	34	5	39
NSP	1 865	250	2 115
Total	41 334	5 848	47 182

2.4. Répartition selon le pays de résidence actuelle et par sexe

La répartition de ces émigrants montre que les pays africains subsahariens autres que le Sénégal et le Mali ont les effectifs les plus élevés (18829, soit 39,91%), ce qui se justifie par les facteurs liés au voisinage, au cumul d'expérience en matière d'échanges séculaires des biens et services.

Au niveau des pays maghrébins, les effectifs sont limités ; ce qui pourrait s'expliquer par les événements récents qu'a connus la Libye, qui de par son statut de pôle d'attraction pour les chercheurs d'emploi, abritait par le passé une importante communauté mauritanienne.

On constate désormais la présence d'effectifs non négligeables d'émigrés Mauritaniens en Europe, bien que les migrations des ressortissants du Guidimagha vers la France soient relativement anciennes, contrairement à l'émigration vers l'Espagne.

Tableau 1.B.2.4: Répartition des émigrants mauritaniens selon le pays de résidence actuelle et le sexe

		Sexe		Total
		Masculin	Féminin	
Pays de résidence	Maroc	1542	329	1871
	Algérie	724	122	846
	Mali	3010	463	3473
	Sénégal	7159	1675	8834
	Autres pays du Maghreb	906	150	1056
	Autres pays Arabes	1309	475	1784
	Autres pays africains	18169	660	18829
	Europe	6458	1602	8060
	Reste du monde	1209	255	1464
	ND	847	114	961
Total		41333	5845	47178

CONCLUSION

Phénomène sociodémographique complexe, la migration a été analysée à partir des données du RGPH 2013 à travers les deux parties qui la composent : les migrations internes et les migrations internationales.

Au niveau des migrations internes, un sédentaire au moins sur cinq serait migrant. Parmi ces migrants, 55% sont des hommes et 45% des femmes.

L'effectif des migrants durée de vie en 2013 est établi à 702 575 personnes dont 84% résident en milieu urbain contre 16% en milieu rural. Parmi les wilayas, deux seulement présentent une population sédentaire composée en majorité de migrants durée de vie : l'Inchiri (53,6%) et Dakhlett Nouadhibou (52,1%). Viennent ensuite Nouakchott (capitale politique et administrative du pays) et le Tiris Zemmour (zone d'exploitations minières) avec respectivement près de 47 et 40,6%. A part la wilaya du Hodh Charghi où les femmes migrantes représentent près de 51%, l'effectif des migrants durée de vie est prédominé en général par les hommes surtout dans les régions minières, notamment l'Inchiri (71%), le Tiris Zemmour (63,8%) et Dakhlett Nouadhibou (63,5%).

Quant aux migrants récents, leur effectif en 2013 s'établit à 710 101 personnes dont 84% résident en milieu urbain et 16% en milieu rural. Cette population tous sexes confondus, provient principalement de 5 à 6 zones dont l'étranger et les wilayas du Trarza, du Brakna, de Nouakchott, du Gorgol et de l'Assaba. Nouakchott en tant que centre d'accueil, reçoit principalement ses migrants à partir de la wilaya du Trarza.

L'analyse a permis aussi de mettre en relief les principales caractéristiques socioéconomiques des migrants.

Parmi les 710 973 migrants internes 54,97% sont des hommes, 45,03% de femmes. Cela dénote d'une supériorité masculine en matière d'émigration, dictée principalement par la recherche d'emploi. La prédominance des jeunes dans ces migrations est nettement perceptible : les groupes d'âge 20-24 ans viennent en effet en premier lieu avec 74 347 migrants, suivis par les 25-29 ans (72 931 migrants).

Le taux d'analphabétisme est encore très élevé au sein des migrants (20,6% de l'effectif global). La répartition par sexe fait ressortir que le problème de l'analphabétisme affecte au premier chef les femmes (74 266).

Au niveau de la situation matrimoniale, plus de 50 % des migrants sont mariés (321 691 sur 603 309). Cela concerne surtout les hommes, mais la situation est inversée quand il s'agit de divorce, avec en valeur absolue un nombre plus élevé de femmes divorcées (35 107 contre 13 709 pour les hommes). Pour les femmes, le divorce dans la région natale inciterait à l'émigration vers les centres urbains qui peuvent offrir de nouvelles opportunités de mariage. Le recoupement de l'indice de la situation matrimoniale avec la variable wilaya permet de constater que la ville de Nouakchott, en matière d'attractivité, reste en tête, suivie de Dakhlet Nouadhibou, puis du Hodh Charghi.

S'agissant de l'activité économique, l'effectif des occupés atteint 249 883, en majorité de sexe masculin (202 665), un phénomène que l'on constate couramment au sein des migrants, la société favorisant plus le travail des hommes que celui des femmes. Toutefois, les effectifs de chômeurs et des actifs cherchant un premier travail restent importants (63 020), ce qui rend les problèmes liés à la migration difficiles, avec des contraintes que fait peser le chômage.

Par rapport à la durée de résidence, on constate que près de 50 % des migrants ont passé au niveau de la zone d'accueil 10 ans ou plus, ce qui pourrait indiquer qu'il s'agit d'une migration définitive. Les hommes sont plus touchés par cet allongement de la durée de résidence. Les récentes migrations demeurent toutefois actives : les résidents moins d'une année constituent un effectif non négligeable (128 988). La répartition à l'espace géographique met en exergue l'importance attractive de Nouakchott pour les migrants, toutes périodes confondues ; suivi de Dakhlett Nouadhibou et du Tiris Zemmour, compte tenu de leurs activités économiques. La wilaya la moins attractive est le Tagant (3 732).

Quant à la répartition selon le milieu de résidence, les données du recensement 2013 montrent que le milieu urbain est plus attractif que le milieu rural, ce que pourrait justifier plusieurs facteurs qui se rapportent essentiellement aux services offerts et aux opportunités d'emploi.

Par rapport aux migrations internationales, les données du recensement 2013 font état de 704 334 immigrants : 387 043 hommes et 317 291 femmes, ce qui traduit une prédominance masculine. Selon les wilayas de résidence actuelle, la répartition des migrants internationaux

montre que Nouakchott en accueille le plus grand nombre, suivi de Dakhlett Nouadhibou, le Hodh Charghi, le Trarza et le Tiris Zemmour.

Concernant les langues comprises par les migrants, le français se place en tête (97 127), suivi de l'arabe (20 641). Pour les langues nationales, on constate que le Wolof occupe le premier rang, ce que pourrait être expliqué par la proximité du Sénégal. Viennent ensuite le Poular et le Soninké. On constate également que les effectifs jeunes dominent, surtout pour les deux tranches stage 20 -24 ans et 25 – 29 ans ; suivi de la tranche d'âge 30-34 et 15 -19 ans.

Les études primaires dominent chez cette population (165 081, soit 25,74%). À l'opposé, l'effectif le plus faible est celui des migrants ayant un niveau d'études dans le domaine technique et professionnel : 5 151, soit 0,8%

Par rapport à l'état matrimonial, plus du tiers des migrants internationaux sont célibataires ; près de 50 % sont mariés.

S'agissant de la situation d'activités, les chômeurs et les chercheurs d'un premier emploi se font toujours remarquer. Les femmes au foyer représentent un effectif important : 149 210, soit 24,74%. Le pourcentage des occupés demeure toutefois plus important, avec 40,99%.

Plus de 50% ont passé 10 ans et plus dans la zone d'accueil. Les récentes migrations (moins d'une année et de 1 à 4 ans) demeurent toujours non négligeables. Le milieu rural accueille 13,42%, mais le milieu urbain domine nettement (86,58%).

Quant à leurs pays de provenance, ils restent dominés globalement par le Mali (55%). Ce dernier est suivi respectivement par le Sénégal (près de 24%) et le Maroc (un peu moins de 2%).

Par rapport aux Emigrants Mauritanien, leur effectif a atteint 47 180, dont 87,6% de sexe masculin. Au sein de ces effectifs prédominent les groupes d'âge jeunes, particulièrement ceux qui s'apprentent le plus à l'activité et au travail 20-24, 25-29 et 30-34 ans.

Le principal mobile de ces émigrations c'est la recherche de travail (37,3%), suivi de la déclaration qu'il s'agit « de leur douleur, lieu de travail » (29,5%), puis « les études» (14%) ou « le regroupement de la famille » (12,6%).

Force est de constater que la majorité de ces émigrants n'a aucun diplôme (32 788, soit 69,5%). Ceux ayant obtenu le baccalauréat ne dépassent guère 8%, le DEUG (0,74%) et le Doctorat (0,69%).

S'agissant de la répartition de ces émigrants, le RGPH 2013 montre que les pays africains subsahariens autres que le Sénégal et le Mali accaparent la part du lion (39,91%), ce qui se justifie par les facteurs liés au voisinage, au cumul d'expérience en matière d'échanges séculaires des biens et services. Quant au Sénégal, il attire un important effectif d'émigrants mauritaniens (8 834), le Mali (3 473).

Au niveau des pays maghrébins, les effectifs sont limités ; ce qui pourrait s'expliquer par les événements récents qu'a connus la Libye. Quant à l'Europe, des effectifs non négligeables d'émigrés mauritaniens s'y installent (migrations des ressortissants du Guidimagha vers la France, émigration vers l'Espagne, etc.).

Ces caractéristiques dénotent que ces émigrations demeurent non sélectives, ce qui se répercute sur la faiblesse de leur rendement et dénote son aspect aléatoire.

RECOMMANDATIONS

Au terme de l'étude sur les migrations Internes et Internationales en Mauritanie en 2013, quelques recommandations fortes ont été retenues et formulées à l'attention des décideurs. Ces recommandations visent à mieux contrôler, encadrer et gérer les différents paramètres liés à la migration et ses répercussions, aussi bien positives que négatives sur la sécurité du pays, mais aussi sur son économie, dans un contexte sous-régional secoué par la pauvreté, la famine, des guerres et l'eldorado européen.

Ainsi, il serait important de :

1. élaborer une politique nationale de la migration affirmant l'engagement des autorités du pays et traduisant dans les faits ces politiques et stratégies au niveau sectoriel ;
2. élaborer un cadre juridique et institutionnel de la migration en Mauritanie, avec les divers instruments qui doivent régir la migration dans ses différents volets (émigration, immigration, transit) ;
3. réactualiser les textes réglementant l'entrée et le séjour des étrangers en Mauritanie, en mettant à contribution les avancées réalisées dans le domaine de l'état civil et de la biométrie ;
4. concevoir et mettre en œuvre un plan d'action pour la gestion de la migration, y compris les aspects liés aux problématiques de l'accueil des réfugiés et de l'immigration irrégulière ;
5. développer la production des statistiques et des bases de données sur les migrations internes et internationales en vue d'élaborer des stratégies efficaces de gestion des flux et de disposer d'informations nécessaires à la prise de décision ;
6. jouer le rôle de facilitateur avec les pays d'accueil de la diaspora mauritanienne pour assurer la migration circulaire et accorder des facilités d'emploi pour les migrants de retour au pays ;
7. encourager les transferts de fonds vers le pays en sensibilisant et encadrant la diaspora mauritanienne. Cela devra être accompagné de mesures incitatives en termes d'allègement des procédures et des coûts de transferts de fonds ainsi que des politiques d'incitation à l'épargne ou à l'investissement dans le pays ;
8. créer des conditions favorables pour le retour des migrants afin de leur permettre le montage et le cofinancement de programmes de développement économique en relation avec leurs compétences acquises durant leur séjour à l'étranger ;
9. réaliser une étude spécifique sur « la migration et le développement : cas de la Mauritanie » en vue de mieux cerner la problématique de la migration.

BIBLIOGRAPHIE

1. ONS (2002) : Déterminants Socioéconomiques des migrations en Mauritanie RGPH 2000, 34 p.
2. Direction des Etudes Démographiques (2003) : Répartition spatiale, structure par sexe et âge et migration de la population au Bénin-RGPH3, Tome 1, Cotonou, Octobre 2003, 234 p.
3. ONS (2007) : Analyse des migrations en Mauritanie RGPH 2000, Août 2007, 73 p.
4. INS (2001) : Mouvements migratoires au Cameroun, volume II-Tome 09, septembre 2001, 307 p.
5. Sadio Traoré (1994) : Dimension ethnique de la migration dans la vallée du fleuve Sénégal, études et travaux du CERPOD-n°11-Janvier 1994, 290 p.
6. Sadio Traoré (2001) : Migration et insertion socio-économique dans les villes en Afrique de l'Ouest, études et travaux du CERPOD-num.16- Octobre 2001, 112 p.
7. ONS (1977) : Recensement Général de la population et l'habitat en Mauritanie, vol. II, 1977, 163 p.
8. ONS (1988) : Recensement Général de la population et l'habitat en Mauritanie, 1988, 580 p.
9. Constant (Hames) (1979) : L'évolution des émirs maures sous l'effet du capitalisme marchand européen, in production pastorale et société, Cambridge University, Press, 1979, 508 p.
10. Colonel Caille (1845) : Note sur les peuples de la Mauritanie et de la négritude, riverains du Sénégal, 14, revue coloniale, septembre 1845,
11. Commandant Gilier (1926) : La pénétration coloniale en Mauritanie, Paris 1926, 359 p.
12. Findley S.E. (1986): The community context of family migration in Ilocos Norte, The Philippines, these de Ph.D., Brown University, 341 p.
13. Diarra, S (1968) : Les travailleurs africains noirs en France, Bulletin IFAN, t. xxx, serie B, n° 3 ; 176 p.
14. Dureau, F. (1987) : Migration et dynamique des villes de l'intérieur en cote d'Ivoire, communication au séminaire sur l'insertion des migrants en villes, Lomé 10-14, Février 1987, 654 p.
15. ONS (1997) : Enquête nationale sur la migration en Mauritanie en 1993, rapport national descriptif, Octobre 1997, 160 p.
16. Dechassey Francis (1985) : Mauritanie 1900-1975, Paris 1985, 492 Pages.

ANNEXES

Tableau 1. 1 : Répartition de la population sédentaire selon le statut migratoire, le milieu de résidence et le sexe

Sexe	Migrants	Non migrants	Total
Urbain			
Masculin	328 114	541 540	869 654
Féminin	261 810	578 639	840 449
Total	589 924	1 120 179	1 710 103
Rural			
Masculin	58 005	779 849	837 854
Féminin	54 646	868 437	923 083
Total	112 651	1 648 286	1 760 937
Ensemble			
Masculin	386 119	1 321 389	1 707 508
Féminin	316 456	1 447 076	1 763 532
Total	702 575	2 768 465	3 471 040

Tableau 1. 2 : Répartition de la population sédentaire selon le statut migratoire et la wilaya (effectifs)

Wilaya	Statut migratoire		Total
	Migrants durée de vie	Non migrants	
Hodh Charghi	56 974	357 055	414 029
Hodh El Gharbi	9 328	275 950	285 278
Assaba	14 227	303 096	317 323
Gorgol	14 583	317 802	332 385
Brakna	17 314	286 439	303 753
Trarza	25 160	239 401	264 561
Adrar	6 932	51 821	58 753
Dakhlett Nouadibou	64 502	59 277	123 779
Tagant	3 689	73 916	77 605
Guidimagha	10 123	255 289	265 412
Tiris Zemmour	20 781	30 424	51 205
Inchiri	9 951	8 608	18 559
Nouakchott	449 012	509 387	958 399
Total	702 575	2 768 465	3 471 040

Tableau 1. 3 : Répartition des migrants durée de vie selon la Wilaya et le sexe (effectifs)

Wilaya	Sexe		Total
	Homme	Femme	
Hodh Charghi	27 972	29 002	56 974
Hodh El Gharbi	4 982	4 346	9 328
Assaba	7 277	6 950	14 227
Gorgol	8 235	6 348	14 583
Brakna	9 201	8 112	17 313
Trarza	14 175	10 985	25 160
Adrar	4 421	2 511	6 932
Dakhlett Nouadibou	40 959	23 544	64 503
Tagant	2 185	1 504	3 689
Guidimagha	5 835	4 288	10 123
Tiris Zemmour	13 255	7 527	20 782
Inchiri	7 116	2 835	9 951
Nouakchott	240 506	208 507	449 013
Total	386 119	316 459	702 578

Tableau 1. 4 : Répartition de la population migrante (durée de vie) selon la wilaya de naissance (effectifs)

Lieu de naissance	Résidence actuelle													Total
	Hodh Charghi	Hodh El Gharbi	Assaba	Gorgol	Brakna	Trarza	Adrar	Dakhlett Nouadibou	Tagant	Guidimagha	Tiris Zemmour	Inchiri	Nouakchott	
Hodh Charghi		1 464	575	261	342	695	345	2 764	155	349	710	276	34 300	42 236
Hodh El Gharbi	928		2 335	154	288	398	195	2 517	170	175	590	195	33 012	40 957
Assaba	339	1 514		1 806	600	764	361	5 916	768	2 631	1 334	564	48 001	64 598
Gorgol	214	157	869		1 837	1 214	336	5 709	129	2 335	1 230	385	53 200	67 615
Brakna	390	248	484	3 918		3 116	496	7 939	304	430	2 225	673	60 965	81 188
Trarza	326	292	342	755	2 467		495	6 523	164	251	1 234	690	96 504	110 043
Adrar	168	171	287	168	315	442		6 450	363	42	5 577	1 877	24 217	40 077
Dakhlett Nouadibou	121	157	236	464	1 003	584	483		144	97	1 653	517	10 012	15 471
Tagant	158	902	3 442	253	869	382	734	2 830		190	1 182	275	22 130	33 347
Guidimagha	126	139	1 587	868	200	400	225	1 213	44		275	141	15 816	21 034
Tiris Zemmour	114	58	108	248	448	190	697	3 574	127	105		352	7 030	13 051
Inchiri	28	13	28	31	117	356	251	1 056	14	20	383		7 780	10 077
Nouakchott	1 287	1 575	2 043	2 495	5 366	12 858	1 990	11 786	1 191	896	3 516	2 811		47 814
Etranger	52 772	2 640	1 891	3 162	3 462	3 761	324	6 223	117	2 604	872	1 194	36 045	115 067
Total	56 971	9 330	14 227	14 583	17 314	25 160	6 932	64 500	3 690	10 125	20 781	9 950	449 012	702 575

Tableau 1. 5 : Répartition de la population migrante (durée de vie) selon le lieu de naissance et le lieu de résidence actuelle en milieu urbain (effectifs)

Lieu de naissance	Résidence actuelle														Total
	Hodh Charghi	Hodh El Gharbi	Assaba	Gorgol	Brakna	Trarza	Adrar	Dakhlét Nouadibou	Tagant	Guidimagna	Tiris Zemmour	Inchiri	Nouakchott		
Hodh Charghi		493	438	153	197	339	281	2 637	45	238	683	166	34 300	39 970	
Hodh El Gharbi	373		1 002	104	210	217	154	2 452	47	84	581	114	33 012	38 350	
Assaba	249	363		763	296	370	255	5 787	93	1 462	1 324	465	48 001	59 428	
Gorgol	183	83	524		768	951	279	5 586	56	826	1 214	265	53 200	63 935	
Brakna	331	166	319	2 580		1 663	407	7 813	113	258	2 207	401	60 965	77 223	
Trarza	271	217	251	580	827		354	6 237	70	175	1 224	442	96 504	107 152	
Adrar	155	99	206	107	153	194		6 164	139	28	5 431	1 613	24 217	38 506	
Dakhlét Nouadibou	101	80	152	291	278	232	347		41	70	1 632	222	10 012	13 458	
Tagant	122	278	2 458	178	381	195	499	2 731		151	1 146	232	22 130	30 501	
Guidimagna	94	68	782	348	119	177	197	1 186	20		268	72	15 816	19 147	
Tiris Zemmour	74	39	84	118	177	90	420	3 365	28	88		232	7 030	11 745	
Inchiri	23	7	20	26	75	152	123	882	8	16	377		7 780	9 489	
Nouakchott	1 022	831	1 428	1 524	2 122	3 295	1 638	11 258	518	654	3 490	1 669		29 449	
Etranger	2 035	568	757	1 706	656	1 103	271	6 109	80	1 155	806	275	36 045	51 566	
Total	5 033	3 292	8 421	8 478	6 259	8 978	5 225	62 207	1 258	5 205	20 383	6 168	449 012	589 919	

Tableau 1. 6 : Répartition de la population migrante (durée de vie) selon le lieu de naissance et le lieu de résidence actuelle en milieu rural (effectifs)

Lieu de naissance	Résidence actuelle													Total
	Hodh Charghi	Hodh El Gharbi	Assaba	Gorgol	Brakna	Trarza	Adrar	Dakhlett Nouadibou	Tagant	Guidimagha	Tiris Zemmour	Inchiri	Nouakchott	
Hodh Charghi		971	138	108	145	356	63	127	110	111	27	110	0	2 266
Hodh El Gharbi	555		1 333	50	78	181	41	65	123	91	9	81	0	2 607
Assaba	90	1 151		1 043	303	394	107	129	675	1 168	10	99	0	5 169
Gorgol	32	73	345		1 068	263	57	123	73	1 510	16	120	0	3 680
Brakna	59	82	165	1 338		1 453	89	125	192	172	18	271	0	3 964
Trarza	55	74	90	175	1 641		141	286	94	76	10	248	0	2 890
Adrar	13	72	81	61	162	248		286	223	14	146	263	0	1 569
Dakhlett Nouadibou	20	76	84	173	725	352	137		102	27	21	295	0	2 012
Tagant	36	624	985	74	488	187	235	99		39	36	43	0	2 846
Guidimagha	32	70	805	520	81	224	27	27	24		7	69	0	1 886
Tiris Zemmour	40	19	24	129	271	100	277	209	99	17		120	0	1 305
Inchiri	5	5	7	5	43	203	127	175	6	4	6		0	586
Nouakchott	265	744	615	970	3 244	9 563	353	529	673	242	26	1 142	0	18 366
Etranger	50 737	2 072	1 134	1 456	2 806	2 658	53	113	38	1 449	66	919	0	63 501
Total	51 939	6 033	5 806	6 102	11 055	16 182	1 707	2 293	2 432	4 920	398	3 780	0	112 647

Tableau 1. 7 : Répartition des migrants récents selon le sexe et le milieu de résidence (effectifs)

Milieu	Migrants récents		
	Masculin	Féminin	Total
Urbain	328 091	265 676	593 767
Rural	60 495	55 839	116 334
Total	388 586	321 515	710 101

Tableau 1. 8 Répartition des migrants récents selon la Wilaya et le sexe (effectifs)

Wilaya	Sexe		Total
	Homme	Femme	
Hodh Charghi	27 942	30 020	57 962
Hodh El Gharbi	4 393	3 717	8 110
Assaba	6 863	6 294	13 157
Gorgol	8 900	6 945	15 845
Brakna	9 658	8 371	18 029
Trarza	13 055	10 375	23 430
Adrar	5 492	3 554	9 046
Dakhlett Nouadibou	38 717	22 353	61 070
Tagant	3 189	2 439	5 628
Guidimagha	6 383	4 325	10 708
Tiris Zemmour	13 286	7 667	20 953
Inchiri	6 559	2 695	9 254
Nouakchott	244 150	212 760	456 910
Total	388 586	321 515	710 101

Tableau 1. 9 : Répartition de la population migrante (dernière migration) selon le lieu résidence actuelle et le lieu de résidence antérieure en milieu urbain (effectifs)

Lieu de résid. actuelle	Lieu de résidence antérieure													Total	
	Hodh Charghi	Hodh El Gharbi	Assaba	Gorgol	Brakna	Trarza	Adrar	Dakhlett Nouadibou	Tagant	Guidimagha ^a	Tiris Zemmour	Inchiri	Nouakchott		Etranger
Hodh Charghi		299	119	66	175	105	43	84	80	34	30	3	1 065	1 959	4 062
Hodh El Gharbi	356		312	80	126	154	69	92	206	70	38	4	1 044	492	3 043
Assaba	387	816		455	276	184	165	198	2 104	693	59	19	1 628	822	7 806
Gorgol	136	123	616		2 266	465	66	360	126	337	144	13	1 857	1 823	8 332
Brakna	130	166	254	551		613	110	310	291	121	172	40	2 340	703	5 801
Trarza	232	107	303	706	1 265		157	304	99	183	82	102	3 175	1 044	7 759
Adrar	221	107	197	178	344	238		860	449	169	648	119	2 935	239	6 704
Dakhlett Nouadibou	2 176	2 034	5 090	4 570	6 563	4 822	5 294		2 178	976	3 483	680	15 776	5 842	59 484
Tagant	55	62	115	38	113	58	98	120		25	55	10	1 174	67	1 990
Guidimagha	149	78	1 374	607	232	155	30	94	112		81	13	1 100	1 535	5 560
Tiris Zemmour	543	417	1 071	954	1 713	828	4 828	2 584	941	199		290	5 370	831	20 569
Inchiri	93	50	393	167	227	266	1 517	281	165	42	205		2 084	249	5 739
Nouakchott	33 543	32 763	48 183	53 052	61 490	97 893	23 035	14 301	21 215	16 009	7 340	7 456		40 631	456 911
Total	38 021	37 022	58 027	61 424	74 790	105 781	35 412	19 588	27 966	18 858	12 337	8 749	39 548	56 237	593 760

Tableau 1. 10 Répartition de la population migrante (dernière migration) selon le lieu de résidence actuelle et le lieu de résidence antérieure en milieu rural (effectifs)

Lieu de résid. actuelle	Lieu de résidence antérieure														Total
	Hodh Charghi	Hodh El Gharbi	Assaba	Gorgol	Brakna	Trarza	Adrar	Dakhlett Nouadibou	Tagant	Guidimagha	Tiris Zemmour	Inchiri	Nouakchott	Etranger	
Hodh Charghi		433	90	16	40	65	14	50	31	19	16	7	636	52 480	53 897
Hodh El Gharbi	620		799	49	76	53	46	105	450	57	22	3	893	1 895	5 068
Assaba	112	1 015		321	155	82	62	103	763	750	55	8	687	1 238	5 351
Gorgol	69	54	870		1 188	155	50	261	49	566	151	10	1 399	2 690	7 512
Brakna	150	85	262	653		1 185	131	781	418	77	295	33	3 799	4 358	12 227
Trarza	306	166	336	220	1 462		174	403	131	210	69	177	8 887	3 128	15 669
Adrar	50	28	90	41	98	112		327	179	33	402	130	788	62	2 340
Dakhlett Nouadibou	76	30	86	71	74	157	170		49	9	114	122	570	60	1 588
Tagant	95	106	599	44	220	74	218	297		25	164	11	1 719	67	3 639
Guidimagha	38	50	1 041	1 383	144	70	11	56	37		20	3	469	1 825	5 147
Tiris Zemmour	18	3	3	7	11	4	129	27	20	0		12	60	90	384
Inchiri	44	26	22	30	88	96	134	199	16	21	78		1 883	875	3 512
Nouakchott	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		0	0
Total	1 578	1 996	4 198	2 835	3 556	2 053	1 139	2 609	2 143	1 767	1 386	516	21 790	68 768	116 334

Tableau 1. 11 : Répartition des dernières migrations selon la wilaya de résidence antérieure (effectifs)

Lieu de résid. actuelle	Lieu de résidence antérieure														Total
	Hodh Charghi	Hodh El Gharbi	Assaba	Gorgol	Brakna	Trarza	Adrar	Dakhlett Nouadibou	Tagant	Guidimagha	Tiris Zemmour	Inchiri	Nouakchott	Etranger	
Hodh Charghi	0	732	209	82	215	170	57	135	111	53	47	10	1 701	54 439	57 961
Hodh El Gharbi															
Gharbi	976	0	1 111	130	202	206	114	197	656	128	60	6	1 938	2 387	8 111
Assaba	499	1 831	0	775	431	266	227	301	2 868	1 443	114	27	2 315	2 060	13 157
Gorgol	204	178	1 487	0	3 454	620	116	622	175	902	296	23	3 256	4 512	15 845
Brakna	280	251	516	1 204	0	1 798	242	1 090	709	197	467	73	6 139	5 061	18 027
Trarza	538	274	639	927	2 727	0	331	707	230	393	151	279	12 062	4 172	23 430
Adrar	271	135	287	219	442	350	0	1 187	628	202	1 050	249	3 723	302	9 045
Dakhlett Nouadibou	2 251	2 065	5 176	4 641	6 637	4 979	5 464	0	2 227	985	3 596	801	16 346	5 902	61 070
Tagant	150	168	714	82	333	132	316	418	0	50	219	21	2 892	133	5 628
Guidimagha	187	128	2 415	1 990	376	225	41	150	149	0	101	16	1 569	3 360	10 707
Tiris Zemmour	561	420	1 074	961	1 724	832	4 957	2 611	961	199	0	302	5 430	921	20 953
Inchiri	138	76	415	198	314	363	1 651	480	181	64	283	0	3 968	1 124	9 255
Nouakchott	33 543	32 763	48 183	53 052	61 490	97 893	23 035	14 301	21 215	16 009	7 340	7 456	0	40 631	456 911
Total	39 598	39 021	62 226	64 261	78 345	107 834	36 551	22 199	30 110	20 625	13 724	9 263	61 339	125 004	710 100

Tableau 1. 12 : Répartition de la population sédentaire non migrante selon le sexe et le milieu (en effectifs)

Sexe	Milieu		Ensemble
	Urbain	Rural	
Masculin	541 540	779 849	1 321 389
Féminin	578 639	868 437	1 447 076
Total	1 120 179	1 648 286	2 768 465

Tableau 1. 13 : Répartition des non migrants selon la wilaya et le milieu de résidence

Wilaya	Urbain			Rural			Ensemble		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Hodh Charghi	34 853	40 426	75 279	133 689	148 091	281 780	168 542	188 517	357 059
Hodh El Gharbi	19 150	22 841	41 991	110 898	123 059	233 957	130 048	145 900	275 948
Assaba	36 322	43 435	79 757	104 125	119 215	223 340	140 447	162 650	303 097
Gorgol	40 100	44 045	84 145	111 729	121 929	233 658	151 829	165 974	317 803
Brakna	30 451	34 495	64 946	102 661	118 832	221 493	133 112	153 327	286 439
Trarza	28 353	32 520	60 873	83 233	95 294	178 527	111 586	127 815	239 401
Adrar	12 344	14 708	27 052	12 000	12 768	24 769	24 344	27 477	51 821
Dakhlett Nouadibou	28 006	28 005	56 011	1 650	1 618	3 267	29 656	29 622	59 278
Tagant	5 533	6 930	12 463	28 648	32 804	61 452	34 182	39 733	73 915
Guidimagha	34 175	38 269	72 444	89 650	93 194	182 844	123 825	131 463	255 288
Tiris Zemmour	14 622	14 552	29 174	619	630	1 249	15 241	15 182	30 423
Inchiri	3 250	3 406	6 656	947	1 004	1 951	4 198	4 410	8 608
Nouakchott	254 380	255 007	509 387	0	0	0	254 380	255 007	509 387
Total	541 539	578 639	1 120 178	779 849	868 438	1 648 287	1 321 390	1 447 077	2 768 467

Tableau 1. 14 : Répartition des non migrants âgés de 6 ans ou plus selon le niveau d'instruction et le sexe par milieu (effectifs)

Niveau d'instruction	Homme	Femme	Ensemble
	<i>Urbain</i>		
Aucun	61 520	92 739	154 259
Coranique	53 338	56 519	109 857
Mahadra	11 694	8 729	20 423
Alphabétisé	1 287	2 506	3 793
Primaire	141 598	155 229	296 827
Secondaire	79 624	81 247	160 871
Supérieure	12 878	7 130	20 008
Tech/prof	1 941	942	2 883
ND	2 226	2 089	4 315
Total	366 106	407 130	773 236
<i>Rural</i>			
Aucun	210 344	285 054	495 398
Coranique	118 368	119 758	238 126
Mahadra	22 252	17 410	39 662
Alphabétisé	2 117	5 768	7 885
Primaire	121 866	143 866	265 732
Secondaire	24 270	19 394	43 664
Supérieure	3 129	679	3 808
Tech/prof	609	294	903
ND	3 369	4 147	7 516
Total	506 324	596 370	1 102 694
<i>Ensemble</i>			
Aucun	271 864	377 793	649 657
Coranique	171 706	176 277	347 983
Mahadra	33 946	26 138	60 084
Alphabétisé	3 404	8 274	11 678
Primaire	263 463	299 095	562 558
Secondaire	103 894	100 641	204 535
Supérieure	16 007	7 810	23 817
Tech/prof	2 550	1 237	3 786
ND	5 595	6 236	11 831
Total	872 429	1 003 501	1 875 930

Tableau 1. 15 : Répartition des non migrants âgés de 10 ans ou plus selon la situation matrimoniale et le sexe par milieu (effectif)

Situation matrimoniale	<i>Homme</i>	<i>Femme</i>	<i>Ensemble</i>
	<i>Urbain</i>		
Célibataire	211 837	169 882	381 719
Marié(e)	78 890	123 212	202 102
Divorcé(e)	7 763	33 982	41 745
Veuf(ve)	1 137	14 748	15 885
Total	299 627	341 824	641 451
<i>Rural</i>			
Célibataire	228 898	192 440	421 338
Marié(e)	165 782	231 561	397 343
Divorcé(e)	11 407	42 626	54 033
Veuf(ve)	2 501	33 985	36 486
Total	408 588	500 612	909 200
<i>Ensemble</i>			
Célibataire	440 735	362 322	803 057
Marié(e)	244 672	354 773	599 445
Divorcé(e)	19 170	76 608	95 778
Veuf(ve)	3 637	48 733	52 370
Total	708 214	842 436	1 550 650

Chapitre 7 : Personnes étrangères vivant en Mauritanie

INTRODUCTION

La Mauritanie a longtemps été une terre d'accueil pour plusieurs étrangers, majoritairement subsahariens attirés par un marché de travail généreux et des perspectives d'épanouissement professionnel et personnel meilleures. Les premières générations de ces migrants ont ainsi bénéficié de ces conditions clémentes qui leur ont permis de se fixer dans le pays temporairement ou dans certains cas même définitivement. Phénomène limité au début, le stock des immigrants a connu une augmentation sensible ces vingt dernières années à cause de l'accentuation de la crise économique, de la parution de conflits et/ou crises politiques et sécuritaires dans plusieurs pays de la sous-région et dans une moindre mesure à cause de l'attrait que le pays peut exercer notamment grâce à sa stabilité et sa relative santé économique comparativement aux pays de départ des migrants. Les populations migrantes vivant en Mauritanie sont de différentes catégories : Migrants de travail, migrants de transit, réfugiés et demandeurs d'asiles.

Quelles que soit les raisons qui les ont poussé à venir en Mauritanie, les vagues successives des immigrés ont permis de compenser un déficit avéré de main-d'œuvre qualifiée, notamment dans les secteurs de la pêche, de la construction, des services et, récemment, dans le secteur de l'enseignement privé. C'est là un effet positif qui a permis au pays de dépasser cette contrainte au développement des infrastructures et de la production au cours des décennies suivant l'indépendance du pays. De plus, suite à l'intensification récente des flux d'investissement direct étranger, en particulier dans les industries extractives, la présence de compétences drainées par les entreprises opérant dans ces domaines a certainement permis à l'économie mauritanienne de se doter d'une nouvelle force de travail qualifiée dans des secteurs prometteurs.

Dans ce chapitre il sera question de connaître le nombre des étrangers vivant en Mauritanie, leurs provenances, leurs caractéristiques, leurs occupations et leurs conditions de vie afin de connaître leur situation générale et d'adresser les différents problèmes que leur présence impose de résoudre sur les plans juridique, économique et social.

7.1. Contexte de l'étude

7.1.1. Le Contexte économique

La Mauritanie est une économie de marché, qui connaît actuellement de profondes transformations. Le secteur primaire a représenté 16,9% du PIB en 2013, mais a employé plus de 35% de la population active. Le pays est doté d'une mine de fer et ses côtes maritimes comptent parmi les plus poissonneuses du monde. La Mauritanie produit du millet, du sorgho, des dattes et du riz, mais sa production est dominée par le fer et la pêche. L'élevage, secteur traditionnel de l'économie mauritanienne pratiqué par les nomades, représente également un domaine d'activité important. Le pays dispose de ressources minières et pétrolières considérables, qui constituent un espoir pour le développement futur du pays. Le secteur secondaire contribue à 54,6% du PIB du pays. Le secteur tertiaire, quant à lui, représente 28,5% du PIB et emploie 47,5% de la population active.

Le pays a longtemps vécu de ses ressources en minerai de fer et en produits de la pêche. La production pétrolière de jeter les bases d'un décollage économique à partir du milieu des années 2000, mais sa production s'est essoufflée depuis 2010. D'autres secteurs, en particulier la production d'or, devraient prendre le relais comme moteur de la croissance pour les prochaines années. Les permis d'exploration dans le secteur minier et celui des hydrocarbures continuent à se multiplier et à se diversifier dans un contexte économique difficile.

Cette dynamique économique et les perspectives qu'elles ouvrent font que le pays a connu des améliorations sensibles en termes d'activités amenant le taux de chômage global à 10,1% le plus bas niveau de son histoire. C'est dans ce contexte économique favorable conjugué aux efforts accrus de surveillance des frontières vers l'Europe que les flux de migrants venant souvent de l'Afrique subsaharienne et pour la plupart en transit, finissent par s'installer ces dernières années en Mauritanie et imposant ainsi une véritable politique de gestion aux autorités. En 2013 la Mauritanie a élaboré une stratégie nationale de gestion de la migration en vue de faire face à ce phénomène.

7.1.2. Contexte législatif et réglementaire

L'arsenal juridique de protection des travailleurs migrants a été révisé au cours des dernières années pour le conformer aux conventions internationales, pactes, traités ou accords bilatéraux auxquels la Mauritanie a adhéré. Cet arsenal est constitué principalement des textes majeurs suivants :

Le code du travail : Le code du travail adopté en 2004 par la loi 2004-017 est une loi essentielle dans la protection des migrants consacrant l'aboutissement d'une longue refonte globale du code du travail de 1963 (loi 63-023 du 23 janvier 1963) qui est fortement inspiré du code du travail d'Outre-mer. Ce nouveau code 2004 a été réalisé par l'appui et l'assistance technique du Bureau international du Travail (BIT) et tient compte des dispositions de l'ensemble des conventions internationales ratifiées par la Mauritanie. Les dispositions du code du travail s'appliquent, sans discrimination aucune, à tous les travailleurs exerçant leur activité professionnelle sur le territoire national sans distinction de race, religion ou origine ou de secteurs d'activités.

La loi sur la sécurité sociale : La loi 67 039 du 23 février 1967 est la loi instituant le régime de la sécurité sociale en Mauritanie. Ce régime comporte trois branches : la branche des allocations familiales, celle de la vieillesse et celle des risques professionnels (accidents du travail et maladies professionnelles). Malgré qu'elle soit ancienne, ne comportant pas de branche maladie et mérite un toilettage en profondeur, cette loi assure une égalité de traitement pour les travailleurs nationaux et étrangers affiliés à son régime.

Les droits acquis par les travailleurs étrangers au cours de leur séjour en Mauritanie sont garantis et protégés par la loi.

La loi sur la répression de la traite des êtres humains, adoptée en 2007, vise à lutter contre toute forme de maltraitance, exploitation ou traitement cruel et/ou inhumain à l'égard de tout être humain qu'il soit résidant ou en transit sur le territoire national. Cette loi a été considérée comme révolutionnaire dans la mesure où elle prévoit des sanctions dissuasives à l'encontre des filières de trafic d'êtres humains qui ont connu un développement sans précédent à la fin des années 90.

La loi incriminant l'esclavage et les pratiques similaires : Cette loi vise à punir le travail forcé ou toute autre pratique assimilable. Cette loi protège aussi les migrants contre toute exploitation ou maltraitance.

Le décret prévoyant le permis du travail et celui relatif à la migration : L'emploi de la main-d'œuvre étrangère est de prime abord largement protégé par la législation qui l'assortit de conditions tendant à protéger les travailleurs immigrés. C'est ainsi qu'en application du code du travail, le décret n° 74.092 du 19 avril 1974 fixant les conditions d'emploi de la main d'œuvre étrangère et instituant le permis de travail confère les mêmes droits que ceux des

travailleurs Mauritaniens à travers des conditions qui tiennent compte des accords bilatéraux et des liens sociaux pouvant s'établir entre les pays d'origine de ces migrants et la Mauritanie.

Le décret 64-169 du 15 décembre 1964 fixant le régime de la migration en Mauritanie garantit aux travailleurs immigrés leurs droits économiques et politiques et tient compte des accords bilatéraux, sous régionaux et pactes internationaux et ne comporte aucune disposition d'ordre discriminatoire

7.2. Volume et caractéristiques des personnes étrangères

Le profil des étrangers permet de mieux caractériser, décrire et surtout de comprendre le contexte social et économique dans le lequel évoluent les étrangers installés en Mauritanie.

7.2.1. Effectifs des personnes étrangères vivant en Mauritanie

Au terme de l'opération de collecte des données du Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2013 (RGPH 2013), sur 3.537.368 de personnes dénombrées, 88.661 habitants sont des étrangers ou réfugiés, soit 41.788 personnes de nationalité étrangère et 46.873 réfugiés vivant dans le Camp de Mberra. Au total, elles représentent 2,5% de la population résidente en Mauritanie. Par sexe, 54,6% des étrangers sont des hommes et 45,4% sont des femmes.

Tableau 7. 1 : Répartition de la population résidente en Mauritanie selon la nationalité

Nationalité	Sexe		Ensemble
	Hommes	Femmes	
Mauritaniens	49,1	50,9	97,5
Etrangers et réfugiés	54,6	45,4	2,5
ND	61,3	38,7	0,0
Ensemble	49,3	50,7	100

Source : RGPH 2013

Provenance des personnes étrangères : La majeure partie des étrangers résidents en Mauritanie provient du continent africain. En effet, 97,3% d'entre eux sont d'origines africaines et les asiatiques et les européens ne représentent respectivement que 1,5% et 0,8%. Toutefois, l'analyse de la population africaine en Mauritanie montre qu'elle est dominée par

les sénégalais, les maliens et les guinéens avec des proportions très variables. Respectivement, elles sont de 70,2%, 20,5% et 2,8%. Ces trois pays voisins fournissent ensemble 93,4% des africains en Mauritanie et 91% de tous les étrangers. Par contre, les maghrébins ne représentent que moins de 2% de tous les étrangers et tous les arabes, sont présents pour seulement 2,8%.

Près de 90% des étrangers résidents en Mauritanie sont originaires des pays frontaliers dont 68,4% sont des Maliens et 20% des Sénégalais.

Tableau 7. 2 : Répartition de la population totale résidente selon la nationalité et le sexe

Nationalité	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
Mauritanie	1.694.639	1.754.068	3.448.707
Pays Frontaliers			
Algérie	72	64	136
Maroc	657	558	1.215
Mali (autres)	8 905	4 770	13 675
Réfugiés maliens	22 078	24 795	46.873
Sénégal	10.435	7.195	17.630
Autres pays arabes	717	385	1.102
Autres pays africains	4.278	1.981	6.259
Europe	450	253	703
Reste du Monde	790	193	983
ND	53	32	85
Total étrangers	48.435	40.226	88.661
Ensemble	1.743.074	1.794.294	3.537.368

Source : RGPH 2013

7.2.2. Evolution des personnes étrangères

Rappelons que les personnes étrangères sont divisées en deux groupes : les réfugiés maliens, vivant essentiellement à Mberra, et le deuxième groupe vivant sur l'ensemble du territoire national.

Dans le présent rapport, les deux volets seront abordés séparément afin de mettre en exergue leurs caractéristiques spécifiques. Dans un premier temps, la situation des personnes de nationalité étrangère sera traitée, puis dans un second volet la situation des réfugiés.

L'analyse de l'évolution des personnes de nationalité étrangère montre que leur volume est passé de 34.481 personnes en 2000 à 41.788 personnes en 2013 enregistrant ainsi un taux de croissance de 21,2% environ sur cette période.

Tableau 7. 3 : Evolution de la population étrangère en Mauritanie entre 2000 et 2013 (hormis les réfugiés)

Nationalité	RGPH 2000		RGPH 2013	
	Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage
Algérie	493	1,4	136	0,3
Maroc	378	1,1	1.217	2,9
Mali	7.516	21,8	13.732	32,9
Sénégal	6.988	20,3	17.646	42,2
Autres pays arabes	1.102	3,2	1.103	2,6
Autre pays africains	5.534	16,0	6.266	15,0
Europe	618	1,8	703	1,7
Reste du monde	11.852	34,4	985	2,4
Total étrangers	34.481	100,0	41.788	100,0

Source : RGPH 2013

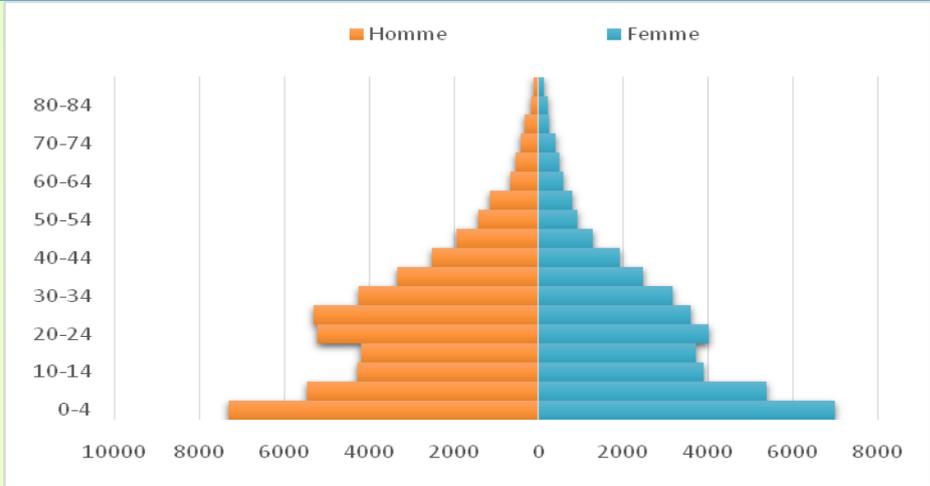
Les trois pays Maroc, Sénégal et Mali ont le plus contribué à cette croissance spectaculaire des étrangers en Mauritanie durant la période intercensitaire de 2000 et 2013, mais à des degrés différents. Les marocains ont plus que triplé et les sénégalais ont vu leur nombre se multiplier par deux et demi. Les maliens quant à eux, ont presque doublé également. Les

personnes originaires du reste du monde (autres que les africains, les arabes et les européens) sont devenues au moins dix fois moins importantes qu'en 2000.

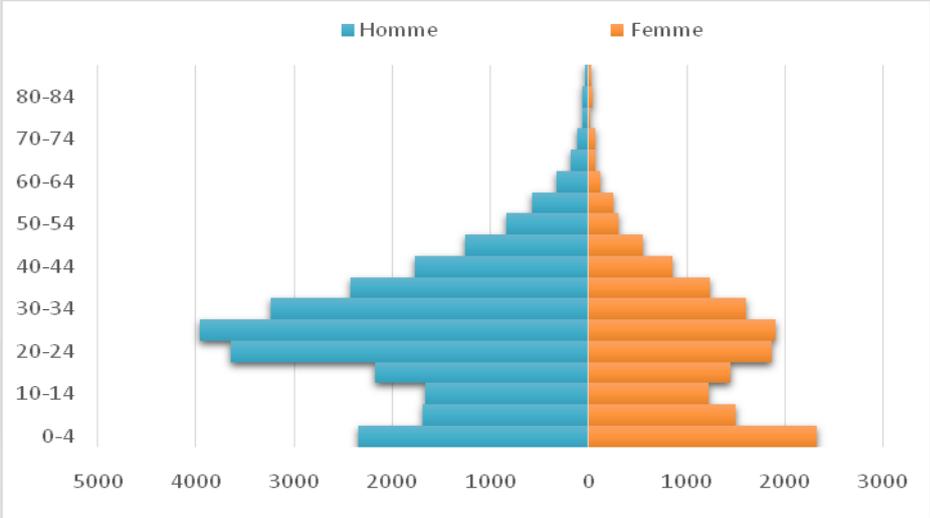
7.2.3. Structure par âge et sexe des personnes de nationalité étrangère

Les enfants de moins de 15 ans représentent 26% des personnes de nationalité étrangère installées en Mauritanie. Les personnes de 15-59 ans représentent à elles seules près de 72% et les plus de 60 ans seulement 2%. Cette pyramide des âges (Graphique 2) décrit l'importance de la population active présente dans cette population étrangère.

Graphique 1 : Pyramide par âge et sexe de la population étrangère totale (y compris les réfugiés) en 2013



Graphique 2 : Pyramide par âge et sexe de la population de nationalité étrangère (sans les réfugiés) en 2013



L'analyse selon le sexe montre très clairement que plus de la moitié de la population (63,1%) est du sexe masculin. Le rapport de masculinité, défini comme le pourcentage d'hommes présents pour une population de 100 femmes est de 171. L'analyse du rapport de masculinité selon la tranche d'âge donne des résultats plus caractéristiques de la population. En effet, le rapport de masculinité des moins de 10 ans est de 105 garçons pour 100 filles. Cet indice franchit les 200 points à partir de la tranche d'âge de 25-30 ans jusqu'à environ 70 ans. Ce résultat montre très clairement la très forte présence d'une main-d'œuvre plutôt masculine.

7.2.4. Caractéristiques sociodémographiques et économiques de la population étrangère

Niveau d'instruction : Selon les résultats du RGPH 2013, 45,1% de la population étrangère en Mauritanie déclarent avoir fréquenté l'école moderne à des niveaux différents, 17,5% se sont limités à l'école coranique et 55% affirment n'avoir aucun niveau. Les personnes n'ayant aucun niveau sont majoritairement d'origine africaine. En effet, 56,3% des africains déclarent n'avoir aucun niveau, 18% ont le niveau de l'école coranique et 16% ont suivi l'école moderne jusqu'au niveau primaire. Seulement 1,6% des africains a le niveau universitaire et 6,5% d'entre eux ont déclaré avoir le niveau secondaire.

L'analyse du niveau d'instruction par pays africains montre que 68,3% des maliens ont déclaré n'avoir aucun niveau et un peu plus du tiers des sénégalais et des guinéens n'ont aucun niveau. Le niveau primaire est pourvu pour environ 11% des maliens, 29% des sénégalais et 22% des guinéens. Par contre, le quart des maghrébins déclare avoir le niveau primaire, le tiers a bénéficié de l'enseignement secondaire et 15,6% ont suivi des formations universitaires.

Plus de deux tiers des asiatiques, des américains et des européens ont au moins l'un des niveaux primaire, secondaire ou universitaire, chacun avec un pic au niveau universitaire de 28% des asiatiques, 35% des américains et 40,3% des européens. 21,4% des américains ont déclaré n'avoir aucun niveau. Seulement 10% des asiatiques et moins de 8% des européens sont dans la même situation.

Caractéristiques des Chefs de Ménage : Les ménages des personnes étrangères vivant en Mauritanie sont dirigés en majorité par des hommes (71,1%) contre 28,9% par les femmes. Plus de trois sur cinq de ces ménages résident en milieu rural (60,3%) contre 39,7% en milieu urbain. Situation qui s'explique en grande partie par les réfugiés du camp du Mberra qui fait partie du milieu rural. Cette distribution selon le milieu de résidence est très fortement liée aux activités économiques : agriculture, mines, commerce en milieu urbain, etc.). Près de 77% des Chefs de ménages étrangers ont déclaré n'avoir aucun niveau d'instruction (ce sont en majorité des ouvriers).

L'analyse du statut matrimonial des Chefs de ménages étrangers montre que (68,3%) des chefs de ménages sont mariés et les célibataires représentent environ 13,7%. On retrouve plus d'hommes Chefs de Ménages célibataires (16,5%) que de femmes célibataires (7,3%) ; de même les hommes chefs de ménages mariés sont plus nombreux (78,7%) que les femmes (44,3%) du même état matrimonial (Tableau A.3).

Caractéristiques économiques : La population des étrangers résidents en Mauritanie est composée de moins d'un tiers d'enfants de moins de 14 ans (25%). Les personnes âgées de plus de 64 ans représentent seulement 1%. Il y a donc environ 74% de la population étrangère qui constitue une force de travail potentielle (14 – 64 ans) supplémentaire qui amplifie la pression sur le marché du travail du pays présentant déjà beaucoup de tensions. La population occupée est la force de travail qui, au moment du recensement produit les biens et/ou service pour l'économie d'un pays.

La population active étrangère occupée représente 43,8% de la population en âge de travailler (population de 14-64 ans).

Encadré : Population occupée

La population occupée, (ou active occupée) comprend « toutes les personnes ayant dépassées un âge spécifié (population de 14-64 ans dans le cas de la Mauritanie) qui, durant une brève période de référence spécifiée telle qu'une semaine ou un jour (7 derniers jours dans le cas de la présent RGPH 2013), étaient pourvues d'un emploi salarié ou d'un emploi non salarié conformément à la résolution concernant les statistiques de la population active, de l'emploi, du chômage et du sous-emploi de la 13^{ème} conférence internationale des statisticiens du travail d'octobre 1982.

L'analyse de la population active occupée selon la situation dans la profession (Tableau A.7.) montre que 48% des personnes actives ont leurs propres activités (sont indépendants) et 4,6% sont des employeurs. Les salariés représentent 45,1% de l'ensemble des actifs occupés dont 31,8% des salariés temporaires et 10% sont permanents. Les hommes sont dominants quelque soit la situation dans la profession considérée avec des rapports qui dépassent parfois les 80%. Selon le milieu, plus de 76% de la population étrangère en activité sont occupés dans le milieu urbain au moment où le milieu rural ne fait travailler que 22%.

7.3. Résidence des étrangers par Wilaya

Les étrangers sont répartis inégalement sur le territoire national. L'analyse du lieu de résidence selon les wilayas montre que les wilayas de Nouakchott et du Hodh Chargui sont les résidences préférées par les étrangers en Mauritanie. En effet, 57,2% des étrangers sont installés au Hodh Chargui et 26,9% à Nouakchott.

Le taux élevé du Hodh Chargui (57,2%) est essentiellement dû à la présence du camp des réfugiés du Mali qui absorbe près de 46.873 personnes des étrangers résidents en Mauritanie à lui seul. Mis à part ces réfugiés maliens, les étrangers ne représenteraient plus que 41.788 personnes.

Selon les nationalités, les données du RGPH montrent que les asiatiques, les américains et les européens sont attirés beaucoup plus par l'Inchiri et la capitale Nouakchott respectivement avec 40,4%, 32,2% et 16,2% pour la première et 35,4%, 27,9% et 62,1% pour la seconde. L'Inchiri est une wilaya d'exploitation minière et Nouakchott est la capitale du pays. Par contre les africains préfèrent résider à Nouakchott, Hodh Chargui et Nouadhibou avec respectivement 26,5%, 58,7% et 5,8%. Les sénégalais et Guinéens sont beaucoup plus attirés par les deux capitales Nouakchott pour respectivement 67,3% et 82,9% d'entre eux et Nouadhibou pour 15% et 6,9%.

7.4. Résidence des étrangers selon les principales villes

Pour tenir compte des effectifs d'étrangers présents dans les grandes agglomérations du pays, cette analyse s'est limitée à 30.300 étrangers retrouvés dans les villes ; soit 72,5% environ de la population étrangère en Mauritanie.

Les étrangers en Mauritanie résident dans les principales villes du pays à des proportions variables selon les villes de résidence et les pays de provenance. 78,8% de cette population habitent à Nouakchott et réparties inégalement suivant les Moughataas de la capitale et selon les pays de provenance. Les sénégalais sont beaucoup plus attirés par les conditions d'habitation offertes par Sebkhah pour 34,4% d'entre eux. Les conditions de logement offertes par les Moughataas d'El Mina, Ksar et Tayarett sont jugées meilleures pour environ 9% des sénégalais pour chacune des moughataas. Les maliens, ont opté quant à eux aux conditions de logement qui prévalent à Sebkhah, à El Mina et à Dar Naim pour respectivement 16,8%, 16,6% et 10,7% d'entre eux. Les européens, les américains et les asiatiques préfèrent profiter plutôt du niveau de standing de Tevragh Zeina et Ksar. En effet, Tevragh Zeina est le lieu d'habitation de 58,1% des américains, de 32,5% des européens et 42,4% des asiatiques. Le Ksar est résidé par 15,5% des américains, 10,7% des européens et de 10,5% des asiatiques. Les autres étrangers (21,2%) sont concentrés dans les autres villes de Nouadhibou, Zoueiratt, Kiffa et Kaedi dont 80% sont concentrés à Nouadhibou.

7.5. Causes de l'arrivée des étrangers en Mauritanie

Les principales causes conduisant les étrangers à venir en Mauritanie reprises par le questionnaire du RGPH 2013 sont les études, la recherche d'emploi, le transit, réfugiés et asiles, le lieu de travail et le regroupement familial. L'analyse de données de RGPH suivant ces causes montre que 45,4% des étrangers en Mauritanie sont des réfugiés, 20% sont à la recherche de travail et 28,2% regagnent leur lieu de travail. Le regroupement familial est évoqué par 10,8% d'entre eux et 4,3 viennent en Mauritanie pour suivre des études.

Tableau7. 4: Répartition des étrangers selon le sexe et les causes de l'arrivée en Mauritanie

Causes	Sexe		Ensemble
	Homme	Femme	
Etude	6,6	1,3	4,3
Lieu de travail	25,7	8,4	18,2
Recherche de travail	27,2	11,0	20,2
Transit	0,3	0,1	0,2
Réfugié, asile	35,5	58,4	45,4
Regroupement familial	4,0	19,7	10,8
Autre	0,7	1,1	0,8
Total	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2013

Les principales causes évoquées par les hommes sont réfugiés ou asile, recherche de travail et le regain du lieu de travail. En effet, ces raisons sont avancées par respectivement 35,5%, 27,2% et 25,7%. Les femmes viennent en Mauritanie comme des réfugiées pour 58,8% d'entre elles ou pour des regroupements familiaux pour 19,7% des femmes étrangères résidentes en Mauritanie.

7.6. Les Réfugiés en Mauritanie

Cette section traitera seulement les réfugiés du camp de Mberra. En effet, il représente l'essentiel des réfugiés en Mauritanie. Evaluée à 46873 personnes, la population des réfugiés de Mberra représente à elle seule 52,9% de la population totale des personnes étrangères vivant en Mauritanie.

7.6.1. Structure par âge et sexe

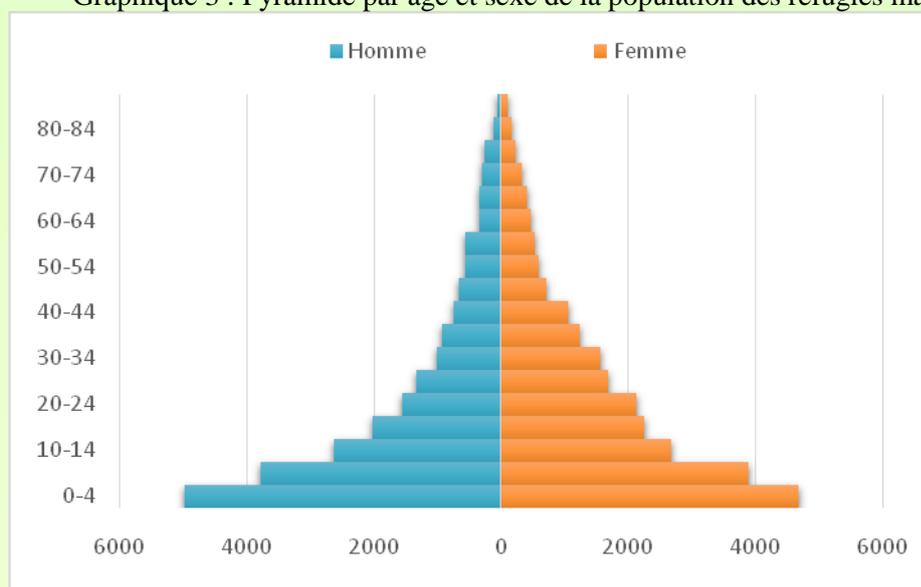
Les enfants de moins de 15 ans représentent 48,2% des réfugiés maliens du camp de Mberra installés en Mauritanie. Ce constat décrit un contexte semblable à celui qui prévaut dans presque toutes les populations des pays africains à quelques différences près. Par ailleurs, les personnes de 15-59 ans représentent environ 45,2% et les plus de 60 ans 6,6%.

Tableau 7. 5 : Répartition des réfugiés du camp de Mberra selon le sexe et les groupes d'âge

Groupe d'âge	Sexe		Ensemble	Rapport de masculinité
	Homme	Femme		
0-14 ans	51,4	45,3	48,2	101,0
15-59 ans	42,3	47,7	45,2	79,0
60 ans et +	6,3	7,0	6,6	80,2
Ensemble	100	100	100	89,0

Source : RGPH 2013

Graphique 3 : Pyramide par âge et sexe de la population des réfugiés maliens (RGPH 2013)



Cette structure de population ressemble plus à une structure normale, preuve que les familles entières se sont déplacées et vivent dans le Camp de Mberra plus que des individus isolés. Par ailleurs, l'analyse selon le sexe montre que plus de la moitié de cette population (52,9%) est du sexe masculin. Le rapport de masculinité, défini comme le pourcentage d'hommes présents pour une population de 100 femmes, est de 89,0. L'analyse du rapport de masculinité selon la tranche d'âge donne des résultats plus caractéristiques de la population. En effet, le rapport de masculinité des moins de 19 ans est de 99 garçons pour 100 filles. Cette tendance reste la même pour toutes les tranches d'âges, sauf pour les tranches 55-59 et 75-79 ans où la tendance s'inverse avec des rapports de masculinité respectivement de 104,3 et 112,1 hommes pour 100 femmes.

7.6.2. Caractéristiques sociodémographiques et économiques des réfugiés

Etat matrimonial des réfugiés du camp de Mberra : 42% des ménages réfugiés maliens dans le camp de Mberra sont dirigés par des chefs célibataires et les ménages dirigés par des chefs mariés représentent 43,3%. Les divorcés sont un peu moins de 8% de l'ensemble de réfugiés de 10 ans plus. Les ménages dirigés par des femmes sont plus nombreux que ceux dirigés par des hommes. En effet, les ménages dirigés par des femmes représentent près de 55% de l'ensemble des ménages alors que ceux dirigés par des hommes ne pèsent que pour 45%.

Pour les ménages dirigés par des hommes, 43,9% d'entre eux sont dirigés par des mariés et 53,4% par des célibataires alors que ceux dirigés par des femmes, 44,2% d'entre eux sont dirigés par des femmes mariées et 32,6% sont dirigés par des célibataires femmes.

Tableau 7. 6 : Répartition des réfugiés du camp de Mberra (10 ans ou plus) selon l'état matrimonial et

Situation matrimoniale	Sexe ^{le sexe}		Ensemble
	Homme	Femme	
Célibataire	53,4	32,6	42,0
Marie	43,9	44,2	43,3
Divorce	3,2	11,6	7,8
Veuf(ve)	1,3	11,6	6,9
Total	100	100	100

Niveau d'instruction des réfugiés du camp de Mberra : Les données relatives au niveau d'instruction des réfugiés maliens du camp de Mberra de 6 ans ou plus montre que 75,4% d'entre n'ont aucun niveau, 13,9% ont déclaré avoir fréquenté l'école coranique et/ou la Mehdra et 7,4% sont alphabétisés. Seulement 2,1% ont fréquenté l'école primaire. Les femmes sont plus analphabètes que les hommes. En effet, 58,4% des personnes ayant déclaré n'avoir aucun niveau sont des femmes contre 42,6% des hommes.

Tableau 7. 7 : Répartition de la population (6 ans ou plus) des réfugiés selon le niveau d'instruction et le sexe

Niveau d'instruction	Sexe		Ensemble
	Homme	Femme	
Aucun	68,4	81,3	75,4
Coranique/Mahadra	17,6	10,8	13,9
Alphabétisé	8,6	6,3	7,4
Primaire	3,5	1,0	2,1
Secondaire	0,8	0,0	0,4
Supérieur	0,3	0,1	0,2
Tech/prof	0,1	0,0	0,1
ND	0,6	0,6	0,6
Total	100	100	100

L'analyse par sexe montre que 81,3% des femmes sont sans niveau contre 68,4% des hommes. Pour les autres niveaux, les hommes sont plus fréquents que les femmes.

Caractéristiques économiques des réfugiés du Camp de Mberra : l'analyse de la situation d'occupation des réfugiés du camp de Mberra âgés de 10 ans et plus, montre que seulement de 8,9% de ces réfugiés sont occupés. Plus de 22% d'entre eux sont en chômage dont 21,7% sont à la recherche de leur premier emploi. Ce taux de chômage est le double de celui enregistré en Mauritanie qui est de 10,1% selon l'ENRSI de 2013.

Tableau 7. 8 : Répartition de la population (10 ans ou plus) des réfugiés selon la situation d'activité et le sexe

Situation activité	Sexe		Ensemble
	Homme	Femme	
Occupé(e)	16,2	2,4	8,7
Chômeur ayant déjà travaillé et cherche du travail	2,3	0,1	1,1
Chômeur cherche 1er travail	38,7	7,6	21,7
Etudiant- Elève	6,9	4,0	5,3
Femme au Foyer	0,0	69,2	38,0
Handicapé (e)	0,6	0,5	0,5
Retraité (e)	1,4	0,1	0,7
Rentier (ière)	1,8	0,0	0,8
Autre	32,0	16,1	23,3
Total	100	100	100

16,2% des hommes sont occupés contre 2,4% seulement des femmes. Les hommes sont les plus touchés par le chômage. En effet, 40% d'entre eux souffrent de ce fléau contre 8% seulement des femmes.

Tableau 7. 9 : Répartition de la population (10 ans ou plus) des réfugiés selon la situation dans l'activité et le sexe

Situation dans l'activité	Sexe		Ensemble
	Homme	Femme	
Indépendant	64,1	59,6	63,4
Employeur	4,0	1,2	3,6
Salarié privé permanent	7,0	7,2	7,0
Salarié privé temporaire	5,4	4,8	5,3
Salarié public	13,9	24,6	15,5
Apprenti	1,7	0,5	1,6
Aide familiale	3,8	2,2	3,6
Total	100	100	100

Parmi les réfugiés occupés âgés de 10 ans et plus 63,4% gèrent leur propre activité et 3,6% sont des employeurs. Les salariés du secteur privé représentent 10,3% de l'ensemble des occupés dont 5,3% sont des temporaires contre 15,5% dans le secteur public.

7.7. Evaluation des données sur les personnes étrangères

Au total, il ressort des données sur les personnes étrangères que 88.661 personnes ont été dénombrées au cours du RGPH 2013, dont 46.873 réfugiés dans le Camp de Mberra.

Cet effectif de personnes étrangères est largement inférieur aux statistiques de la police nationale qui délivre en moyenne environ 100.000 cartes de séjour par an. Toutefois, la délivrance des cartes de séjour pose également des problèmes de fiabilité (double nationalité, résidence partielle sur le territoire, sortie définitive du territoire, fausse déclaration de résidence, etc.).

Ainsi, plusieurs facteurs imputables aux déclarations des personnes recensées jouent sur la qualité des données liées au statut de personnes étrangères. A titre d'exemple, on peut noter que les personnes étrangères, notamment celles provenant des pays limitrophes, maîtrisant par ailleurs les langues locales, se déclarent parfois comme des nationaux.

Par ailleurs, l'effectif des réfugiés dans un camp n'est jamais fixe en raison de la mobilité des personnes concernées liée à l'évolution de la situation dans leur pays d'origine, de la stabilité retrouvée à l'intérieur du camp, du gain d'un emploi dans les localités environnantes, etc. La distribution des vivres ou de biens à l'intérieur du camp peut aussi susciter un gonflement très substantiel et rapide de cet effectif.

L'utilisation des statistiques des effectifs sur les personnes étrangères dans un pays doit donc être faite en tenant compte des circonstances, telles que l'économie, la stabilité politique, etc.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Au vu de la situation décrite dans le présent chapitre, il s'avère que la Mauritanie est, sans conteste, un lieu d'accueil des étrangers, surtout les originaires des pays limitrophes et en tant que tel, le pays devra faire face à ce phénomène pour en tirer le meilleur profit et en combattre les conséquences néfastes. Le volume des étrangers augmente inexorablement alors que les capacités d'accueil sont limitées. Quelque soit la raison de leur arrivée en Mauritanie, la majorité des étrangers finissent par y résider temporairement et parfois même définitivement. Cette situation crée une pression supplémentaire sur les services sociaux de base, le marché de l'emploi, la situation sécuritaire, l'habitat, etc. S'ajoute à cela, l'absence d'une structure administrative centrale spécifiquement dédiée à la gestion des étrangers.

Avec le développement des problèmes sécuritaires liés notamment au terrorisme, aux rebellions et autres crises dans la sous-région, le pays a pris beaucoup de mesures importantes notamment en termes de contrôle aux frontières pour les entrants, mais aussi de contrôle interne pour les résidents étrangers particulièrement à travers l'instauration de la carte de séjour obligatoire. Ces mesures de régulation ont certes commencé à porter leurs fruits ; mais elles ne suffisent pas pour faire face aux multiples défis que pose la présence d'un grand nombre d'étrangers dans une économie largement tributaire des ressources naturelles, dont les cours sont instables sur les marchés mondiaux.

Malgré une législation nationale conforme aux traités et conventions internationales dans le domaine des migrations, le pays n'a toujours pas mis sur pied les infrastructures institutionnelles idoines chargées exclusivement de cette question. Il est impératif, comme le prévoit un rapport du Ministère de l'Intérieur sur la Stratégie Nationale de gestion des Migrations, de créer une structure spécifiquement chargée des migrations en Mauritanie qui sera chargée de la coordination de cette question et de la gestion de cette catégorie de population aux droits et devoirs spécifiques et particulièrement sensibles. Ce sont les impératifs même de la mondialisation qui imposent de trouver une stratégie holistique respectueuse des droits de l'homme et tournée vers une gestion prudente de cette question en vue non seulement d'en tirer un meilleur profit mais aussi d'en juguler les effets pervers.

BIBLIOGRAPHIE

Ministère de l'intérieur et de la Décentralisation, Stratégie Nationale des étrangers

ONS, Rapport de RGPH 1977

ONS, Rapport de RGPH 1988

ONS, ENRESI 2012

ANNEXES

Tableau A. 1 : Structure par sexe et par âge des personnes étrangères et réfugiées vivant en Mauritanie

Groupe d'âge	Sexe		Total	Proportion	Rapport de masculinité
	Masculin	Féminin			
0-4	7305	7001	14306	16,14	104,35
5-9	5453	5393	10847	12,23	101,11
10-14	4280	3892	8172	9,22	109,96
15-19	4185	3709	7894	8,90	112,85
20-24	5201	4013	9214	10,39	129,61
25-29	5287	3597	8883	10,02	146,98
30-34	4235	3168	7404	8,35	133,67
35-39	3340	2470	5810	6,55	135,24
40-44	2508	1914	4422	4,99	131,06
45-49	1924	1279	3203	3,61	150,39
50-54	1398	914	2312	2,61	152,91
55-59	1142	790	1932	2,18	144,67
60-64	661	600	1261	1,42	110,18
65-69	518	485	1003	1,13	106,78
70-74	407	404	811	0,91	100,67
75-79	310	246	556	0,63	126,05
80-84	179	213	393	0,44	83,97
85+	100	138	238	0,27	72,59
Total	48435	40227	88661	100,00	120,40

Tableau A. 2 : Structure par sexe et par âge des personnes étrangères (sans les réfugiées) vivant en Mauritanie

Age groupe	Sexe		Total	Proportion	Rapport de Masculinité
	Masculin	Féminin			
0-4	2344	2322,0	4666	11	101
5-9	1685	1503	3188	8	112
10-14	1661	1222	2883	7	136
15-19	2172	1448	3620	9	150
20-24	3643	1870	5514	13	195
25-29	3964	1900	5864	14	209
30-34	3233	1602	4835	12	202
35-39	2422	1233	3655	9	196
40-44	1765	854	2619	6	207
45-49	1262	560	1822	4	225
50-54	838	311	1150	3	269
55-59	579	249	827	2	233
60-64	328	122	450	1	270
65-69	186	75	261	1	248
70-74	117	63	180	0	184
75-79	61	23	84	0	262
80-84	59	44	104	0	133
85+	38	30	68	0	128
Total	26357	15431	41788	100	171

Tableau A. 3 : Structure par sexe et par âge des réfugiés maliens vivant dans le Camp de Mberra

Groupe d'âges	Sexe		Ensemble	Proportion	Rapport de masculinité
	Homme	Femme			
0-4	4961	4679	9640	20.6	106.0
5-9	3768	3890	7658	16.3	96.9
10-14	2619	2670	5289	11.3	98.1
15-19	2014	2261	4275	9.1	89.1
20-24	1558	2143	3701	7.9	72.7
25-29	1322	1697	3019	6.4	77.9
30-34	1002	1567	2569	5.5	63.9
35-39	918	1236	2154	4.6	74.3
40-44	743	1060	1803	3.8	70.1
45-49	662	719	1381	2.9	92.1
50-54	560	603	1163	2.5	92.9
55-59	564	541	1105	2.4	104.3
60-64	333	478	811	1.7	69.7
65-69	332	410	742	1.6	81.0
70-74	290	341	631	1.3	85.0
75-79	250	223	473	1.0	112.1
80-84	120	169	289	0.6	71.0
85+	62	108	170	0.4	57.4
Total	22078	24795	46873	100	89.0

Tableau A. 4 : Répartition des Chefs de Ménages étrangers (non compris les réfugiés) selon leur état matrimonial et le sexe (%)

Etat matrimonial	Sexe du chef de ménage		Total
	Masculin	Féminin	
Célibataire	16,5	7,3	13,7
Marié(e)	78,7	44,3	68,3
Divorcé(e)	3,7	26,3	10,6
Veuf(ve)	1,0	22,0	7,4
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau A. 5 : Répartition de la population étrangère (non compris les réfugiés) selon leur niveau d'instruction et le sexe (%)

Niveau d'instruction	Sexe		Total
	Masculin	Féminin	
Aucun niveau	45,8	66,2	54,9
Coranique/Mahadra	21,6	12,5	17,5
Primaire	18,0	14,2	16,3
Secondaire général	8,8	4,8	7,1
Université	3,6	1,2	2,5
Secondaire tech/prof	0,6	0,2	0,4
Supérieur technique ou prof	0,4	0,1	0,2
NSP	1,3	0,9	1,1
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau A. 6 : Répartition de la population étrangère (non compris les réfugiés) selon la situation d'activité et le sexe (%)

Situation d'activité	Sexe		Total
	Masculin	Féminin	
Occupé (e)	73,4	34,6	60,1
Chômeur déjà travaillé et cherche du travail	1,5	0,6	1,2
Chômeur cherche 1er travail	4,6	4,6	4,6
Etudiant- Elève	12,2	7,0	10,4
Femme au Foyer	0	48,3	16,5
Handicapé (e)	0,1	0,1	0,1
Retraité (e)	0,7	0,4	0,6
Rentier (ière)	2,1	0,4	1,5
Autre	5,3	4,1	4,9
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau A. 7 : Répartition de la population étrangère (non compris les réfugiés) selon la situation dans l'activité et le sexe (%)

Situation dans l'activité	Sexe		Total
	Masculin	Féminin	
Indépendant	48,3	46,8	48,0
Employeur	5,0	2,8	4,6
Salarié privé permanent	10,1	9,4	10,0
Salarié privé temporaire	31,3	33,9	31,8
Salarié public	3,2	3,6	3,3
Apprenti	0,9	0,2	0,8
Aide familial	1,2	3,2	1,6
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau A. 8 : Répartition de la population étrangère résidente (y compris les réfugiées) par pays de provenance selon le milieu de résidence et le sexe, RGPH2013

Etrangers/milieu de résidence	Milieu					Total rural	Ensemble
	Urbain		Total urbain	Rural			
	Sexe			Sexe			
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin			
Maghreb	45.4	35.3	80.7	10.8	8.6	19.3	1.7
Autres pays arabe africain	29.7	24.7	54.4	27.5	18.0	45.6	0.3
Mali	11.4	5.7	17.0	39.7	43.2	83.0	68.2
Sénégal	53.9	38.7	92.5	5.3	2.2	7.5	20.0
Guinée Conakry	59.5	35.2	94.7	4.8	0.5	5.3	2.8
Total 3 pays	22.2	13.8	36.0	31.1	32.9	64.0	91.0
Afrique noir	60.3	25.8	86.0	10.8	3.2	14.0	4.3
Afrique	24.3	14.8	39.1	29.8	31.1	60.9	97.3
Amérique	26.1	19.2	45.3	41.0	13.7	54.7	0.2
Europe	48.9	32.2	81.1	15.2	3.7	18.9	0.8
Moyen orient	40.9	28.6	69.5	26.6	3.9	30.5	0.7
Autres pays d'Asie	31.2	9.1	40.4	56.5	3.2	59.6	0.8
Asie	35.7	18.1	53.7	42.7	3.5	46.3	1.5
Reste du Monde	15.6	31.9	47.6	35.3	17.1	52.4	0.1
ND	25.8	19.4	45.2	35.5	19.3	54.8	0.1
Ensemble	24.7	15.0	39.7	29.9	30.4	60.3	100.0

Tableau A. 9 : Population étrangère (y compris les réfugiés) par pays de provenance selon la Wilaya de résidence, RGPH2013

Wilaya résidence/pays provenance	Pays de provenance														Total		
	Maghréb arabe	Afrique arabes en pays	Pays arabe en Afrique	Mali	Sénégal	Guinée Conakry	3 africain pays	Afrique noir	Afrique	Pays arabe en Asie	Autre Asie	Asie	Amerique	Europe		Reste du Monde	ND
Hodh charghy	30	19	50	50505	22	1	50529	50623	50673	11	9	19	9	4	5	9	50719
Hodh Gharby	12	24	36	576	25	7	609	680	716	15	10	24	6	5	9	2	762
Assaba	29	13	42	495	108	8	610	748	790	6	5	11	19	6	4	4	833
Gorgol	19	5	24	197	913	22	1131	1193	1217	12	12	24	11	11	4	8	1276
Brakna	16	26	42	96	445	17	557	635	676	8	1	9	5	9	8	2	710
Trarza	56	11	67	276	940	139	1355	1683	1750	6	5	11	14	14	5	5	1799
Adrar	36	3	39	18	79	27	124	136	175	1	19	20	4	3	3	0	205
Dakhlett Nouadibou	282	10	292	1379	2636	169	4184	4677	4969	11	146	157	2	60	0	3	5191
Tagant	12	4	17	7	22	10	39	43	59	0	2	2	2	7	2	0	73
Guidimagha	18	15	33	831	293	7	1131	1182	1215	6	18	24	7	15	3	17	1283
Tirs-ezemour	191	1	192	330	131	8	469	540	732	1	5	6	6	17	3	1	765
Inchiri	36	33	69	74	154	3	231	363	432	152	371	523	69	114	9	7	1154
Nouakchott	853	106	959	5765	11863	2027	19655	21935	22894	363	93	456	60	437	18	27	23891

Tableau A. 11 : Répartition des personnes étrangères dans les principales villes selon le pays de provenance, RGPH2013

Etrangers/ principales	Pays de provenance														Total				
	Maghreb	Afrique arabes en pays	Autres pays	Afrique en	Mali	Sénégal	Guinée Conakry	3 pays africains	Pays de l'Afrique noir	Afrique	Asie arabes en pays	Pays d'Asie	Autres pays	Asie		Amérique	Europe	Monde du	ND
Kiffa	1	2	3	4	238	15	6	259	305	308	2	0	2	3	0	0	0	0	313
Kaédi	4	0	4	4	114	310	4	427	440	444	3	2	5	2	3	0	0	0	454
Nouadhibou	274	10	284	284	1329	2609	168	4106	4595	4879	11	146	157	2	60	0	0	3	5101
Zoueiratt	17	1	18	18	317	124	8	449	491	509	1	4	5	6	16	3	3	1	540
Teyarett	35	5	40	40	403	1339	195	1937	2111	2151	9	3	12	0	18	0	0	1	2182
Ksar	109	29	138	138	490	1412	101	2002	2249	2387	60	5	66	11	55	1	3	3	2523
Tevragh-Zeina	383	27	410	410	532	987	453	1972	2416	2826	210	55	265	24	300	2	2	0	3417
Toujounin	23	5	28	28	236	99	81	416	503	531	9	1	10	4	5	2	2	0	553
Sebkhah	20	6	26	26	1306	5130	459	6895	7425	7451	10	5	15	2	13	2	2	7	7491
El Mina	28	5	34	34	1289	1402	467	3157	3530	3564	4	8	12	3	12	2	2	5	3598
Dar Naim	82	6	88	88	834	435	144	1413	1572	1660	14	8	22	5	5	4	4	4	1702
Arafat	154	19	173	173	544	418	124	1086	1291	1464	38	6	44	9	17	2	2	3	1539
Riyadh	18	3	21	21	131	641	3	775	839	860	9	1	10	1	11	2	2	2	886
Ensemble	1149	119	1268	1268	7763	14921	2213	24896	27766	29034	380	245	625	73	516	21	21	31	30300